

**BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT  
FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT**



**BURKINA FASO**

**RAPPORT DE REVUE DU PORTEFEUILLE**

**DEPARTEMENT DES OPERATIONS  
PAR PAYS, REGION OUEST**

**AVRIL 2005**

## TABLE DES MATIERES

|   | <u>Pages</u> |
|---|--------------|
| <b>SIGLES ET ABREVIATIONS</b>   |              |
| <b>RESUME ANALYTIQUE</b>  | (i-ii)       |
| <b>I. INTRODUCTION</b>  | 1            |
| 1.1 Objectifs, structure et contenu du rapport  | 1            |
| 1.2 Envergure et composition du portefeuille  | 1            |
| 1.2.1 Aperçu de l'ensemble du portefeuille  | 1            |
| 1.2.2 Aperçu des opérations en cours  | 2            |
| <b>II. REVUE DES OPERATIONS EN COURS</b>  | 3            |
| 2.1 Revue par secteur et par projet des opérations en cours d'exécution                 | 3            |
| 2.1.1 Secteur agricole et du développement rural  | 3            |
| 2.1.2 Secteur des transports  | 28           |
| 2.1.3 Secteur des équipements collectifs  | 33           |
| 2.1.4 Secteur social  | 42           |
| 2.1.5 Multisecteur  | 52           |
| 2.2 Projets âgés et à risques   | 55           |
| 2.3 Evaluation de la fréquence et de la qualité des supervisions                        | 56           |
| 2.4 Questions d'ordre transversal   | 56           |
| 2.5 Evaluation générale de la performance du portefeuille                               | 59           |
| 2.6 Décaissements   | 60           |
| <b>III. EVALUATION DE LA CAPACITE DE GESTION ET D'EXECUTION DES PROJETS</b>             | 61           |
| 3.1 Performance du Gouvernement et des agences d'exécution                              | 61           |
| 3.2 Performance de la Banque  | 61           |
| 3.3 Annulations des montants des prêts et dons  | 62           |
| <b>IV. COORDINATION AVEC LES AUTRES BAILLEURS</b>                                       | 63           |
| 4.1 Evaluation de la capacité de coordination du gouvernement                           | 63           |
| 4.2 Evaluation de la coordination de la Banque avec les autres bailleurs                | 64           |
| 4.3 Evaluation de la performance des cofinanciers                                       | 64           |
| <b>V. ETAT DE REMBOURSEMENT DES PRETS ET CONTRIBUTION AU CAPITAL DE LA BANQUE</b>       | 65           |
| <b>VI. PROBLEMES ET INITIATIVES A PRENDRE POUR AMELIORER LA QUALITE DU PORTEFEUILLE</b> | 65           |
| 6.1 Problèmes rencontrés dans l'exécution des projets                                   | 65           |
| 6.2 Solutions et plan d'actions   | 66           |
| 6.3 Leçons à tirer pour les DSP et revue future de portefeuille                         | 69           |
| <b>VII. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS</b>  | 70           |
| 7.1 Conclusions   | 70           |
| 7.2 Recommandations   | 70           |

## SIGLES ET ABREVIATIONS

|                 |  |
|-----------------|--|
| <b>AFRITAC</b>  | : Centre régional d'assistance technique de l'Afrique de l'Ouest             |
| <b>ALG</b>      | : Autorité du Liptako-Gourma   |
| <b>BAD</b>      | : Banque africaine de Développement  |
| <b>BCEAO</b>    | : Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest                          |
| <b>BFCI</b>     | : Banque pour le financement du commerce et des investissements              |
| <b>BIB</b>      | : Banque internationale du Burkina   |
| <b>BIC</b>      | : Bénéfices industriels et commerciaux                                       |
| <b>BND-B</b>    | : Banque nationale de développement du Burkina                               |
| <b>CAI</b>      | : Crédit pour le développement agricole et industriel                        |
| <b>CASRP</b>    | : Crédit d'appui à la stratégie de réduction de la pauvreté                  |
| <b>CBMP</b>     | : Comptoir burkinabé des métaux précieux                                     |
| <b>CDMT</b>     | : Cadre de dépenses à moyen terme  |
| <b>CENATRIN</b> | : Centre national de traitement informatique                                 |
| <b>CFAA</b>     | : Evaluation de la responsabilité comptable du pays                          |
| <b>CGP</b>      | : Caisse générale de péréquation   |
| <b>CICL</b>     | : Comptabilité intégrée des collectivités locales                            |
| <b>CID</b>      | : Circuit informatisé des dépenses   |
| <b>CILSS</b>    | : Conseil inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel                 |
| <b>CIR</b>      | : Circuit intégré des recettes   |
| <b>CNCC</b>     | Commission de la concurrence et de la consommation                           |
| <b>COGES</b>    | : Comité de gestion  |
| <b>CPAR</b>     | : Examen du bilan d'attribution des marchés publics                          |
| <b>CRA</b>      | : Centre régional agricole   |
| <b>CSLP</b>     | : Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté                              |
| <b>DBSL</b>     | Approche d'appui au budget de développement                                  |
| <b>DGB</b>      | : Direction générale du budget   |
| <b>DGCOOP</b>   | : Direction générale de la coopération                                       |
| <b>DGTCP</b>    | : Direction générale du trésor et de la comptabilité publique                |
| <b>ERFP</b>     | : Evaluation des capacités du pays en matière de responsabilité fiduciaire   |
| <b>FAD</b>      | : Fonds africain pour le développement                                       |
| <b>FMI</b>      | : Fonds monétaire international  |
| <b>FRPC</b>     | : Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance                 |
| <b>FSCP</b>     | : Fonds de soutien à coûts partagés  |
| <b>IDA</b>      | : Association internationale pour le développement                           |
| <b>IDH</b>      | : Indice de développement humain   |
| <b>IPPTE</b>    | : Initiative pour les pays pauvres très endettés                             |
| <b>MEBF</b>     | : Maison de l'entrepreneur du Burkina Faso                                   |
| <b>MEDIFA</b>   | : Médicaments du Faso  |
| <b>MST</b>      | : Maladies sexuellement transmissibles                                       |
| <b>ODM</b>      | : Objectifs de développement du millénaire                                   |
| <b>OHADA</b>    | : Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique         |
| <b>OMS</b>      | : Organisation mondiale de la santé  |
| <b>ONATEL</b>   | Office national des Télécommunications                                       |
| <b>ONG</b>      | : Organisation non gouvernementale   |
| <b>ONPF</b>     | : Office national des puits et forages                                       |
| <b>OPA</b>      | : Organisations paysannes agricoles  |
| <b>PARCE</b>    | : Plan d'appui pour le renforcement en matière d'évaluation environnementale |
| <b>PASRP</b>    | : Programme d'appui à la stratégie de réduction de la pauvreté               |
| <b>PDDEB</b>    | : Plan décennal de développement de l'éducation de base                      |
| <b>PRGB</b>     | Plan d'action pour le renforcement de la gestion budgétaire                  |
| <b>PIB</b>      | : Produit intérieur brut   |

|                 |   |
|-----------------|---|
| <b>PIP</b>      | : Programme d'investissements publics   |
| <b>PMA</b>      | : Pays les moins avancés  |
| <b>PNBG</b>     | : Plan national de bonne gouvernance  |
| <b>PNDS</b>     | : Programme national de développement sanitaire                                 |
| <b>PNRJ</b>     | : Plan national pour la réforme judiciaire                                      |
| <b>PPDDEB</b>   | : Plan décennal de développement de l'éducation de base                         |
| <b>PPP</b>      | : Partenariat public-privé  |
| <b>PPTE</b>     | : Pays pauvres très endettés  |
| <b>PRGB</b>     | : Plan de renforcement de la gestion budgétaire                                 |
| <b>PTF</b>      | : Partenaires techniques et financiers  |
| <b>RAP</b>      | : Rapport d'achèvement du projet  |
| <b>RAPP</b>     | : Rapport d'audit de performances du projet                                     |
| <b>RONC</b>     | : Rapport sur l'observance des normes et codes                                  |
| <b>SBC</b>      | : Soutien budgétaire commun   |
| <b>SDR</b>      | : Stratégie de développement rural  |
| <b>SIGASPE</b>  | : Système intégré de gestion administrative et salariale du personnel de l'Etat |
| <b>SOFITEX</b>  | : Société des fibres textiles   |
| <b>SONABEL</b>  | : Société nationale burkinabé de l'électricité                                  |
| <b>SONABHY</b>  | : Société nationale burkinabé des hydrocarbures                                 |
| <b>SP-PPF</b>   | : Secrétariat permanent pour le suivi des politiques et programmes financiers   |
| <b>TEC</b>      | : Tarif extérieur commun  |
| <b>TPC</b>      | : Taxe préférentielle communautaire   |
| <b>TVA</b>      | : Taxe sur la valeur ajoutée  |
| <b>UEMOA</b>    | : Union économique et monétaire ouest africaine                                 |
| <b>UREBA</b>    | : Union révolutionnaire des banques   |
| <b>VAN</b>      | : Valeur actualisée nette   |
| <b>VIH/SIDA</b> | : Virus de l'immunodéficience humaine / Syndrome Immunodéficience acquis        |

## EQUIVALENCES MONETAIRES

(Avril 2005)

|      |   |                     |
|------|---|---------------------|
| 1 UC | = | 1,51083 dollar E.U. |
| 1 UC | = | 1,16540 Euros       |
| 1 UC | = | 764,452 FCFA        |

## POIDS ET MESURES

### Système métrique

## EXERCICE BUDGETAIRE

1<sup>er</sup> janvier – 31 décembre

## LISTE DES ANNEXES

|           |   |  |
|-----------|---|--|
| Annexe 1  | : | Etat récapitulatif des opérations achevées du Groupe de la Banque  |
| Annexe 2  | : | Opérations en cours du Groupe de la Banque   |
| Annexe 3  | : | Matrice d'actions d'amélioration du portefeuille en cours  |
| Annexe 4  | : | Evaluation des opérations en cours   |
| Annexe 5  | : | Thèmes transversaux et projets actifs  |
| Annexe 6  | : | Fiche de performance du projet d'Etude d'appui au développement rural décentralisé                         |
| Annexe 7  | : | Fiche de performance du projet de mise en valeur des petits barrages                                       |
| Annexe 8  | : | Fiche de projet de Développement de Comoé, Leraba et Kenedougou  |
| Annexe 9  | : | Fiche de performance du projet de développement de l'élevage Soum II                                       |
| Annexe 10 | : | Fiche de performance du projet de développement Piela-Bilanga  |
| Annexe 11 | : | Fiche de performance du projet de Barrage de Bagré   |
| Annexe 12 | : | Fiche de performance du projet décentralisé et province de Bazega  |
| Annexe 13 | : | Fiche de performance du projet d'hydraulique rurale  |
| Annexe 14 | : | Fiche d'étude du schéma national d'aménagement du territoire (SNAT)  |
| Annexe 15 | : | Fiche de performance du projet d'entretien routier   |
| Annexe 16 | : | Fiche de performance du deuxième programme routier   |
| Annexe 17 | : | Fiche de performance de l'étude d'assainissement de l'AEP  |
| Annexe 18 | : | Fiche de performance de l'AEP Ville de Ouagadougou   |
| Annexe 19 | : | Fiche de Performance de l'étude électrification rurale   |
| Annexe 20 | : | Fiche de Performance du Programme d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement ( programme AEPA) |
| Annexe 21 | : | Fiche de performance du projet d'Education IV  |
| Annexe 22 | : | Fiche de performance du programme de lutte contre la pauvreté au niveau communal                           |
| Annexe 23 | : | Fiche de performance du projet Santé II  |
| Annexe 24 | : | Fiche de performance du plan d'appui de lutte contre le VIH/SIDA   |
| Annexe 25 | : | Fiche de performance du projet d'Appui à la Bonne Gouvernance (PABG)                                       |

## RESUME ANALYTIQUE

1. Le présent rapport a été élaboré sur la base des résultats de la mission de revue du portefeuille effectuée par la Banque au Burkina Faso, du 29 octobre au 10 novembre 2004, et des rapports récents d'avancement ou de supervision des opérations en cours. Il a pour objectif d'informer les Conseils d'administration des progrès accomplis au niveau de la gestion du portefeuille de la Banque depuis la dernière revue qui remonte à avril 2002 et, également, de formuler des recommandations en vue d'améliorer la qualité du portefeuille de la Banque au Burkina Faso. La Banque a approuvé au total soixante-deux (62) opérations au Burkina Faso. Sur ces soixante deux (62) opérations, trente-six (36) sont achevées et vingt-six (26) sont à des stades divers d'exécution. Le montant total des engagements nets s'élève à 519,4 millions d'UC, dont 27,0 millions d'UC en ressources BAD (5,2 %), 457,1 millions d'UC en ressources FAD (88,0%) et 35,3 millions d'UC de dons (6,8%). La répartition sectorielle des engagements consacre la prédominance de l'agriculture et du développement rural avec 37,2% des engagements nets ; suivi du secteur social (19,6%) ; des transports (16,5%) ; des équipements collectifs (9,7%) ; de l'appui institutionnel et aux réformes (16,0%) et l'industrie et les banques (1%).

2. Le portefeuille actif comprend vingt-six (26) opérations pour un montant total d'engagements nets de 278,9 millions UC dont 256,72 (soit 92,0%) de ressources FAD et 22,15 millions de dons (soit 8,0%). La répartition sectorielle de ce portefeuille s'établit comme suit : 49,5% pour l'agriculture et le développement rural ; 23,0% pour le secteur social ; 11,4% pour les transports ; 9,7% pour les équipements collectifs ; et 6,4% pour les appuis institutionnels et aux réformes. La notation de 2 points attribuée au Burkina Faso traduit une performance satisfaisante présentant quelques problèmes méritant un suivi. Ramenée à la performance de la revue de 2002, qui avait également établi une note moyenne de 2, on constate un état stationnaire. En effet, la revue de 2002 avait préconisé des mesures dont la mise en œuvre a été affectée par la faible capacité des structures administratives à exécuter les plans d'actions convenus avec la Banque en vue d'accélérer l'exécution des projets. Il s'agissait principalement de réduire les délais constatés dans la ratification des accords de prêts, d'accélérer l'exécution des projets par une plus grande célérité dans le traitement des dossiers (décaissements et acquisition des biens et services) et d'assurer le respect systématique par le Gouvernement des obligations contractuelles de la Banque relatives à la soumission à temps des rapports d'avancement trimestriels et des rapports d'audits.

3. Depuis la dernière revue de portefeuille effectuée en avril 2002, il convient de relever la persistance des problèmes ci-après : i) la lenteur dans l'obtention des instruments de ratification des accords de prêts et la soumission des avis juridiques ; ii) le non-respect systématique des conditions générales de prêt afférents notamment à la production régulière des rapports d'avancement trimestriels et des audits annuels ; iii) le retard dans la satisfaction des conditions du premier décaissement ; iv) la lourdeur du système de passation des marchés publics ; vi) le manque de maîtrise des règles de procédure de la Banque en matière d'acquisition et de décaissement ; et v) la faible capacité administrative de certaines agences d'exécution. De manière générale, il est estimé que la performance du pays dans la gestion du portefeuille de la Banque s'est légèrement détériorée du fait du nombre de plus en plus élevé des projets et de la capacité absorption du pays.

4. Les critères qui devront faire l'objet d'un suivi sont les suivants : i) le respect des conditions générales (1,8) ; ii) la performance dans l'acquisition des biens et services (1,9) ; et iii) la réalisation des activités et travaux (1,7). La performance non satisfaisante du Burkina dans la réalisation de ces critères est attribuable : i) aux retards accusés dans l'exécution des projets ; ii) à la faible performance des projets dans les secteurs des infrastructures et des équipements collectifs. ; et iii) à l'existence des deux projets à problèmes ci-après : i) le projet d'appui à la bonne gouvernance (PABG) et ii) l'étude d'électrification rurale. En termes de classification, le secteur de l'agriculture et du développement rural ainsi que le secteur social sont les plus performants, avec une note globale respective de 2,1 et 2,1. Ces secteurs sont suivis par les transports et les

équipements collectifs (soit 1,9 et 1,8 respectivement). Le multisecteur constitué d'une seule opération à problème a une notation de 1,45. Les opérations les plus performantes relèvent du secteur social avec le projet Santé II et le secteur de l'agriculture et du développement rural qui comprend l'étude d'appui au développement rural décentralisé, le projet de la mise en valeur des petits barrages, le projet de développement Comoé, Lebraka et l'étude du schéma d'aménagement national du territoire.

5. Durant l'année 2003, le suivi du portefeuille par la Banque au Burkina Faso a été affecté par la relocalisation temporaire du siège de la Banque en Tunisie. Depuis le début de l'année 2004, la Banque a repris son rythme normal des opérations et la moyenne des supervisions par projet se rapproche de l'objectif de 1,5 et de 2,0 pour les projets à problèmes. Des efforts ont été déployés pour améliorer les cadres institutionnel et réglementaire des projets conformément aux recommandations des missions de supervision de la Banque et à celles du rapport de revue des résultats de l'évaluation rétrospective des opérations de la Banque préparés par OPEV. La présente revue a permis de discuter des problèmes génériques entravant l'exécution normale des projets et de formuler des recommandations pour remédier à ces problèmes et, également, d'établir pour chaque projet des plans d'actions à même d'améliorer la gestion et d'accroître le taux de décaissement des projets. L'accent devra être mis sur un meilleur suivi des projets au regard de la capacité d'absorption du pays. Le portefeuille de la Banque devra faire l'objet d'une revue trimestrielle par le Gouvernement.

6. La Banque poursuivra le dialogue avec le Gouvernement en vue de conjuguer les efforts pour l'amélioration constante de la qualité et de la performance du portefeuille. Des recommandations sont faites à l'issue de cette revue, dont le suivi sera assuré lors des prochaines rencontres entre la Banque et les autorités Burkinabé. L'ouverture du Bureau national de la Banque permettra d'améliorer considérablement la qualité des interventions de la Banque au Burkina Faso.

## **I. INTRODUCTION**

### **1.1 Objectifs, structure et contenu du rapport**

1.1.1 La présente revue du portefeuille est basée sur les informations recueillies au cours de la mission de revue du portefeuille effectuée au Burkina Faso, du 29 octobre au 10 novembre 2004, et les rapports récents d'avancement ou de supervision des opérations en cours. La dernière revue du portefeuille effectuée en avril 2002 a produit un rapport préliminaire. Cependant, les informations contenues dans ce rapport ont dû être actualisées à la suite de la relocalisation temporaire du siège de la Banque à Tunis. Le présent rapport passe en revue les interventions de la Banque au Burkina Faso, l'état d'avancement des projets en cours d'exécution et les leçons à tirer de l'expérience de la Banque dans le financement et le suivi de l'exécution de projets dans le pays. Par ailleurs, il donne un aperçu de la coordination de l'aide au Burkina Faso et évalue la situation des décaissements et des remboursements des prêts au 30 avril 2005. Enfin, le rapport formule des recommandations pour améliorer la performance du portefeuille.

1.1.2 Le présent rapport comprend, outre la présente introduction (I), la revue des projets en cours d'exécution (II) ; l'évaluation des capacités de gestion et/ou d'exécution (III) ; la coordination de l'aide avec les bailleurs de fonds (IV) ; les remboursements des prêts et arriérés (V) ; les actions à entreprendre pour améliorer la qualité du portefeuille (VI) ; et les conclusions et recommandations (VII).

### **1.2 Envergure et composition du portefeuille**

#### ***1.2.1 Aperçu de l'ensemble du portefeuille***

1.2.1.1 Le bilan des interventions du Groupe de la Banque au 30 avril 2005, fait ressortir un total de soixante-deux ( 62) opérations, dont trente-quatre (34) projets, quatre (4) programmes d'ajustement structurel, trois (3) lignes de crédit, huit (8) appuis institutionnels et treize (13) études. Sur les soixante-deux (62) opérations, trente-six (36) sont achevées et vingt-six (26) en cours d'exécution, comprenant vingt-deux (22) projets et quatre (4) études. Le montant global net des prêts et dons nets des annulations s'élève à 519,4 millions d'UC. Sur ce montant, 27,0 millions d'UC ont été octroyées sur les ressources BAD (soit 5,2% des engagements globaux), 457,1 millions d'UC sur les ressources FAD (88,0% ) et 35,3 millions d'UC sur les ressources FAT (6,8%).

1.2.1.2 Concernant la répartition sectorielle des engagements, le secteur de l'agriculture et du développement rural bénéficie en premier des concours de la Banque avec 37,2% des engagements nets. Par ailleurs, le secteur social représente 19,6% des engagements nets ; les transports avec 16,5% ; les équipements collectifs 9,7% ; l'appui institutionnel et aux réformes, 16,0% et l'industrie et les banques avec 1%.

1.2.1.3 En matière de décaissements, les montants décaissés s'élèvent à 317,2 millions d'UC soit un taux de décaissement de 61,0%, légèrement plus bas que celui observé lors de la dernière revue de 2002 (63,3%). Ce repli s'explique par le niveau important d'opérations approuvées entre 2003 et 2004 (soit un total de douze opérations) et de la non-satisfaction des conditions de premier de décaissement de la plupart d'entre elles.

**Résumé de l'ensemble des opérations de la Banque au Burkina Faso au 30 avril 2005**  
**En millions d'UC**

| SECTEURS          | NB de PROJETS | ENGAGEMENTS |              |             |              | REPART. SECT. (%) | DECAISS.     | DECAISS. (%) |
|-------------------|---------------|-------------|--------------|-------------|--------------|-------------------|--------------|--------------|
|                   |               | BAD         | FAD          | FAT         | TOTAL        |                   |              |              |
| Develop. Rural    | 24            |             | 186,8        | 6,15        | 192,95       | 37,3              | 106,0        | 54,8         |
| Transports        | 10            |             | 83,85        | 2,23        | 86,08        | 16,5              | 66,2         | 76,9         |
| Equip. CollectifS | 07            | 23,0        | 20,1         | 7,4         | 50,50        | 9,7               | 24,3         | 48,2         |
| Social            | 11            |             | 88,9         | 12,80       | 101,7        | 19,6              | 50,5         | 49,6         |
| Multi-secteur     | 7             |             | 77,5         | 5,5         | 82,93        | 15,9              | 65,2         | 78,7         |
| Industrie/Banque  | 3             | 4,0         | 0,00         | 1,24        | 5,24         | 1,0               | 5,0          | 97,0         |
| <b>TOTAL</b>      | <b>62</b>     | <b>27,0</b> | <b>457,1</b> | <b>35,3</b> | <b>519,4</b> | <b>100</b>        | <b>317,2</b> | <b>61,0</b>  |

**1.2.2 Aperçu des opérations en cours**

1.2.2.1 Le portefeuille en cours comprend vingt-six (26) opérations dont douze (12) dans le secteur agricole ; cinq (5) dans le secteur social ; deux (2) dans le secteur des transports ; cinq (5) dans les équipements collectifs et deux (2) dans le multisecteur. Le montant des engagements nets des opérations en cours est de 278,9 millions UC dont 256,7 (soit 92,1%) de ressources FAD et 22,2 millions de dons (soit 7,1%). Les six opérations suivantes : le projet de gestion concernée des ressources naturelles ( approuvé le 21 mai 2003) ; ii) le projet des pistes rurales (approuvé le 29 septembre 2004) ; iii) le projet de sécurité alimentaire ( approuvé le 27 octobre 2004) ; iv) le projet d'Education V (approuvé le 16 juillet 2003) ; v) le programme complémentaire d'appui à la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la pauvreté (PCASRP II-approuvé le 22 septembre 2004) et vi) l'étude pour l'élaboration du programme national AEPA (approvisionnement en eau potable et assainissement- approuvée en février 2005), à la date du 30 avril 2005, ne sont pas encore mises en vigueur. Cette situation s'explique essentiellement par les retards accusés par le Gouvernement au niveau de la ratification des accords de prêts et de dons et de la délivrance des avis juridiques et, également, de la réalisation des conditions de premier décaissement. Sur ces six opérations, deux sont approuvées depuis plus d'une année. Elle pose le problème de l'effectivité de l'assistance de la Banque et sont à suivre de près. La présente revue portera sur vingt (20) opérations. Le secteur de l'agriculture et du développement rural occupe la place la plus prépondérante dans les engagements actifs de la Banque. Il est ensuite suivi du secteur social.

**Résumé de l'ensemble des opérations en cours de la Banque au Burkina Faso au 30 avril 2005**  
**En millions d'UC**

| SECTEURS           | NB de PROJETS | ENGAGEMENTS |               |              |               | REPART. SECT. (%) | DECAISS.     | DECAISS. (%) |
|--------------------|---------------|-------------|---------------|--------------|---------------|-------------------|--------------|--------------|
|                    |               | BAD         | FAD           | FAT          | TOTAL         |                   |              |              |
| Develop. Rural     | 12            |             | 135,87        | 2,40         | 138,27        | 49,5              | 53,6         | 38,7         |
| Transports         | 2             |             | 32,00         |              | 32,00         | 11,4              | 12,23        | 38,2         |
| Equip. Collectifs. | 5             |             | 20,85         | 5,9          | 26,75         | 9,7               | 1,88         | 7,0          |
| Social             | 5             |             | 52,5          | 11,50        | 64,00         | 23,0              | 16,41        | 25,6         |
| Multisecteur       | 2             |             | 15,5          | 2,350        | 17,85         | 6,4               | 0,327        | 1,8          |
| <b>TOTAL</b>       | <b>26</b>     |             | <b>256,72</b> | <b>22,15</b> | <b>278,87</b> | <b>100</b>        | <b>84,49</b> | <b>30,3</b>  |

1.2.2.2 En matière de décaissements, il convient de souligner la nette baisse du taux de décaissement du portefeuille, qui passe de 30,3% contre 35,6% lors de la précédente revue. Cette situation s'explique par le niveau élevé de nouvelles opérations approuvées dans le cadre du FAD IX. Lorsque exclu les projets non encore mis en vigueur et approuvés entre 2003-2004, le taux de décaissement s'établit à 42 %. Au niveau de l'ancienneté du portefeuille actif, la Banque a relevé 10 projets de moins de 4 ans, 8 projets moins de 8 ans, et 3 projets âgés de plus de 10 ans<sup>1</sup>.

## **II. REVUE DES PROJETS EN COURS**

### **2.1 Revue par secteur et projet des opérations en cours d'exécution**

#### **2.1.1 Agriculture et développement rural**

2.1.1.1 Secteur de l'agriculture et du développement rural: La principale source de croissance de l'économie Burkinabé demeure le secteur agricole qui est très sensible à la fois aux variations climatiques et aux fluctuations des cours mondiaux du coton. Le secteur agricole qui occupe plus de 80% de la population active et a représenté en moyenne 40% du PIB entre de 2002 à 2004, contribue pour environ 80% aux recettes d'exportations. En outre le coton fournit à lui seul environ 65% des exportations et les revenus de 200 000 familles en milieu rural. La baisse des cours mondiaux du coton demeure un obstacle à court terme pour la croissance économique du Burkina. Par ailleurs, la productivité agricole, notamment pour les productions vivrières, est si faible que la réduction de la pauvreté au Burkina Faso passera par la modernisation des techniques de production, l'accroissement des surfaces irriguées, le développement du crédit et la création d'activités génératrices de revenus dans les milieux ruraux. Par ailleurs, une attention particulière

<sup>1</sup> Le Projet d'hydraulique rural, approuvé en 1993, le Projet de Bagré, approuvé en 1989 et le Projet Piela Bilanga, approuvé en 1993.

devra être accordée aux questions de genre car un des obstacles à la réduction de la pauvreté est la faible productivité liée tant au mauvais outillage des femmes qu'aux difficultés d'accès à la terre.

2.1.1.2 Depuis 1970, le Groupe de la Banque a déjà financé au Burkina Faso, vingt-quatre (24) opérations, dont trois (4) études, une (1) ligne de crédit, un (1) appui institutionnel et dix-huit (18) projets pour un montant global d'engagements nets de 192,95 millions d'UC, soit 37,2% des interventions totales. Parmi ces opérations, douze (12) sont achevées et représentent un financement de 54,7 millions d'UC. Le portefeuille actif de la Banque comprend douze (12) opérations totalisant un montant de 138,3 millions d'UC, représentant 49,5% du portefeuille actif. Sur ce portefeuille, neuf (09) sont en cours d'exécution. Les trois opérations non encore mises en vigueur sont les suivantes : i) le projet de gestion concernée des ressources naturelles ; ii) le projet des pistes rurales ; et iii) le projet de sécurité alimentaire. Dans ce secteur, les interventions de la Banque s'inscrivent plus particulièrement dans les domaines de la production agricole, du transfert de technologie, de l'amélioration des conditions de vie et de la sauvegarde des ressources naturelles. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, de la pêche et de l'hydraulique est responsable de la gestion des projets du secteur agricole.

2.1.1.3 De manière générale dans le secteur agricole, il est constaté que les rapports d'avancement trimestriels sont transmis avec régularité pendant qu'un retard important est constaté en matière de réalisation des audits. Par ailleurs, l'Etat s'acquitte au mieux de ses obligations financières (remboursement de la dette et contreparties au financement des projets). Toutefois, les retards persistent dans la satisfaction des conditions préalables à la mise en vigueur des prêts et des dons et au premier décaissement, ainsi que dans l'acquisition des travaux. L'évaluation des opérations en cours est présentée ci-après.

**A1. ETUDE D'UN PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT RURAL DECENTRALISE DE LA REGION DU CENTRE OUEST**

**A.1.1 Données administratives et financières de base ( Achevée au 30 avril 2005)**

|   |  |  |
|---|--|--|
| <u>Montant du prêt initial</u> :<br>0,581 million d'UC                        | <u>Source</u> :<br>FAD : 0, 581 million d'UC<br>Gouv : 0,031 million d'UC                                  | <u>Montant décaissé</u> :<br>0,580 million d'UC (93 %) |
| <u>Montant à proposer à annulation</u> :<br>0,042 million d'UC                |  | <u>Solde</u> :<br>0, 08 million d'UC (7%)              |
| <u>Montant du prêt net</u> :<br>0, 581 million d'UC                           |  |  |
| <u>Date d'approbation</u> :<br>28 novembre 2001                               | <u>Date de signature</u> :<br>15 février 2002  | <u>Date d'entrée vigueur</u> :<br>17 avril 2002        |
| <u>Date limite dernier décaissement</u> :<br>31 décembre 2004 – PROJET ACHEVE | <u>Organe d'exécution</u> :<br>Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques |  |
| <u>Date dernière supervision</u> :<br>Novembre 2004                           | <u>Audit des comptes</u> :<br>S.O<br><u>Rapports</u> :<br>S.O  |  |

L'objectif de l'étude est de déterminer la faisabilité technique, financière et économique d'un projet de développement rural décentralisé. L'étude proposée sera exécutée en deux phases successives sur une durée totale de douze (12 mois) mois. Chaque phase sera séparée d'une interface pour l'examen et l'approbation des rapports par le Gouvernement et le FAD ainsi que la finalisation de ceux-ci par le consultant. La première phase, d'une durée de 06 mois, consistera à prendre connaissance du contexte de l'étude. Cette étape sera concrétisée par la présentation d'un rapport de première étape qui comprendra un bilan-diagnostic des problèmes de développement rural et des propositions des programmes d'actions. La deuxième phase, d'une durée de 06 mois, sera la phase de faisabilité proprement dite portant sur le montage technique, l'estimation des coûts et des effets attendus sur les revenus des différentes catégories d'acteurs et sur les activités des femmes, l'organisation du projet, la définition du cadre contractuel et des modalités de gestion.

### **A.1.2 Conformité aux conditions préalables/Engagements**

2.1.1.4 La réalisation de cette étude a été approuvée le 28 novembre 2001 et l'accord du don a été signé, le 15 février 2002 et mis en vigueur en avril 2002, soit cinq mois après l'approbation. Les conditions préalables au premier décaissement ont été satisfaites dans les délais prescrits. La date limite du dernier décaissement fixée au 31 décembre 2004 a été respectée. La satisfaction de la seule «*Autre condition*» portant sur l'application des conclusions et recommandations de l'étude peut être considérée comme réalisée car le Gouvernement a décidé de soumettre au financement de la Banque le projet qui a résulté de cette étude. La performance est satisfaisante.

### **A.1.3 Performances dans l'acquisition des biens et services**

2.1.1.5 Le Bureau d'Etudes chargé de la réalisation de ladite Etude a été recruté conformément aux règles de procédure de la Banque. L'étude s'est exécutée sur une durée de 10 mois et le Bureau d'Etudes s'est acquitté de ses prestations d'une manière satisfaisante dans les délais impartis par le rapport d'évaluation. La performance est donc satisfaisante.

### **A.1.4 Performance financière**

2.1.1.6 La disponibilité des fonds en devise et en monnaie locale s'est effectuée conformément aux calendrier d'exécution du projet. Les décaissements au bénéfice du projet s'élèvent à environ 580 000 UC, soit environ 93 % du montant total de don. Les paiements du Bureau d'études et de la Cellule de Coordination sont effectués dans les délais impartis. Il reste à régler la retenue de garantie (10 % du coût de l'Etude). Le solde du projet a été annulé. De son côté, le Gouvernement a régulièrement versé sa contrepartie qui a servi aux paiements des salaires et aux frais de fonctionnement de la Cellule de Coordination. La performance est satisfaisante.

### **A.1.5 Activités et réalisations de l'étude**

2.1.1.7 Le calendrier d'exécution prévu pour la réalisation de l'étude a été respecté. L'Etude s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes et dans les délais impartis. La première phase de six (6) mois a été exécuté entre avril et septembre 2003 et s'est achevée par un rapport diagnostic détaillée de la zone. Deux ateliers de validation ont été organisés. Ces ateliers ont permis au Consultant de recueillir les contributions des représentants des populations locales, des responsables de l'administration et des services sectoriels décentralisés. L'exécution de la première phase de l'étude a été sanctionnée par un rapport de synthèse générale, dix (10) rapports techniques et un document annexe tous examinés et approuvés par l'Administration et la Banque en novembre 2003.

2.1.1.8 La deuxième phase (étude de faisabilité proprement dite), a démarré en janvier 2004 et le rapport provisoire a été déposé en juin 2004. La Banque et l'Administration ont soulevé des remarques relatives surtout au format prévu dans les termes de référence qui ont été toutes intégrées par le Bureau d'études. Dans le volet relatif à la décentralisation et à la lutte contre la

pauvreté, une attention particulière a été accordée à la création des emplois en faveur des jeunes et à la prise en compte de la question du genre.

2.1.1.9 La Direction du Projet s'est assurée de l'intégration des commentaires de la Banque de manière satisfaisante. Le Bureau d'étude s'est acquitté de sa tâche à la satisfaction de l'Administration et de la Banque. Le pré-rapport définitif a été déjà déposé à l'appréciation de la Banque et Administration, courant novembre 2004. La performance est donc satisfaisante.

#### **A.1.6 Impact sur le développement**

2.1.1.10 L'étude a aidé à comprendre les mécanismes de prise en charge des préoccupations d'aménagement du territoire, de transformation du monde rural, de décentralisation et de lutte contre la pauvreté (emplois jeunes et femmes) dans la zone du projet. La réalisation de cette étude a abouti au constat que la Région du Centre Ouest nécessite d'un projet compte tenu du fait que les deux projets actuellement en exécution sont à la fin. Elle a permis la formulation d'un projet. Ce dernier qui devra être soumis à la Banque courant 2005 répond aux souhaits et aux besoins des populations en matière de développement, de décentralisation et de préservation de l'environnement (conservation de la biomasse, gestion agro-sylvo-pastorale, etc.). Le projet est inscrit dans le programme de prêts du FAD X. La performance de l'étude est satisfaisante.

#### **A.1.7 Evaluation globale**

2.1.1.11 Au niveau de l'évaluation globale, il est à signaler que l'étude s'est réalisée dans les délais impartis, les acquisitions ont été faites conformément aux règles de procédures acceptées par la Banque, la performance financière et les activités et réalisation de l'étude satisfaisante. La Direction du projet et le Bureau d'étude se sont acquittés de leurs tâches respectives à la satisfaction de la Banque Cette étude qui a contribué à comprendre les mécanismes de prise en charge des préoccupations d'aménagement du territoire et de transformation du monde rural, s'inscrit dans la politique de développement décentralisé et participatif prévue dans la Lettre de Politique de Développement Rural Décentralisé (LPDRD) et la Stratégie de développement Rural approuvée par le Gouvernement en décembre 2003. Elle s'inscrit également dans le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) élaboré par le Gouvernement en 2000 et révisé en 2003. La performance est tout à fait satisfaisante.

| Indicateur | Conformité aux conditions | Acquisition des biens et services | Performance financière | Activités et travaux | Impact sur le développement | Evaluation générale |
|------------|---------------------------|-----------------------------------|------------------------|----------------------|-----------------------------|---------------------|
| Evaluation | 3,00                      | 2,00                              | 3,0                    | 2,00                 | 3,00                        | 2,6                 |

#### **A.1.8 Problèmes et actions préconisées**

2.1.1.12 L'étude étant achevée, la Banque suggère les recommandations suivantes afin de pérenniser les acquis obtenus du projet :

| Problèmes                     | Actions préconisées  | Echéances    |
|-------------------------------|--|--------------|
| Financement du nouveau projet | Introduire à la Banque la requête de financement du projet | Février 2005 |

## **A.2 PROJET DE MISE EN VALEUR ET DE GESTION DURABLE DES PETITS BARRAGES (PPB/BAD)**

### **A.2.1 Données administratives et financières de base (en UC)**

|   |   |   |
|---|---|---|
| <u>Montant du prêt initial</u> :<br>10,000 millions d'UC  | <u>Source</u> :<br>FAD : 10,00 millions d'UC<br>Gouv : 1,36 millions d'UC                   | <u>Montant décaissé</u> :<br>0, 198 million d'UC (2,0%) |
| <u>Montant annulé</u> :   |   | <u>Solde</u> :<br>9.9 millions d' UC (98,0%)            |
| <u>Montant du prêt net</u> :<br>10, 00 millions d'UC  |   |   |
| <u>Date d'approbation</u> :<br>12 Décembre 2002   | <u>Date de signature</u> :<br>21 mars 2003  | <u>Date d'entrée vigueur</u> :<br>22 octobre 2003       |
| <u>Date limite dernier décaissement</u> :<br>31 Décembre 2009   | <u>Organe d'exécution</u> :<br>Direction Générale de l'Hydraulique (DGH)                    |   |
| <u>Date dernière supervision</u> :<br>Décembre 2004   | <u>Audit des comptes</u> :<br>Premier rapport portant sur l'exercice de 2004 a été réalisé. |   |
|   | <u>Rapports</u> :<br>Rapports régulièrement transmis à la Banque.                           |   |
| <u>Objectifs, description &amp; composantes</u> : L'objectif spécifique est l'amélioration de la production agricole sur une base durable. Le projet concerne une première tranche de réhabilitation d'une quarantaine de petits barrages et périmètres irrigués associés (environ 2.000 ha), dans la zone du Plateau central. Le projet appuiera également la mise en valeur et l'intensification de la production agricole sur les périmètres. Il contribuera aussi à la finalisation de la base de données sur les petits barrages du Burkina Faso. Les principales composantes du projet sont : (i) Renforcement des capacités ; (ii) Travaux de réhabilitation et (iii) Gestion du projet. Les principales réalisations du projet comportent : (i) mise en place de 40 comités d'usagers et dynamisation de 70 groupements rizicoles et maraîchers, (ii) réhabilitation de 40 barrages et sécurisation de 2.150 ha de périmètres associés, (iii) construction d'infrastructures complémentaires (60 km de pistes d'accès, 10 puits, 30 forages, 200 latrines, 500 ha d'aménagements anti-érosifs), (iv) appui aux structures décentralisées (CCTP, CVGT, etc.) et (v) optimisation de la base de données sur les petits barrages |   |   |

### **A.2.2 Conformité aux conditions préalables/Engagements**

2.1.1.13 La mise en vigueur du prêt a été déclarée le 22 octobre 2003, soit sept mois après la signature de l'accord de prêt et dix mois après l'approbation du projet. Les conditions préalables au premier décaissement ont été satisfaites dans les délais prescrits. Une mission de lancement a été organisée en janvier 2004 et le premier décaissement est intervenu en mars 2004. Il reste cependant, à satisfaire les « *autres conditions* » relatives à la signature de conventions avec les structures bénéficiaires du projet. L'audit du compte de la première année d'exécution (soit 2004) a été réalisé. L'agence d'exécution depuis le démarrage des activités du projet transmet régulièrement à la Banque les rapports d'avancements trimestriels. La performance est satisfaisante.

### **A.2.3 Performances dans l'acquisition des biens et services**

2.1.1.14 La Banque a approuvé à la fin de l'année 2004 les dossiers d'appels d'offres de huit (08) consultations et des marchés y relatifs. Il s'agit de : i) l'assistance technique en développement communautaire ; ii) le matériel informatique et de bureautique ; iii) le matériel roulant ; v) la mise en place d'un système comptable ; (vi) la réalisation de l'audit des comptes ; (vii) les travaux de réfection du barrage de Louda ; et viii) les travaux de réfection du barrage de Moptédo ; (vii)

matériel informatique et matériel bureautique et (viii) matériel roulant (véhicules et motos). En général, les procédures d'acquisition des biens, services et travaux se sont effectuées conformément aux règles de procédure de la Banque. La performance est satisfaisante.

#### **A.2.4 Performance financière**

2.1.1.15 La disponibilité des fonds en devise et en monnaie locale s'effectue conformément au calendrier d'exécution du projet. A ce jour, la Banque a déjà décaissé un premier fonds de roulement sur la base du budget prévisionnel 2004. Le taux de décaissement est d'environ 2 %. La Contribution de l'état et des bénéficiaires appuiera la prise en charge des dépenses concernant : i) les salaires ; ii) le fonctionnement de la cellule ; iii) la formation ; iv) les missions à l'intérieur ; et v) l'entretien et le suivi des aménagements. De son côté, le Gouvernement a octroyé la première contrepartie prévue pour 2004. La gestion du projet bénéficie d'une comptabilité bien tenue. La performance est satisfaisante.

#### **A.2.5 Activités et réalisations du projet**

2.1.1.16 La Cellule du projet est entièrement constituée et est à pied d'œuvre depuis février 2004. Elle est en train de se transférer à Ziniaré (siège du projet) où les travaux d'aménagement des bureaux ont démarré. Deux locaux sont déjà opérationnels ainsi que les branchements du téléphone et de l'électricité. La Direction du projet a lancé l'audit de l'année 2004 et a élaboré à la satisfaction de la Banque, le programme d'activité de l'année 2005.

2.1.1.17 Le projet, encore en phase de démarrage, n'a pas encore réalisé d'activités concrètes sur le terrain envers les bénéficiaires en dehors de la présélection des sites des barrages devant constituer le programme des travaux 2005. A cet effet, 19 sites ont été retenus et feront l'objet d'une étude préalable de réhabilitation. Cette étude se fera par consultation de bureaux d'études locaux. Pour que les sites soient définitivement retenus pour les travaux de réhabilitation, ils devront répondre à des critères préalablement définis (organisation des usagers et leur contribution aux travaux, importante capacité de la retenue en eau et disponibilité de terres irrigables). La Direction du projet a procédé au lancement de l'audit des comptes du premier exercice annuel du projet. La performance est satisfaisante.

#### **A.2.6 Impact sur le développement**

2.1.1.18 L'impact du projet sur le développement devrait être plus que satisfaisant. En effet, le projet entend mettre en place au niveau de chaque site un nouveau type d'organisation rassemblant les différentes catégories d'usagers, et apte à assurer un mode de gestion cohérent, durable et soucieux de la préservation des ressources naturelles. La sécurisation et l'intensification de la production agricole ainsi que les mesures environnementales prévues, induiront une amélioration des productions végétales et halieutiques qui devraient entraîner à leur tour une amélioration des conditions de vie des populations (naissance de marchés, crédit, etc.) La disponibilité en eau pourra induire une amélioration de l'accès du cheptel à l'eau quoique celle-ci pourrait avoir des effets de surpâturage. La performance est satisfaisante.

#### **A.2.7 Evaluation globale**

2.1.1.19 Le projet n'a pas encore mené des activités sur le terrain. Cependant, les activités de la Cellule ont quasiment concerné (i) les acquisitions des biens et services relatifs à l'installation du projet, (ii) l'organisation de rencontres d'information et de pré-sensibilisation des bénéficiaires et (iii) des visites de sites en vue de la présélection des ouvrages à réhabiliter en 2005. Egalement, 08

DAO ont été lancés et sont en cours de traitement. Aucun retard majeur n'est à signaler dans le traitement des dossiers. La performance est satisfaisante.

| Indicateur | Conformité aux conditions | Acquisition des biens et services | Performance financière | Activités et travaux | Impact sur le développement | Evaluation générale |
|------------|---------------------------|-----------------------------------|------------------------|----------------------|-----------------------------|---------------------|
| Evaluation | 2,3                       | 2,00                              | 2,75                   | 2,00                 | 3,00                        | 2,4                 |

### A.2.8 Problèmes et actions préconisées

| Problèmes   | Actions préconisées   | Echéances           |
|---|---|---------------------|
| L'exécution des petits travaux d'entretien des barrages | La Banque et le projet devront convenir d'une formule pour pouvoir confier la réalisation des petits travaux aux entrepreneurs locaux | Durant l'année 2005 |

## A.3 PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL DES PROVINCES DE LA COMOE DE LA LERABA ET DU KENEDOUGOU (PADL-CLK)

### A.3.1 Données administratives et financières de base (en UC)

|  |   |  |
|--|---|--|
| <u>Montant du prêt initial</u> :<br>15 millions d'UC   | <u>Source</u> :<br>FAD : 15,00 millions d'UC<br>Gouv : 2,56 millions d'UC<br>Bénéf. : 0,64 million d'UC   | <u>Montant décaissé</u> :<br>0,97 million d'UC (6,4 %) |
| <u>Montant annulé</u> :<br>0,00 UC   |   | <u>Solde</u> :<br>14,04 millions (92,6 %)              |
| <u>Montant du prêt net</u> :<br>15 millions d'UC   |   |  |
| <u>Date d'approbation</u> :<br>27 novembre 2002  | <u>Date de signature</u> :<br>21 mars 2003  | <u>Date d'entrée vigueur</u> :<br>22 octobre 2003      |
| <u>Date limite dernier décaissement</u> :<br>31 décembre 2009  | <u>Organe d'exécution</u> :<br>Ministère de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques   |  |
| <u>Date dernière supervision</u> :<br>Décembre 2004  | <u>Audit des comptes</u> :<br>Rapports 2003 soumis à la Banque.<br>Audit 2004 en cours .<br><br><u>Rapports</u> :<br>Rapports régulièrement transmis à la Banque. |  |
| <u>L'objectif du projet</u> est de contribuer à la réduction de la pauvreté. D'une manière spécifique, le projet vise le renforcement de la sécurité alimentaire, par l'accroissement de la production de l'ordre de 40%. Les composantes du projet sont : (i) Amélioration des systèmes agricoles à travers la mise en place d'un programme communautaire de gestion intégrée de la fertilité sols ; (ii) Renforcement des capacités et professionnalisation par l'apport d'une assistance-conseil en gestion aux communautés villageoises et aux collectivités locales afin de les aider dans leurs efforts de restructuration, d'organisation, de planification et de gestion de leurs terroirs à travers un processus de planification et de programmation à partir de la base à travers l'approche participative mesurables par sa capacité à restaurer la confiance dans les individus et les communautés de base ; (iii) Gestion du projet. |   |  |

### **A.3.2 Conformité aux conditions préalables/Engagements**

2.1.1.20 Le projet a été approuvé le 27 novembre 2002 et l'Accord de prêt y afférent a été signé le 21 mars 2003, soit quatre mois après. La mise en vigueur de l'Accord de prêt a été prononcée le 22 octobre 2003, soit 11 mois après l'approbation du projet. Les conditions préalables au premier décaissement ont été déclarées satisfaites le 24 novembre 2003 et le projet a bénéficié de son premier décaissement le 18 mars 2004, soit cinq mois après. Les «*Autres conditions*» portant (i) sur les sept conventions à conclure entre le Projet et les partenaires techniques dont quatre ont été déjà approuvées par la Banque (INERA, IFDC, DRAHRH des Cascades et DRAHRH des Hauts Bassins) ; (ii) les programmes d'action sur la gestion de l'environnement et le contrôle et le suivi des impacts sont en cours de réalisation. Quatre conventions ont été déjà approuvées par la Banque. L'agence d'exécution devra effectuer l'audit du premier exercice annuel du projet en mars 2005. Les rapports d'avancements trimestriels sont régulièrement transmis à la Banque. La performance est satisfaisante.

### **A.3.3 Performances dans l'acquisition des biens et services**

2.1.1.21 Les procédures d'acquisition des biens et services et travaux ont été respectées. Dans le cadre des CGVT 38 contrats ont été passés et exécutés sans problèmes majeurs dans l'ensemble, pour les huit mois du premier exercice 2004. Six dossiers d'appels d'offres (DAO) du fait de la bonne qualité des cahiers de charges ont eu l'accord de la Banque en novembre 2004. Les récentes acquisitions sur ce projet s'effectuent, en dépit des procédures nationales relativement lourdes, dans des délais raisonnables. La performance est satisfaisante.

### **A.3.4 Performance financière**

2.1.1.22 La disponibilité des fonds en devise et en monnaie locale s'effectuent conformément au calendrier d'exécution du projet. Le premier fonds de roulement a été mis en place fin mars 2004. Le projet a reçu deux fonds de roulement : un pour le fonctionnement et l'autre pour la mise en place du Fonds de développement local. A présent 6,4 % du prêt est décaissé. De son côté le Gouvernement s'acquitte régulièrement de ses engagements. Le projet est en phase d'installation et utilise le logiciel *PROGID* acquis dans le cadre de l'ancien projet de développement rural intégré. La performance est satisfaisante.

### **A.3.5 Activités et réalisations du projet**

2.1.1.23 La cellule de gestion du projet (CGP) n'est pas encore créée. Cependant, le dispositif prévu devrait permettre une gestion administrative et financière efficiente. En effet, la cellule à mettre en place comportera neuf (09) cadres expérimentés et un personnel d'appui (déjà sur place). L'ensemble du personnel cadre du projet à l'exception du coordonnateur sera recruté sur le marché du travail par voie d'appel à la concurrence. Le projet s'appuiera, également, sur les organismes spécialisés pour exécuter les composantes du projet. La Direction du projet a procédé au lancement de l'audit des comptes du premier exercice annuel du projet.

2.1.1.24 Bien que le personnel cadre du projet ne soit pas encore mis en place, certaines activités ont déjà été réalisées. Il s'agit du développement des superficies et cultures suivantes : 570 ha de mil, 1.140 ha de sorgho blanc, 570 ha de sorgho rouge, 5.580ha de maïs, 200 ha de niébé, 35 ha d'igname, 35 ha de manioc, 955 ha d'arachide, 70 ha de woandzou, 1.210 ha d'agrume, 1.892 ha de mangoier, 950 ha d'anacardier. Dans le cadre de la petite irrigation villageoise (contre saison) 2.694 ha ont été aménagés sommairement au bénéfice des producteurs grâce au Fonds de développement local (FDL). Les femmes organisées en coopératives ont été les principales

bénéficiaires des composantes relatives au développement des cultures vivrières et maraîchères. Les activités de formation ont permis la formation de 12.350 bénéficiaires en huit mois. La forte proportion de femmes animateurs a permis la formation d'un plus grand nombre de femmes constituées en groupement bénéficiaires de ces services. L'ensemble de ces actions contribue à l'habilitation économique des femmes. La performance est satisfaisante.

### **A.3.6 Impact sur le développement**

2.1.1.25 Le projet a démarré le 1<sup>er</sup> janvier 2004 et a huit mois d'activité. Les résultats jusqu'à présent obtenus, présagent la réalisation des objectifs du projet. En effet, les travaux d'aménagement sommaire ont permis la mise en place de la petite irrigation villageoise en saison sèche, dont les rendements à l'hectare ont été très importants (5 à 8 tonnes de maïs contre 1 à 2 tonnes en saison sèche). Ceci s'est traduit par une augmentation sensible des revenus des producteurs (500-800.000 CFA/ha contre 100-200.000 CFA/ha en hivernage). Le projet a contribué fortement à l'élévation du niveau technique de 12.350 producteurs. L'acquisition de savoir-faire constitue un socle garant pour la réussite des actions à venir. La performance est satisfaisante.

### **A.3.7 Evaluation globale**

2.1.1.26 Les activités concernant l'intensification de la production agricole ont démarré et les résultats sont, à présent, encourageants. Ces activités s'accroîtront dans les campagnes agricoles à venir. Le renforcement des capacités de Commissions Villageoises de Gestion des Terroirs (CVGT), des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) et des producteurs ont également débuté et seront développés pendant les prochaines campagnes agricoles. La performance est satisfaisante.

| Indicateur | Conformité aux conditions | Acquisition des biens et services | Performance financière | Activités et travaux | Impact sur le développement | Evaluation. Générale |
|------------|---------------------------|-----------------------------------|------------------------|----------------------|-----------------------------|----------------------|
| Evaluation | 2,0                       | 2,00                              | 2,7                    | 2,00                 | 3,00                        | 2,3                  |

### **A.3.8 Problèmes et actions préconisées**

| Problèmes  | Actions préconisées              | Echéances |
|--|----------------------------------|-----------|
| Retards dans le traitement des dossiers (lancement des DAO, convention à passer avec sociétés) | Réduire les délais de traitement | Immédiat  |

#### **A.4. PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DANS LA PROVINCE DU SOUM-PHASE II (PDES-II)**

##### **A.4.1 Données administratives et financières de base (en UC)**

|   |   |   |
|---|---|---|
| <u>Montant du prêt initial</u> :<br>9,99 millions d'UC<br><u>Montant annulé</u> :<br>0,00 million d'UC<br><u>Montant du prêt net</u> :<br>9,99 millions d'UC  | <u>Source</u> :<br>FAD : 9,990 millions d'UC<br>Gouv : 1,84 millions d'UC   | <u>Montant décaissé</u> :<br>4,07 millions d'UC (40,4%)<br><br><u>Solde</u> :<br>5,95 millions d'UC (59,6%) |
| <u>Date d'approbation</u> :<br>29 mars 2000   | <u>Date de signature</u> :<br>28 août 2000  | <u>Date d'entrée vigueur</u> :<br>14 novembre 2001  |
| <u>Date limite dernier décaissement</u> :<br>30 septembre 2007  | <u>Organe d'exécution</u> :<br>Cellule autonome de gestion du projet (CAGP) au sein du Secrétariat Général du Ministère des Ressources Animales (MRA)                   |   |
| <u>Date dernière supervision</u> :<br>Novembre 2004   | <u>Audit des comptes</u> :<br>Rapports 2002 et 2003 soumis à la Banque.<br>Audit 2004 en cours<br><br><u>Rapports</u> :<br>Rapports régulièrement transmis à la Banque. |   |
| <u>Objectif et description</u> : Le projet vise le renforcement de la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté dans la Province du Soum. L'objectif spécifique est l'augmentation de la production animale et de ses dérivés et l'amélioration des revenus des populations. Les principales composantes sont : (i) Développement de la production ; (ii) aménagement et gestion des ressources naturelles ; (iii) animation, vulgarisation et recherche-développement ; (iv) restructuration et renforcement des OPA ; (v) appui à la commercialisation et à l'approvisionnement en intrants ; (vi) crédit aux producteurs et (vii) gestion du projet. |   |   |

##### **A.4.2 Conformité aux conditions préalables**

2.1.1.27 Le projet a été approuvé le 29 mars 2000 et mis en vigueur, le 14 novembre 2001, soit 18 mois après la date d'approbation. La mise en vigueur est intervenue 13 mois après la signature de l'accord de prêt. Ce retard certain n'a pas trop affecté le démarrage du projet qui a débuté en avril 2001 sur préfinancement du budget national. Le projet n'a pas encore réalisé une des conditions retenues au titre des « autres conditions » relatives à la fourniture au Fonds, six mois après la signature de l'accord de prêt, les accords de rétrocession signés avec au moins deux institutions financières. Ce retard est dû au fait que la Banque a réclamé une étude sur la mise en œuvre du volet crédit qui vient d'être achevée. Le Projet a procédé aux audits des comptes des exercices 2002 et 2003 qui ont abouti à la validation des états financiers des exercices et ont formulé certaines recommandations qui sont déjà en application au niveau du Projet. La Banque a demandé le lancement de l'audit de l'année 2004. Le projet envoie régulièrement au FAD les rapports d'activités trimestriels. Ces rapports permettent un suivi rapproché du projet. La performance est peu satisfaisante.

##### **A.4.3 Performances dans l'acquisition des biens et services**

2.1.1.28 La passation des marchés qui a accusé des retards. Le projet a lancé 26 AO et consultations (matériel roulant, services divers, système comptable/financier, étude socio-économique, renforcement et professionnalisation des OPA, etc.). Dans l'ensemble, la complexité

des procédures d'acquisition des biens et services (plusieurs dossiers traités sur une longue période) a occasionné des retards de démarrage des activités et partant des décaissements y afférents. Le fonds a assisté l'agence d'exécution pour l'élaboration des cahiers de charge de ces 26 AO. Une commission nationale d'attribution des marchés a été mise en place en vue de traiter au fur et à mesure les acquisitions prévues. Des représentants du projet participent avec l'agence d'exécution aux travaux de dépouillement et de sélection. La performance est peu satisfaisante.

#### **A.4.4 Performance financière**

2.1.1.29 Le premier décaissement a été effectué en mars 2002. Le Fonds a déjà réglé 24 demandes de paiement pour divers biens et services et le taux de décaissement est de 40,4%. En ce qui concerne les fonds de contrepartie, ils sont représentés par la contribution de l'Etat au titre des salaires, eau, électricité, téléphone et celle de bénéficiaires pour les travaux d'aménagement pastoral et gestion de l'environnement. Au cours de l'année 2003, la libération de la contrepartie nationale a accusé des retards de près de neuf mois. Au mois de novembre, la contrepartie de l'année 2004 n'était pas encore libérée. Par ailleurs, la mission d'audit de la Banque avait relevé que le comptable du projet cumule aussi la fonction de caissier. Il a été recommandé le recrutement d'un cabinet pour la mise en place d'un système de gestion financière et comptable. A ce jour, la comptabilité du projet est tenue à travers le logiciel spécial dénommé TROMPO. La performance est satisfaisante.

#### **A.4.5 Activités et réalisations du projet**

2.1.1.30 Le projet s'exécute conformément à sa programmation depuis son démarrage en avril 2001. Le taux de réalisation physique moyen est de 25%. Les principales réalisations ont consisté-en : (i) la mise en place de la CAGP, des organes et cadres de gestion et de l'équipe pluridisciplinaire pour l'approche participative, (ii) la tenue de l'atelier de planification et de suivi et d'évaluation, (iii) la sensibilisation des autorités et des bénéficiaires sur les objectifs du projet ; (iv) l'acquisition des équipements (véhicules tracteurs équipés, matériel divers), (v) l'élaboration de diagnostics participatif et des plans de développement villageois, (vi) la scarification des terres fortement dégradées, (vii) l'acquisition et le placement des géniteurs exotiques dans les troupeaux, (viii) le développement de l'élevage et de l'agriculture ; (ix) l'alphabétisation et la formation des producteurs, (x) la réalisation des trois cartes pédologiques, (xi) l'élaboration du plan de gestion environnementale et social, et (xii) l'audit des comptes. Ainsi, le projet tient à un rythme hebdomadaire des conseils de direction de la CAGP ainsi que la tenue trimestrielle des comités techniques et des sessions du comité scientifique du projet. Par ailleurs, le projet a importé du Brésil 30 zébus femelles de race *Girolando* et 10 zébus mâles de race *GR* et ses animaux produisent actuellement en moyenne 10 litres de lait en une traite contre 2,5 litres des races locales. Le volet qui n'a pas encore démarré est celui du crédit qui devait être mis à disposition des éleveurs pour financer les activités génératrices de revenus (laiteries, abatages) Le projet devra élaborer un cadre de gestion du crédit et un manuel d'utilisation et de gestion du fonds de garantie de crédit. La prise en compte de la question du genre, a été effectuée à travers le développement des cultures fourragères (niébé, sorgho fourragers et dolique) généralement pratiquée par les femmes, les mesures de santé spécifiques de santé pour les femmes et les enfants et enfin, l'aménagement des points d'eau. Le développement de 230 ha, l'amélioration de l'accès aux services de santé et l'allègement des tâches ménagères ont eu des retombées positives sur la situation des femmes.

2.1.1.31 Au niveau de la Direction du projet, il est relevé des insuffisances. En effet, l'Etat a mis à disposition du projet 06 agents au lieu de 09 prévus, ce qui a ralenti les activités sur le terrain et entraîne un cumul d'activités par certains agents de vulgarisation en élevage. Le personnel au niveau de la Division de l'Administration et des Finances est insuffisant. Tout le personnel a

bénéficié d'une formation du programme AMTA de la Banque. Les progrès constatés devront être consolidés. La Direction du projet depuis 2002 a procédé régulièrement à l'audit des comptes du projet.

2.1.1.32 Le Bureau d'études recruté en vue de sensibiliser les villageois et les amener à exprimer leurs besoins en vue de les formaliser dans un projet global a commencé ses activités. Il a mis en place à la satisfaction de l'administration et de la Banque une équipe multidisciplinaire de spécialistes. La performance est peu satisfaisante.

#### **A.4.6 Impact sur le développement**

2.1.1.33 A présent l'impact du projet sur le développement peut se mesurer par : (i) la production de lait dans les troupeaux bovins où ont été placés les animaux importés du Brésil qui est passée de 2,5 l à 10 l par vache et par jour ; (ii) la scarification (sous-solage) des terres dégradées (glacis) a induit une régénération des espèces et une augmentation de la biomasse herbacée qui est passée de 1 tonne à 3,2 tonnes de matières sèches/ha ; (iii) l'évaluation économique (Rapport Valeur Coût) des essais sur la fertilité des sols, a révélé que la combinaison du fumier et des engrais à demi dose représente l'option économique prometteuse (RVC = 5,9 pour le niébé et 2,1 pour le mil). La performance devrait être satisfaisante.

#### **A.4.7 Evaluation globale**

2.1.1.34 Le projet a pris environ 18 mois pour sa mise en vigueur. Le budget de l'Etat a assuré le fonctionnement de la CAGP en attendant la mise en vigueur du prêt. Il ne faut pas oublier les effets négatifs de la crise ivoirienne (09 neuf mois). Le projet est à sa troisième année d'exécution et les résultats jusqu'à présent obtenus sont satisfaisants. La maîtrise des opérations par la CAGP et l'adhésion des bénéficiaires à la démarche du projet et aux nouvelles techniques diffusées par le Projet, font bien espérer pour la suite des activités. L'évaluation globale du projet est peu satisfaisante.

| Indicateur | Conformité aux conditions | Acquisition des biens et services | Performance financière | Activités et travaux | Impact sur le développement | Evaluation. Générale |
|------------|---------------------------|-----------------------------------|------------------------|----------------------|-----------------------------|----------------------|
| Evaluation | 1,7                       | 1,5                               | 2,0                    | 1,5                  | 3,00                        | 1,9                  |

#### **A.4.8 Problèmes et actions préconisées**

| Problèmes   | Actions préconisées   | Echéances     |
|---|---|---------------|
| Baisse du montant total du prêt en FCFA                                 | Révision de la LBS  | Décembre 2004 |
| La faible gestion financière  | Le Recrutement d'un cabinet comptable en vue d'organiser la gestion financière des projets doivent être séparés | Janvier 2005  |
| Le retard dans le traitement des dossiers notamment celui sur le crédit | L'Etat devra mettre à la disposition du projet le des agents de santé animale (06)                              | Immédiat      |
| Changement de Task Manager à la Banque                                  | Réduire les délais de traitement des dossiers (BAD et Gvt)<br>Réduire la mobilité du personnel                  | Immédiat      |

## **A.5. PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL PIELA BILANGA (PDR-PB)**

### **A.5.1 Données administratives et financières de base (Achévé au 30 avril 2005)**

|  |   |  |
|--|---|--|
| <u>Montant du prêt initial</u> :<br>FAD : 9, 440 millions d'UC<br>FAT : 0,46 million d'UC<br><br><u>Montant à annuler</u> :<br>0,194 million d'UC<br><br><u>Montant du prêt net</u> :<br>9,29 millions d'UC  | <u>Source</u> :<br>FAD : 9,44 millions d'UC<br>FAT : 0,46 million d'UC<br>Gouv : 1,38 millions d'UC   | <u>Montant décaissé</u> :<br>FAD 9, 25 millions d'UC (98%)<br>FAT 0,42 million d'UC (91%)<br><br><u>Solde</u> :<br>0, 190 million d'UC (2%)<br>0, 04 million d'UC (9%) |
| <u>Date d'approbation</u> :<br>25 mai 1992   | <u>Date de signature</u> :<br>30 décembre 1993  | <u>Date d'entrée vigueur</u> :<br>21 septembre 1994  |
| <u>Date limite dernier décaissement</u> :<br>31 décembre 2004 – PROJET ACHEVE  | <u>Organe d'exécution</u> :<br>Agence d'exécution : Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques   |  |
| <u>Date dernière supervision</u> :<br>Décembre 1 2004  | <u>Audit des comptes</u> :<br>1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999 : faits ; Exercices 2000-2004 : En cours<br><u>Rapports</u> :<br>Transmission irrégulière à la Banque. |  |
| <u>Objectifs, description &amp; composantes</u> : Le PDR-PB vise l'amélioration du revenu des populations de la zone du projet, la contribution à l'autosuffisance alimentaire, la modernisation des systèmes de production, l'approvisionnement en eau des populations, la préservation de leur environnement, le désenclavement de la zone du projet. Les composantes du projet, financées par le FAD sont : (i) Développement de la production agricole, (ii) développement sylvo-pastoral et de la pêche (iii) crédit agricole, (iv) infrastructures rurales, (v) appui institutionnel, (vi) étude des aménagements hydro-agricoles de la Sirba et du Sidi-Kompenga (don). |   |  |

### **A.5.2 Conformité aux conditions préalables/Engagements**

2.1.1.35 La mise en vigueur du prêt a été déclarée le 21 septembre 1994 soit deux années et trois mois après son approbation. Le retard observé pour la signature de l'accord de prêt s'explique par des problèmes de capacité d'engagement du FAD, par la situation de sanction (arriérés de paiement) dans laquelle s'est trouvé le pays en 1992 et 1993 et les lenteurs accusées au niveau de la ratification de l'accord de prêt par les instances nationales. Un premier fonds de roulement a été libéré en novembre 1994. Le Gouvernement a accusé des retards dans la réalisation des autres conditions. Les rapports d'avancement trimestriels n'ont pas été régulièrement transmis à la Banque. Les comptes du projet ont été audités jusqu'en 1999. La consultation pour les audits de 2000 à 2002 a été lancée. Le Gouvernement a soumis à la Banque pour avis les DAO des audits de 2003-2005 et ces derniers ont été lancés. Le prêt présente un solde de 192 000 UC qui sera utilisé pour la réalisation de l'audit des exercices 2000-20024 et 2005. La performance est peu satisfaisante.

### **A.5.3 Performances dans l'acquisition des biens et services**

2.1.1.36 Les débuts de ce projet ont été difficiles car les procédures d'acquisition des biens et services et travaux du fait de la méconnaissance des règles de procédure de la Banque par l'agence d'exécution ont été effectuées avec d'importants retards. C'est ce qui explique en partie la longue durée de vie du projet. En effet, un total de trente deux (32) marchés ont été passés et exécutés sur

le projet. L'attention de la Cellule d'exécution du projet a été attirée sur la nécessité de s'assurer de la qualité des rapports d'évaluation des offres à soumettre à la Banque. Certains appels ont dû être repris. La performance est peu satisfaisante.

#### **A.5.4 Performance financière**

2.1.1.37 Le démarrage des activités de ce projet a été affecté par les problèmes financiers que connaissaient le Burkina Faso qui venait de s'engager dans la mise en œuvre des premiers programmes d'ajustements structurels. Le Gouvernement alors éprouvait des difficultés à mettre en place la contrepartie nationale. La révision de la liste des biens et services a été rendue nécessaire par le changement de parité du F CFA en 1995. Cette situation s'est améliorée progressivement. Le Gouvernement s'acquitte depuis de ses contreparties et la Banque a pu libérer les devises conformément aux prévisions du rapport d'évaluation. Le taux de décaissement de ce projet pratiquement achevé est de 98 %. L'intensification de dialogue à travers les différentes missions de supervisions a permis de normaliser la gestion financière du projet. Tous les FDR obtenus ont été justifiés sauf une partie du dernier en cours. La comptabilité du projet tenue à travers le logiciel CIEL n'a pas posé de problèmes particuliers. La performance est peu satisfaisante.

#### **A.5.5 Activités et réalisations du projet**

2.1.1.38 Ce projet a rencontré d'importants problèmes au cours de son exécution. Il a fait l'objet de révision de plusieurs listes des biens et services et de la prorogation de date limite de dernier décaissement à trois reprises. Au 31 décembre 2003 la plupart des objectifs du projet ont été réalisés. Au titre de la composante développement de la production agricole les résultats atteints sont : (i) 690 ha de Périmètres d'Irrigation par Eau de Ruissellement (PIER) ; (ii) 1.659 ha de sites anti-érosifs (SAE) ; (iii) 1.412 fosses fumières ; (iv) 32 puits maraîchers ; (v) 2.682 exploitations encadrées ; (vi) 5.390 tonnes de productions additionnelles, et (vii) une antenne «*Point d'Appui et de Pré- vulgarisation des Essais Multilocaux*» (PAPEM) construite. Pour ce qui est du développement sylvo pastorale les réalisations se résument : (i) 11 troupeaux de démonstration en embouche bovine, 1 centre de dressage de bœufs de trait, (ii) 02 bergeries de démonstration, (iii) 25 hangars à foin de démonstration, (iv) 09 puits pastoraux, (v) 01 abattoirs séchoir de 200 m<sup>2</sup>, (vi) 06 postes d'élevage, (vii) 07 logements d'agents d'élevage, (viii) 01 études de zone pastorale et (ix) 01 journées de démonstration sur le traitement de la paille à l'urée ; (x) 2.442 ha de boisement, (xi) 1.000 ha de mise en défens ; (xii) 600 ruches pour l'amélioration du système apicole, (xiii) récupération de 2.500 stères et 650 sacs de charbon de bois, (xiv) 237 tonnes de poissons frais et 8 débarcadères. En ce qui concerne la composante crédit agricole, dès son ouverture, la Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA) devenue Banque Agricole et Commerciale du Burkina (BACB) a octroyé des crédits sur fonds propres (plus de 2 milliards CFA) et sur la totalité des 381.250 UC rétrocédées. Le taux de remboursement dépasse 95 %. Pour effectuer ses opérations, le projet a mis à disposition de la CNCA les bureaux, les équipements et un véhicule. Il convient de signaler que depuis janvier 2004, la Banque Agricole et Commerciale du Burkina (BACB, ex CNCA) a déménagé à Bogandé. En ce qui concerne les Infrastructures rurales les réalisations sont : (i) 150 Km de pistes entretenues ; (ii) route Pouytenga-Bilanga (59 km) réalisée. L'exécution de la route a révélé des insuffisances de l'étude de base ; (iii) 107 forages positifs et (iv) adduction d'eau de la ville de Bilanga. L'appui institutionnel a permis (i) l'exécution de plusieurs protocoles passés avec différentes directions partenaires ; (ii) l'alphabétisation initiale de 750 producteurs(trices), (iii) la formation complémentaire de base de 750, et (iv) la formation en gestion des unités économiques.

2.1.1.39 Pour ce qui est des études d'aménagement hydro-agricoles de la Sirba et du Sidi Kompenga : l'étude est terminée. Cependant, la partie en aval (665 ha) ne sera pas financée à cause

du coût élevé. Par contre, la partie en amont sera prise en compte dans la phase II du projet. Une autre étude sur l'aménagement de 900 ha est en cours d'exécution. Ces superficies seront également prises en compte dans la phase II du projet.

2.1.1.40 La Direction du projet comprenait une équipe de 5 personnes dont 4 fonctionnaires (1 chef de projet, un gestionnaire-comptable, 1 agronome et 1 sociologue) et un assistant technique). Le personnel de soutien était au nombre de 25. En dépit des problèmes techniques rencontrés au niveau de l'exécution de ce projet, la Direction a fait montre d'une certaine rigueur dans la gestion du projet. En effet, le projet a été doté depuis 1995 d'un manuel de procédure qui était régulièrement appliqué. La Direction a engagé plusieurs marchés sans problèmes majeurs. En 2004, la Banque a approuvé le programme annuel d'activités de 2004 qui visera à consolider les acquis de la première phase du projet et à réaliser une étude d'exécution de 900 ha d'aménagement hydro-agricoles. La contre-performance a porté sur le manque de vigilance dont a fait preuve la Direction quant à la réalisation des audits du projet. En vue de résorber ce déficit, elle a procédé au lancement des audits portant sur la période 2000-2005. La performance est peu satisfaisante.

#### **A.5.6 Impact sur le développement**

2.1.1.41 Le projet a donné des résultats satisfaisants et des impacts positifs sur le développement qui peuvent être résumés comme suit : (i) amélioration des productions (végétale : 35 % et animale : 25 %) ; (ii) amélioration des conditions de vie des populations (eau potable : 5.000 personnes ; pistes ; école : 200 élèves ; CSPS ; etc.) ; (iii) facilitation de l'accès au crédit (environ 4.000 bénéficiaires) ; (iv) amélioration notable du taux d'alphabétisation et (v) amélioration des capacités de gestion des producteurs. La performance est satisfaisante.

#### **A.5.7 Evaluation globale**

2.1.1.42 Malgré son démarrage tardif (02 ans), le projet a pratiquement réalisé toutes les actions prévues à l'évaluation initiale, ainsi que celles qui se sont ajoutées. Cependant, sa programmation temporelle n'a pas été respectée. La performance globale du projet reste satisfaisante, malgré les trois prorogations accordées par la Banque pendant la durée de vie du projet. Depuis la dernière revue du portefeuille de 2002, le projet a élaboré un rapport d'achèvement actuellement en cours d'actualisation. Suite à une requête du Gouvernement, la Banque a procédé à l'évaluation de la seconde phase du projet (2002). La performance est peu satisfaisante.

| Indicateur | Conformité aux conditions | Acquisition des biens et services | Performance financière | Activités et travaux | Impact sur le développement | Evaluation Générale |
|------------|---------------------------|-----------------------------------|------------------------|----------------------|-----------------------------|---------------------|
| Evaluation | 1,33                      | 1,5                               | 1,8                    | 1,8                  | 2,00                        | 1,7                 |

#### **A.5.8 Problèmes et actions préconisées**

| Problèmes                          | Actions préconisées  | Echéances   |
|------------------------------------|--|---|
| Pérennisation des acquis du projet | Parachever l'étude d'évaluation finale du projet ;<br>Elaborer le rapport d'achèvement<br>Procéder à l'annulation du solde du projet | A réaliser avant mars 2005<br>A réaliser avant fin mai 2005<br>A réaliser avant mars 2005 |

## A.6 LE PROJET BAGRE

### A.6.1 Données Administratives et financières de Base ( Projet achevé au 30 avril 2005)

|   |  |  |
|---|--|--|
| <u>Montant du prêt initial :</u><br>33,18 millions d'UC<br><br><u>Montant éligible à l'annulation :</u><br>5,33 millions UC<br><br><u>Montant du prêt net :</u><br>27, 85 millions UC   | <u>Source :</u><br>FAD : 33,18 millions d'UC<br>Gouv : 9,68 millions UC<br>Autres : 26,60 millions d'UC  | <u>Montant décaissé :</u><br>27,85 millions d'UC (83,9%)<br><br><u>Solde :</u><br>5,33 (6,1 %) |
| <u>Date d'approbation :</u><br>15 juin 1989   | <u>Date de signature :</u><br>10 août 1989   | <u>Date d'entrée vigueur :</u><br>15 mars 1990   |
| <u>Date limite dernier décaissement :</u><br>31 décembre 2003 – PROJET ACHEVE   | <u>Organe d'exécution :</u><br>Maîtrise d'Ouvrage de Bagré/Ministère de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques  |  |
| <u>Date dernière supervision :</u><br>Mai 2004  | <u>Audit des comptes :</u><br>Exercices 1998 à 2003 : 1998 à 2000 : En cours de finalisation<br>2002-2004 : En cours de réalisation<br><br><u>Rapports :</u><br>Rapports régulièrement transmis à la Banque. |  |
| <p>L'<u>objectif</u> du projet est de participer au développement économique du Burkina Faso en contribuant : (i) à l'autosuffisance alimentaire par l'exploitation rationnelle des terres aménagées tout en réduisant le déficit céréalier et en dégageant un surplus commercialisable significatif ; (ii) à la réduction de la dépendance énergétique du pays vis-à-vis de l'extérieur dans l'importation des produits pétroliers ; (iii) à l'augmentation des revenus des paysans et (iv) à la formation et responsabilisation des exploitants à travers des mouvements coopératifs pour une auto-gestion. <u>Les composantes</u> du projet sont : (i) Equipement de la centrale électrique et ouvrages annexe ; (ii) Postes et ligne électrique ; (iii) route d'accès et pont de NIAOGO ; (iv) Installation des migrants + développement rural ; (v) Déboisement de la cuvette inondée ; (vi) cité développement rural + infrastructures sociales ; (vii) Rizerie ; (viii) Etudes + contrôle des travaux et (ix) Maîtrise d'Ouvrage de Bagré + Assistance technique..</p> |  |  |

### A.6.2 Conformité aux conditions préalables/Engagements

2.1.1.43 La mise en vigueur du prêt d'un montant de 36,02 millions d'UCF a été déclarée 15 mars 1990, soit neuf mois après la signature de l'accord de prêt et plus de dix-huit mois après l'approbation du projet. Ce projet qui a plus de quinze ans d'âge n'a pas été audité depuis 1998. A présent, les audits de 1998 à 2000 ont été élaborés et les rapports en cours de finalisation. Quant aux exercices 2001-2002 l'Auditeur a été retenu et a commencé ses activités. La performance est peu satisfaisante.

### A.6.3 Performances dans l'acquisition des biens et services

2.1.1.44 Les procédures d'acquisition des biens et services ont été dans l'ensemble respectées telles qu'édictées par la Banque. Cependant, les marchés ont été exécutés avec des retards. Les consultations ont dû être reprises pour se conformer aux recommandations, observations des différentes missions de supervision. L'attention de la Cellule d'exécution du projet a été attirée sur la nécessité de s'assurer de la qualité des rapports d'évaluation des offres à soumettre à la Banque. La performance est peu satisfaisante.

#### **A.6.4 Performance financière**

2.1.1.45 Le démarrage des activités de ce projet a été affecté par les problèmes financiers que connaissaient le Burkina Faso au début de la décennie 1990. Le Gouvernement alors éprouvait des difficultés à mettre en place la contrepartie nationale. Cette situation s'est améliorée progressivement. Le Gouvernement s'acquitte depuis ces dernières années des contreparties prévues au plan de financement du projet et la Banque a pu libérer les devises conformément au montant prévu dans le rapport d'évaluation. Le taux de décaissement de ce projet pratiquement achevé est de 83,95 %. La performance est satisfaisante.

#### **A.6.5 Activités et réalisations du projet**

2.1.1.46 Les activités du projet ont été réalisées avec d'importants retards entraînant un glissement dans le calendrier d'exécution du projet. Le projet devait normalement prendre fin en 1993. Cependant, compte tenu de la nature de certaines actions (aménagements des périmètres irrigués, construction des canaux et barrages), plusieurs requêtes ont été adressées à la Banque qui a répondu favorablement. Ainsi, la date du dernier décaissement était fixée au 31 décembre 2003. Lors du démarrage des activités du projet, les retards ont été attribuables au différend entre le Gouvernement et la CFD sur la conception des aménagements. La CFD souhaitait un aménagement progressif alors que les aménagements prévus devaient se réaliser en bloc. Toutes les composantes du projet ont été réalisées sauf celle relative à la rizerie. Au terme de quinze années de gestion, les réalisations principales ont concerné : (i) Les infrastructures sociales (13 centres d'accueil, lotissement de cinq (5) villages d'exploitants, construction de trois (3) écoles, réalisation de vingt un (21) forages, construction de six (6) logements pour encadreurs, ect.) ; (ii) Appui à la mise en œuvre de services des consultants ; (iii) Equipement de la Maîtrise d'Ouvrage de Bagré ; (iv) Actions en matière d'environnement ; (v) Actions en matière de crédit agricole ; (vi) Construction d'une cité de développement rural ; (vii) Elaboration d'un plan de développement intégré et de gestion de la zone du projet ; (viii) Désenclavement de la zone du projet et (ix) Etude de l'impact du Barrage de Bagré sur la santé des populations. La réalisation de ce projet était sensé de par ces objectifs (mise en place de barrage, développement des infrastructures sociales et de crédit) contribuer à l'amélioration de la situation des femmes.

2.1.1.47 La Direction du projet a eu au niveau du suivi de ce projet une performance peu satisfaisante. Elle n'a pas procédé à un audit des différends états financiers du projet. Le faible taux de recouvrement (soit 23%) sur les crédits accordés dans le cadre de ce projet dénote d'une faiblesse de la capacité de la structure. La Direction du projet a fait preuve d'un manque de rigueur dans la réalisation des audits du projet. Des mesures sont en cours pour résorber ce déficit. La performance est peu satisfaisante.

#### **A.6.6 Impact sur le développement**

2.1.1.48 Le projet de Bagré a finalement abouti à des résultats satisfaisants et des impacts positifs sur le développement du Pays (production d'électricité) et de la région (production agricole). Le désenclavement de la zone a été effectif : 19 km de route (allant de la RN16 au site du projet), ont été revêtus sur une longueur de 15,50 km. Les 3,5 km de route restante à bitumer, ont fait l'objet d'une requête auprès de la Banque qui n'a pas été acceptée. Cet axe contribue considérablement à l'écoulement de la production agricole des périmètres aménagés et au commerce dans la zone. La construction de la cité de développement rural est effective et comprend : dix (10) villas F4, dix (10) villas F3, deux (2) villas F2, un (1) bâtiment administratif, 1 bureau pour la BACB tous meublés avec électricité et eau courante. La construction de 13 centres d'accueil ; 5 villages d'exploitants lotis, 3 écoles construites, 21 forages réalisés, 6 logements pour

encadreurs, construction de pistes d'accès et des voiries internes aux cinq (5) premiers villages d'exploitants en rive droite, lotissement de deux (2) villages de pêcheurs, trois (3) magasins de vente d'intrants, etc. La performance est satisfaisante.

### **A.6.7 Evaluation globale**

2.1.1.49 L'ensemble des activités relatives aux différentes composantes du programme ont été exécutées avec du retard. La date de clôture du dernier décaissement fixée au 31 décembre 2003 devra être pour permettre l'achèvement de ces opérations notamment la réalisation des audits. Le reliquat de 5,09 millions UC sera annulé. La performance est peu satisfaisante.

| Indicateur | Conformité aux conditions | Acquisition des biens et services | Performance financière | Activités et travaux | Impact sur le développement | Evaluation Générale |
|------------|---------------------------|-----------------------------------|------------------------|----------------------|-----------------------------|---------------------|
| Evaluation | 1,33                      | 1,5                               | 2,3                    | 1,8                  | 2,00                        | 1,7                 |

### **A.6.8 Problèmes et actions préconisées**

| Problèmes  | Actions préconisées   | Echéances          |
|--|---|--------------------|
| Projet non audité depuis sa mise en vigueur                | Réaliser l'audit des comptes de 1989 à 2003                                   | Agence d'exécution |
| Non soumission du rapport d'achèvement                     | Elaborer le rapport d'achèvement du projet                                    | Agence d'exécution |
| Faible taux de recouvrement des crédits agricoles octroyés | Discussions en cours entre les différentes parties pour assainir la situation | En cours           |

## **A.7 LE PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DECENTRALISE ET PARTICIPATIF DANS LES PROVINCES DE BAZEGA ET KADIOGO (PDRDP-B/K)**

### **A.7.1 Données administratives et financières de base (en UC)**

|   |  |  |
|---|--|--|
| <u>Montant du prêt initial</u> :<br>15,00 millions d'UC       | <u>Source</u> :<br>FAD : 15,00 millions d'UC<br>Gouv : 3,340 millions d'UC<br>Bénéficiaires : 1,9 million d'UC   | <u>Montant décaissé</u> :<br>4,5 millions d'UC (30,0%) |
| <u>Montant annulé</u> :<br>0,00 million d'UC                  |  | <u>Solde</u> :<br>10,48 millions d'UC (%)              |
| <u>Montant du prêt net</u> :<br>15,00 million d'UC            |  |  |
| <u>Date d'approbation</u> :<br>18 avril 2001                  | <u>Date de signature</u> :<br>30 mai 2001  | <u>Date d'entrée vigueur</u> :<br>27 mars 2002         |
| <u>Date limite dernier décaissement</u> :<br>31 décembre 2007 | <u>Organe d'exécution</u> :<br>Cellule de Gestion du projet (CGP) au sein du Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (MAHRH) |  |

|   |  |
|---|--|
| <u>Date dernière supervision</u> :<br>Mai 2004  | <u>Audit des comptes</u> :<br>Exercices 2002 et 2003 : fait ;<br>Exercice 2004 : En cours<br><br><u>Rapports</u> :<br>Rapports régulièrement transmis à la Banque. |
| <u>Objectifs, description &amp; composantes</u> : L'objectif sectoriel du projet est de contribuer à la réduction de la pauvreté. Les objectifs spécifiques visent le renforcement de la sécurité alimentaire, la gestion rationnelle des ressources naturelles, l'augmentation des productions agricoles et animales et l'accroissement des revenus des populations. Les principales réalisations du projet sont : (i) mise en valeur de 29.250 ha de cultures pluviales, (ii) aménagement de 140 ha de riziculture irriguée, (iii) 250 ha de cultures maraîchères, (iv) aménagement de 600 ha de bas-fonds, (v) 700 ha d'arboriculture, (vi) réhabilitation de 1.000 ha d'anciens bas fonds, (vii) aménagement de 1.000 ha de pâturages naturels, (viii) aménagement de 200 km de pistes à bétail, 90 km de pistes rurales, et 70 de pistes forestières, (ix) mise en place d'un fonds de crédit (1,5 millions UC), (x) construction de 02 retenues d'eau, (xi) aménagement de la mare à crocodiles, (xii) réhabilitation de 07 retenues d'eau, (xiii) aménagement de 1.500 ha de forêts villageoises, (xiv) création de plantations forestières individuelles, (xv) 1.000 ha de pare-feux, (xvi) création de 60 forages, (xvii) réhabilitation de 15 forages et 48 puits à grand diamètre, (xviii) création d'un observatoire pour l'environnement, (xix) construction de 08 écoles de 03 classes, (xx) construction de 03 centres de santé, (xxi) mise en place d'un fonds d'investissement local (1,5 million UC), (xxii) mise en place d'un fonds pour la lutte contre HIV/MST (0,27 million UC) et (xxiii) mise en place d'une équipe pluridisciplinaire pour la mise en place d'un processus de développement local à la base et assurer le renforcement des capacités locales. |  |

### **A.7.2 Conformité aux conditions préalables/Engagements**

2.1.1.50 La mise en vigueur du prêt d'un montant de 15 millions d'UC a été déclarée en mars 2002 soit dix (10) mois après la signature de l'accord de prêt. Les autres conditions ont été satisfaites dans les délais prescrits dans le rapport d'évaluation. Le projet envoie régulièrement au FAD ses rapports d'activités annuels et semestriels. Cependant, compte tenu du grand nombre d'activités menées sur le terrain, il est recommandé au projet d'envoyer à la Banque des rapports trimestriels pour permettre le suivi rapproché de ces activités. Le Projet a procédé à l'audit des comptes des exercices 2002 et 2003 qui a abouti à la validation des états financiers des exercices et a formulé certaines recommandations qui sont déjà en application au niveau du Projet. L'audit de l'année 2004 est en cours. La performance est satisfaisante.

### **A.7.3 Performances dans l'acquisition des biens et services**

2.1.1.51 Les procédures d'acquisition des biens et services et travaux ont été respectées dans l'ensemble. En tout, Vingt et Un (21) marchés ont été passés et exécutés sans problèmes majeurs. Les prestations prévues dans les cahiers de charge ont été réalisées avec satisfaction. Les procédures nationales d'acquisition des biens et services ont parfois des différences avec celles de la Banque, faisant souvent recours à des séances de rapprochement qui ont pour conséquence l'allongement des délais d'acquisition. Une commission nationale d'attribution des marchés a été mise en place pour les dépouillements. Des représentants du projet participent aux travaux de dépouillement et de sélection. La performance est satisfaisante.

### **A.7.4 Performance financière**

2.1.1.53 La disponibilité des fonds en devise et en monnaie locale a été conforme au calendrier d'exécution du projet. Le taux de décaissement est de 30,0% est également conforme aux prévisions du rapport d'évaluation. A ce jour, le projet a déjà reçu cinq fonds de roulement (FDR). Les quatre premiers fonds ont été totalement justifiés. Il reste à justifier une partie du 5<sup>ème</sup> et la reconstitution du 6<sup>ème</sup> est déjà transmise à la Banque. Par ailleurs, toutes les demandes de fonds de

contrepartie au titre des exercices antérieurs sont satisfaites. Les bénéficiaires participent au financement des composantes «*aménagement et gestion des ressources naturelles*», «*développement des systèmes de production*» et «*amélioration des conditions de vie*». Leur contribution se concrétise par une participation physique aux travaux de réalisation des infrastructures socio-économiques (forages, barrages etc.) et de défense et restauration des sols. La comptabilité du projet est bien tenue. La performance est satisfaisante.

#### **A.7.5 Activités et réalisations du projet**

2.1.1.54 Le projet a réalisé un taux d'exécution global 30,05%. Ce taux se répartit entre les principales composantes comme suit : 32,62% pour l'amélioration des systèmes de production à travers des activités de confection de fosses fumières, de réalisation des sites anti-érosifs, de productions maraîchères, d'arboriculture, d'amélioration génétique des espèces animales, de réalisation d'habitats améliorés du bétail et de formation des producteurs. La composante gestion et aménagement des ressources naturelles enregistre un taux de 26,86% avec pour activités essentielles les aménagements de forêts naturelles, les reboisements, la réhabilitation d'une station alevinage, la formation d'apiculteurs, de pépiniéristes et l'élaboration d'un plan d'action de suivi environnemental. L'amélioration des conditions de vie connaît un taux d'exécution de 13,27% basé sur les activités de réhabilitation de puits à grand diamètre, de construction de latrines améliorées, d'organisation de sessions de formation, d'information et de sensibilisation sur le VIH/SIDA. Enfin, le renforcement des capacités locales qui enregistre un taux d'exécution de 31,63% avec pour activités principales les missions de reconnaissance et de prise de contact avec les villages de la zone d'intervention du projet, l'appui des communautés à la réalisation de leurs Plans de Développement Villageois et à la mise en place des Commissions villageoise de Gestion des Terroirs dans le cadre de la mise en œuvre du processus de développement local. Les études relatives à l'exécution du Fonds d'Investissement Local et celle du crédit rural ont été réalisées et le déblocage des premiers fonds est en cours. La mise en œuvre effective de ces volets démarrera en 2004 et connaîtra une accélération en 2005.

2.1.1.55 La Direction du projet a été renforcée depuis juin 2003 par le recrutement de 10 cadres supérieurs de profils divers. Ceci a permis le démarrage effectif des activités de l'ensemble des composantes. La cellule de gestion du projet anime des concertations entre le projet et ses partenaires et ses et ses partenaires de développement de la zone du projet. La Direction du projet procède à un audit régulier des comptes du projet. La performance est satisfaisante.

#### **A.7.6 Impact sur le développement**

2.1.1.56 L'impact du projet sur le développement se mesure par l'accroissement sensible des revenus des populations bénéficiaires à travers l'aménagement de 107 ha de périmètres irrigués, exploités par 350 familles avec un gain de 500.00 FCFA/ha environ, le développement du petit élevage (aviculture) au profit des populations économiquement sensibles (femmes et jeunes) qui leur procure des revenus de 300.000 FCFA par personne et par an, l'accroissement de la sécurité alimentaire par l'intensification de l'agriculture et enfin la promotion de l'autogestion à travers la mise en œuvre du processus de développement local et la formation des communautés villageoises. La performance est satisfaisante.

#### **A.7.7 Evaluation globale**

2.1.1.57 Le démarrage effectif des activités du projet n'a pu se réaliser qu'en avril 2003, à la suite de la relocalisation de la BAD à Tunis. Le retard cumulé au démarrage est donc évalué à 20 mois. Néanmoins, le rythme d'exécution actuel du projet est appréciable (l'ensemble des 350

villages d'intervention sont couverts) et le niveau d'exécution de 27,17 % après 18 mois d'exécution effective et à un (1) an de la revue à mi parcours est satisfaisant. La performance est satisfaisante.

| Indicateur | Conformité aux conditions | Acquisition des biens et services | Performance financière | Activités et travaux | Impact sur le développement | Evaluation Générale |
|------------|---------------------------|-----------------------------------|------------------------|----------------------|-----------------------------|---------------------|
| Evaluation | 2,00                      | 2,00                              | 2,3                    | 2,00                 | 2,00                        | 2,0                 |

#### **A.7.8 Problèmes et actions préconisées**

| Problèmes  | Actions préconisées  | Echéances   |
|--|--|---|
| - Recrutement chefs antenne, animateurs et personnel complémentaire<br>- Accélérer le rythme d'exécution | - Consultation à lancer<br><br>Transmettre à la Banque les DAO (recrutement révision manuel de procédure, environmentaliste) | Avril 2005 (Sélection en cours)<br><br>Avril 2005 |

#### **A.8. PROJET D'HYDRAULIQUE RURALE 500 FORAGES**

##### **A.8.1 Données administratives et financières de base ( Projet achevé au 30 avril 2005)**

|   |  |  |
|---|--|--|
| <u>Montant du prêt initial</u> :<br>8,52 millions d'UC  | <u>Source</u> :<br>FAD : 8,521 millions d'UC<br>Gouv : 0,070 million d'UC  | <u>Montant décaissé</u> :<br>5,90 millions d'UC (69,26%) |
| <u>Montant éligible à l'annulation</u> :<br>3,13 million d'UC   |  | <u>Solde</u> :<br>2,6 millions d'UC (36,8%)              |
| <u>Montant du prêt net</u> :<br>5,39 millions d'UC  |  |  |
| <u>Date d'approbation</u> :<br>24 novembre 1993   | <u>Date de signature</u> :<br>30 décembre 1993   | <u>Date d'entrée vigueur</u> :<br>20 février 1995        |
| <u>Date limite dernier décaissement</u> :<br>31 décembre 2004 – PROJET ACHEVE   | <u>Organe d'exécution</u> :<br>Ministère de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques  |  |
| <u>Date dernière supervision</u> :<br>17 Avril – 05 Mai 2004  | <u>Audit des comptes</u> :<br>1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002<br>2003 (1 <sup>er</sup> semestre) fait ; .2 <sup>ème</sup> semestre 2003<br>Audit 2004 en cours<br><br><u>Rapports</u> :<br>Rapports régulièrement transmis à la Banque. |  |
| <u>L'objectif du projet</u> est de contribuer à l'amélioration des conditions matérielles et sanitaires des populations (environ 465.000 personnes). L'objectif spécifique est d'atteindre 20 litres/hab/j, contre les 10 litres actuels. Les principales réalisations du projet sont : (i) programme initial : qui portait sur la réalisation de 500 forages et qui s'est achevé en décembre 2000 ; et (ii) programme complémentaire (approuvé en avril 2000) qui porte sur la réalisation de 300 nouveaux forages, la réhabilitation de 450 forages, la maintenance en garantie totale de 1.250 pompes, la construction de 30 systèmes d'AEPS et le fonctionnement de la cellule du projet. Ce programme complémentaire doit se terminer en juin 2005. La zone du projet couvre neuf provinces, à savoir : Comoé, Houet, Kenedougou, Léraba, Tuy, et une partie des provinces de la Bougouriba, du Ioba, du Poni et du Mouhoun. |  |  |

## **A.8.2 Conformité aux conditions préalables/Engagements**

2.1.1.58 La mise en vigueur a été déclarée le 20 février 1995, soit environ 14 mois après la signature de l'Accord de prêt intervenue le 30 décembre 1993. Les autres conditions ont été satisfaites dans les délais prescrits dans le rapport d'évaluation. Les rapports d'avancement et d'audit ont été régulièrement transmis à la Banque exception faite de l'audit 2003 dont le projet de contrat vient d'être transmis à la Banque pour approbation. L'audit des exercices de 2004 est en cours. Le reliquat qui s'est dégagé après la réalisation des 500 forages prévus dans le rapport d'évaluation d'environ 4,30 milliards CFA, permet aujourd'hui la réalisation du *programme complémentaire* en cours. La performance est satisfaisante.

## **A.8.3 Performances dans l'acquisition des biens et services**

2.1.1.59 Les procédures d'acquisition des biens et services ont été globalement respectées. Tous les 08 marchés de la première tranche du projet ont été exécutés sans problèmes majeurs. Ceux de la présente phase complémentaire sont également en exécution et seront bientôt soumis à la Banque pour avis. En outre, il faut noter qu'une entreprise de forages n'a pu exécuter son contrat pour des raisons de faiblesses de capacité administrative. Cette situation a été à l'origine du recrutement d'une nouvelle entreprise qui présentement exécute les travaux. Ceci explique le retard du *programme complémentaire* qui devra conclure des avenants avec l'entreprise de forage, le fournisseur des pompes et l'Ing. Conseil pour atteindre totalement les nouveaux objectifs fixés. La performance est satisfaisante.

## **A.8.4 Performance financière**

2.1.1.60 La disponibilité des fonds en devise et en monnaies nationales ne pose pas de problèmes particuliers. Cependant, ce projet à ses débuts a été confronté aux difficultés financières du Burkina et sa gestion financière en a pâti. Avec l'amélioration de la situation financière du pays, le Gouvernement s'est progressivement acquitté de ces obligations financières ( contreparties nationales) Le taux de décaissement est de l'ordre de 69,26 % à ce jour. Cependant avec la dépréciation du taux de change et le niveau des coûts actuels des AEPS au Burkina, seuls 18 AEPS peuvent être réalisés au lieu des 30 prévus. La performance est satisfaisante.

## **A.8.5 Activités et réalisations du projet**

2.1.1.61 La réalisation des objectifs du projet s'est effectuée en 2000. Elle a consisté en la réalisation de 508 forages équipés de pompe à motricité humaine, devant permettre de satisfaire les besoins en eau potable de 250 000 habitants. Le constat de l'existence d'un important reliquat à la suite de la réalisation du projet a conduit la Banque à mettre en place *une phase complémentaire* approuvée en avril 2001 et qui comportait les cinq composantes suivantes : i) le recrutement des services de consultants ; ii) la mise en place de 300 nouveaux barrages équipés ; iii) 30 AEPS ; iv) la réhabilitation de 450 pompes et prestations annexes ; et v) la mise en place de la Cellule d'exécution du projet. A ce jour, ce volet complémentaire connaît déjà les réalisations suivantes : (i) 696 contrats signés avec les comités de points d'eau (villages) sur 750 (taux d'exécution : 93 %) ; (ii) 172 forages réalisés sur 300 (57,33 %) ; (iii) 437 réhabilitations sur 450 prévues (97 %) ; (iv) 538 pompes installées sur 720 (75 %). Le projet a connu un démarrage difficile après l'hivernage 2003 en raison de la non reprise des travaux de forage du deuxième lot de 150 forages. La date limite du dernier décaissement initialement fixée au 30 juin 2005 en raison de la défaillance de l'entreprise forage devra être prorogée. Le projet a soumis à la Banque une proposition de révision de la LBS qui devra permettre d'achever les activités du projet pour 2005. Les femmes

chargées des tâches ménagères et du développement des cultures vivrières devaient être les principales bénéficiaires de la réalisation des forages équipés de pompes à motricité humaine.

2.1.1.62 La performance peu satisfaisante de la Direction du projet explique les lenteurs constatées dans le traitement des dossiers. Ces lenteurs ont une des incidences financières sur les charges de fonctionnement du projet. Le délai d'exécution requis pour achever les travaux d'AEPS requerra une prorogation de la date limite du dernier décaissement. Du fait du glissement du calendrier d'exécution du projet, la performance est peu satisfaisante.

#### **A.8.6 Impact sur le développement**

2.1.1.63 Ce projet s'est exécuté dans des délais convenables car le glissement constaté ces dernières années est à mettre au compte de l'exécution du programme complémentaire. Les résultats positifs du projet en dépit des retards, permettra d'atteindre des impacts positifs sur la santé et sur l'amélioration des conditions de vie populations bénéficiaires (baisse des maladies hydriques, réduction substantielle de la corvée d'eau et augmentation de la disponibilité d'eau potable). Le retard dû au démarrage du programme complémentaire et à la résiliation du marché de l'entreprise FORH2O- SEFI d'autre part n'auront pas une influence directe sur les impacts positifs du projet. En outre, le projet a contribué à l'amélioration effective du taux de desserte en eau avec près de 680 forages fonctionnels. La performance est satisfaisante.

#### **A.8.7 Evaluation globale**

2.1.1.64 En dehors des AEPS, toutes les activités du projet se réalisent normalement et de façon satisfaisante. Actuellement l'accent est mis sur la formation des comités de points d'eau. Cependant, il conviendra de signaler que la vente d'eau n'est pas une pratique courante dans la zone du projet ce qui explique le taux relativement élevé des pannes aux pompes. La *réforme du système de maintenance* qui devrait être mise en place sur toute l'étendue du territoire, permettra la prise en charge totale par les populations des infrastructures hydrauliques réalisées par l'Etat. La performance est peu satisfaisante.

| Indicateur | Conformité aux conditions | Acquisition des biens et services | Performance financière | Activités et travaux | Impact sur le développement | Evaluation. Générale |
|------------|---------------------------|-----------------------------------|------------------------|----------------------|-----------------------------|----------------------|
| Evaluation | 2,00                      | 2,00                              | 2,00                   | 1,70                 | 2,00                        | 1,90                 |

#### **A.8.8 Problèmes et actions préconisées**

| Problèmes                          | Actions préconisées                      | Echéances                      |
|------------------------------------|--|--------------------------------|
| - Réduction du nombre des AEPS     | - Démarrer rapidement les travaux d'AEPS | A réaliser avant fin août 2005 |
| - Manque de formation des CPE      | - Achever la formation des CPE           | A réaliser avant fin août 2005 |
| - Prise en charge des points d'eau | - Achever les travaux de la réforme      | A réaliser avant fin mai 2006  |

## **A.9. ETUDE D'AMENAGEMENT DU SCHEMA NATIONAL D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (SNAT)**

### **A.9.1 Données administratives et financières de base (en UC)**

|  |  |   |
|--|--|---|
| <u>Montant du prêt initial :</u><br>2 millions d'UC<br><br><u>Montant annulé :</u><br>0, 00 million d'UC<br><br><u>Montant du prêt net :</u><br>2, 000 millions d'UC   | <u>Source :</u><br>FAD : 2,00 millions d'UC<br>Gouv : 0,125 millions UC            | <u>Montant décaissé :</u><br>0,00<br><br><u>Solde :</u><br>2 millions d'UC (100%) |
| <u>Date d'approbation :</u><br>24 mars 2004  | <u>Date de signature :</u><br>24 avril 2004  | <u>Date d'entrée vigueur :</u><br>122 avril 2004                                  |
| <u>Date limite dernier décaissement :</u><br>31 décembre 2007  | <u>Organe d'exécution :</u><br>Ministère de l'Economie et du Développement (MEDEV) |   |
| <u>Date dernière supervision :</u><br>Mai 2004   | <u>Audit des comptes :</u><br>S.O<br><br><u>Rapports :</u><br>S.O                  |   |
| <u>Objectifs, description &amp; composantes :</u> L'objectif global de l'étude est de contribuer durablement à la réduction de la pauvreté grâce au développement harmonieux de l'ensemble du territoire. L'objectif spécifique de l'étude est de doter l'administration et des collectivités territoriales d'un cadre de planification cohérent intégrant la dimension spatiale. La première phase intitulé Diagnostic et orientations durera 10 mois et consistera à élaborer les diagnostics sectoriels et territoriaux. Cette première phase sera sanctionnée par la tenue d'une série d'atelier. La seconde phase «élaboration du SNAT» d'une durée de 5 mois correspondra au développement du SNAT aux échelles prescrites et à l'élaboration du projet de programme prioritaire d'intervention. Cette seconde phase sera conclue par des ateliers au niveau des 13 Régions administratives du pays puis par un atelier national. La troisième phase «la mise en forme du SNAT» d'une durée de 8 mois correspond à la mise en forme finale de tous les documents du SNAT (documents écrits et graphiques sur supports papiers et numériques) et la validation du projet de programmes prioritaires d'intervention. |  |   |

### **A.9.2 Conformité aux conditions préalables**

2.1.1.65 La mise en vigueur du don a été déclarée le 22 avril 2004 soit un mois après l'approbation du projet. Les conditions préalables au premier décaissement et les autres conditions ont été réalisées en décembre 2004, soit huit mois après la mise en vigueur du projet. Le Gouvernement a exécuté avec célérité les conditions de premier décaissement relatives à : i) la fourniture de la preuve de la création de cellule de coordination du projet, ii) la nomination du coordinateur, ii) l'affectation des cadres nationaux prévus (un environnementaliste, un cartographe, un agro-économiste, un juriste spécialiste en foncier/institutionnaliste, un ingénieur des transports et le personnel d'appui nécessaire) , de la mise à disposition des locaux. Les autres conditions portent sur l'engagement à appliquer les conclusions et recommandations issues de l'étude. La performance est satisfaisante.

### **A.9.3 Performances dans l'acquisition des biens et services**

2.1.1.66 Le don n'est pas encore décaissé. Cependant, les procédures d'acquisition sont bien connues et maîtrisées par la contrepartie. Les acquisitions ont fait l'objet d'une note générale d'information publiée sur «*Development Business*» des Nations Unies. Suite à la publication de ladite note (31 août 2004), treize bureaux d'études ont manifesté leur intérêt. L'ouverture des

dossiers a eu lieu le 18 octobre 2004. L'Administration a transmis les PV et les dossiers à la Banque décembre 2004. La performance est satisfaisante.

#### **A.9.4 Performance financière**

2.1.1.67 Le don n'est pas encore décaissé. Cependant, le Gouvernement a déjà inscrit au budget 2005 sa contrepartie à hauteur de 95 millions CFA. Cette contribution servira à financer : i) les salaires du personnel ; ii) le fonctionnement partiel de la cellule ; iii) les bureaux ; et iv) la location des salles en vue de l'organisation d'ateliers. La disponibilité des fonds en devise et la disponibilité des fonds en monnaie locale ne devrait pas poser des problèmes majeurs. La performance est satisfaisante.

#### **A.9.5 Activités et réalisations du projet**

2.1.1.68 Le calendrier d'exécution prévu pour la réalisation de cette étude est de 21 mois. Elle sera réalisée par un Bureau d'étude pluridisciplinaire à recruter et exécutée sous la supervision du Ministère de l'Economie et du Développement (MEDEV) qui logera en son sein une Cellule de coordination de l'étude (CCE) placée sous la tutelle de la DGAT-DLR. La CCE sera chargée de la coordination de l'ensemble des travaux d'élaboration du SNAT. Elle présentera les résultats de ces travaux au Comité de pilotage de l'étude créé par arrêté ministériel et présidé par le MEDEV. Ce Comité aura pour tâche d'examiner les TDR des études, d'examiner les rapports d'étapes des schémas.

2.1.1.69 L'Administration a déjà lancé la pré-qualification avec publication sur UNDB comme prévu par les procédures de la Banque. Treize (13) soumissionnaires ont déposé leur manifestation d'intérêt et le dépouillement est en cours. Les résultats ont été transmis à la Banque qui les a approuvés. La Banque a aussi approuvé le DAO de consultation et le lancement est en cours. devront être transmis à la Banque incessamment afin que l'appel d'offres sur la base d'une liste restreinte pour l recrutement du Consultant puisse être lancée dans les meilleurs délais.

2.1.1.70 A l'origine, il était prévu l'élaboration concomitante de SNAT et de treize (13) Schémas Régionaux d'Aménagement du Territoire (SRAT). La Banque s'est engagée sur le financement du SNAT, alors que six (06) autres bailleurs (UE, GTZ, PNUD, Suisse, Pays Bas, Danemark) se sont engagés pour le financement de huit (08) SRAT. Il reste donc à boucler le financement de cinq (05) SRAT pour lesquels la Banque ne trouve pas d'inconvénients. En effet, la requête de financement des 05 SRAT vient de parvenir à la Banque. La prise en compte de la question de genre, s'effectuera au niveau de la composition du Comité de pilotage qui comprend un représentant du Conseil national de la population (CONAPO), des représentants des politiques sectorielles agricoles et des organisations paysannes nationales. La performance est satisfaisante.

#### **A.9.6 Impact sur le développement**

2.1.1.71 Les impacts suivants sont attendus suite à l'élaboration et de la mise en œuvre du SNAT : i) l'amélioration de la croissance économique par le développement des activités sur tout le territoire national ; ii) une exploitation rationnelle des ressources naturelles et leur préservation ; et iii) l'amélioration du cadre et des conditions de vie des populations. La performance est satisfaisante.

## A.9.7 Evaluation globale

2.1.1.72 L'étude n'a pas encore démarré. Cependant, il conviendra de signaler que la création de la Cellule de coordination de l'Etude et la nomination de ses membres n'ont pas encore reçu la non objection de la Banque. Le lancement de la consultation est en cours. Toutefois, afin de gagner de temps précieux, l'Administration a déjà procédé au lancement de la pré-qualification dont le dépouillement est en cours. La performance est satisfaisante.

| Indicateur | Conformité aux conditions | Acquisition des biens et services | Performance financière | Activités et travaux | Impact sur le développement | Evaluation. Générale |
|------------|---------------------------|-----------------------------------|------------------------|----------------------|-----------------------------|----------------------|
| Evaluation | 3,0                       | 3,00                              | SO                     | 2,00                 | 3,00                        | 2,75                 |

## A.9.8 Problèmes et actions préconisées

| Problèmes   | Actions préconisées   | Echéances  |
|---|---|--|
| - Accélérer les procédures pour le démarrage de l'étude | - Acquisition des équipements pour accélérer la mise en place de la CCE;<br>- Accélérer la procédure de recrutement du consultant ; | - A mi-novembre 2005<br><br>- Lancement en cours |

## 2.1.2 Secteur des transports

2.1.2.1 **Situation dans le secteur** : La part du secteur des transports et de la communication dans la formation du PIB s'est stabilisée à un niveau moyen de 6,4% entre 2002 et 2004. Le Ministère des infrastructures est responsable de la mise en œuvre et de la coordination de toutes les activités du secteur à travers le pays. Depuis 2001, le Ministère a été restructuré avec la création d'une Direction générale des pistes rurales. La politique sectorielle des transports accorde la priorité au renforcement de l'entretien périodique, l'assainissement et de l'amélioration de l'efficacité de l'offre des services de base en milieu rural. En ce qui concerne les télécommunications, il est signaler qu'avec l'appui du PNUD, de l'IDA et du FAD, un important programme de renforcement des nouvelles technologies de l'information et de communication (NTIC) a été mis en œuvre, en relation avec la décentralisation et le renforcement des capacités à la base.

2.1.2.2 Depuis 1970, le Groupe de la Banque a financé dix (10) opérations dont huit (8) projets et deux (2) études dans le secteur des transports au Burkina Faso pour un montant global d'engagements nets de 86, 08 millions d'UC, soit 16,5% des interventions totales. Les opérations achevées au nombre de huit (8) s'élèvent à 54,08 millions d'UC. Les deux opérations en cours d'exécution sont: i) le deuxième programme routier et ii) le projet d'entretien routier. Elles représentent un montant global d'engagement net de 32 millions d'UC, soit 11,4% des interventions en cours. Dans le secteur des infrastructures, les actions de la Banque visent principalement la sauvegarde du réseau routier. De manière générale, ces deux opérations s'exécutent de manière relativement satisfaisante et devront s'achever d'ici la fin 2005. Toutefois, il est à souligner que le Gouvernement ne réalise pas systématiquement les audits et ne transmet régulièrement les rapports d'avancement trimestriels.

## **B.1. LE PROJET D'ENTRETIEN ROUTIER (PER)**

### **B.1.1 Données administratives et financières de base (en UC)**

|  |   |  |
|--|---|--|
| <u>Montant du prêt initial</u> :<br>10,00 millions d'UC<br><br><u>Montant annulé</u> :<br><br><u>Montant du prêt net</u> :<br>10,00 millions d'UC  | <u>Source</u> :<br>FAD : 10,00 millions d'UC<br>Gouv : 1,28 million d'UC  | <u>Montant décaissé</u> :<br>8,30 millions d'UC (83%)<br><br><u>Solde</u> :<br>1,69 million d'UC (17%) |
| <u>Date d'approbation</u> :<br>09 janvier 1997   | <u>Date de signature</u> :<br>13 février 1997   | <u>Date d'entrée vigueur</u> :<br>09 juin 1998   |
| <u>Date limite dernier décaissement</u> :<br>31 décembre 2005  | <u>Organe d'exécution</u> :<br>MITH   |  |
| <u>Date dernière supervision</u> :<br>Décembre 2004  | <u>Audit des comptes</u> :<br>Audit : Exercices 1999 - 2002 : fait ; 2003 et 2004 : En cours<br><br><u>Rapports</u> :<br>Rapports régulièrement transmis à la Banque. |  |
| <b><u>Objectifs, description &amp; réalisations attendues</u></b> : Les objectifs du projet sont ceux du Programme Sectoriel des Transports et visent à i) l'amélioration du niveau de service du réseau routier national ; ii) la réduction du coût d'exploitation des véhicules et du coût d'entretien routier ; iii) l'amélioration des compétences des agents de l'administration des routes. Les réalisations attendues du projet sont: i) la réhabilitation de 181 km de routes en terre ; ii) l'entretien périodique de 34 km de routes en terre ; iii) la formation des agents des TP et d'entreprises privées des TP ; iv) la remise en état du Centre de formation et de perfectionnement. |   |  |

### **B.1.2 Conformité aux conditions préalables/Engagements**

2.1.2.3 L'accord du prêt FAD de 10 millions d'UC approuvé le 09 janvier 1997, a été signé le 13 février 1997. La mise en vigueur du prêt est intervenue le 09 juin 1998, soit 16 mois après sa signature du fait des lenteurs administratives. La date limite de dernier décaissement, précédemment fixée au 30 juin 2004 vient d'être prorogée au 31 décembre 2005. Les rapports d'audit des comptes des exercices 1999 à 2002 ont été élaborés et les audits de 2003 et 2004 sont en cours. Le projet transmet régulièrement à la Banque les rapports d'avancements trimestriels. La performance est peu satisfaisante.

### **B.1.3 Performances des acquisitions**

2.1.2.4 Les procédures d'acquisition des biens et services et travaux ont été respectées dans l'ensemble. Tous les marchés et contrats pour l'exécution de la composante des travaux de réhabilitation et d'entretien périodique des routes en terre ont été passés et exécutés sans problèmes majeurs. Seules les acquisitions relatives aux composantes de formation ont connu un important retard dans leur exécution. Les derniers DAO qui portent sur les acquisitions des engins et équipements informatiques pour les chantiers écoles et le Centre de formation et de perfectionnement (CFP) viennent d'être élaborés par l'Emprunteur et sont soumis à la Banque pour son avis de non objection. La performance est satisfaisante.

#### **B.1.4 Performance financière**

2.1.2.5 La disponibilité des fonds en devises et celle des fonds en monnaie locale se sont effectuées conformément au calendrier d'exécution du projet. Le Gouvernement a régulièrement honoré sa contrepartie. Le taux de décaissement du prêt FAD est de 83% et le projet est à présent pratiquement achevé. La comptabilité de ce projet est bien tenue. La performance est satisfaisante.

#### **B.1.5 Activités et réalisations du projet**

2.1.2.6 L'ensemble du projet est pratiquement réalisé dans des délais convenables. Le projet a permis notamment de réaménager 215 km de route en terre qui ont permis d'améliorer l'évacuation des productions agricoles des zones de production vers les villes. La plupart des ouvrages sont achevés et méritent d'être confortés et sécurisés hors d'eau contre les dégradations. Il y a également nécessité de les doter de signalisations verticales. Les activités restant à réaliser concernent la composante « Formation » et portent sur trois principaux volets de cette composante : i) la formation des Formateurs ; ii) la mise en œuvre du chantier école et iii) la maintenance du parc du matériel d'entretien routier. La composante qui devra faire l'objet d'un suivi rapproché à trait à la formation. Les travaux et acquisition réalisés au titre du projet n'ont pas posé de problèmes majeurs. Toutefois la Direction du projet et le Ministère des infrastructures ont accusé un retard à satisfaire l'engagement pris à transformer le Centre formation et de perfectionnement en une structure autonome. La Direction du projet procéda régulièrement à l'audit des comptes du projet. La Banque a du renforcer le suivi du projet en vue de s'assurer de la mise en place d'un système de gestion comptable de qualité et la réalisation des audits temps. La performance est satisfaisante.

#### **B.1.6 Impact sur le développement**

2.1.2.7 Les premiers résultats obtenus en terme de travaux routiers sont satisfaisants. Les réalisations à présent attendues de l'exécution de ce projet sont outre la réhabilitation des routes en terre ; l'entretien périodique de 34 km de routes en terre ; la formation des agents des TP et d'entreprises privées des TP ; et la remise en état du Centre de formation et de perfectionnement. La performance est satisfaisante.

#### **B.1.7 Evaluation globale**

2.1.2.8 Hormis l'exécution de la composantes de formation, il est estimé que ce projet qui s'intègre parfaitement dans la politique sectorielle des transports s'est exécuté sans difficultés majeures. Le rythme d'avancement difficile dans ces débuts s'est progressivement amélioré. La performance globale du projet est satisfaisante.

| Indicateur | Conformité aux conditions | Acquisition des biens et services | Performance financière | Activités et travaux | Impact sur le développement | Evaluation Générale |
|------------|---------------------------|-----------------------------------|------------------------|----------------------|-----------------------------|---------------------|
| Evaluation | 1,7                       | 2,00                              | 2,66                   | 2                    | 2,00                        | 2,0                 |

#### **B.1.8 Problèmes et actions préconisées**

| Problèmes   | Actions préconisées  | Echéance                |
|---|--|-------------------------|
| Lenteur dans l'exécution de la composante Formation | - Lancer les appels d'offre pour l'acquisition des engins et des équipements pour le CFP et les chantiers écoles | Avant fin décembre 2004 |

## **B.2. LE DEUXIEME PROGRAMME ROUTIER (PR2)**

### **B.2.1 Données administratives et financières de base (en UC)**

|  |   |   |
|--|---|---|
| <u>Montant du prêt initial</u> :<br>22,00 millions d'UC<br><br><u>Montant annulé</u> :<br><br><u>Montant du prêt net</u> :<br>22,00 millions d'UC  | <u>Source</u> :<br>FAD : 22,00 millions d'UC<br>Gouv : 2,75 millions d'UC   | <u>Montant décaissé</u> :<br>3,92 millions (17,85%)<br><br><u>Solde</u> :<br>18,07 millions d'UC (82,15%) |
| <u>Date d'approbation</u> :<br>14 novembre 2001  | <u>Date de signature</u> :<br>07 décembre 2001  | <u>Date d'entrée vigueur</u> :<br>16 octobre 2002   |
| <u>Date limite dernier décaissement</u> :<br>30 décembre 2005  | <u>Organe d'exécution</u> :<br>DGR  |   |
| <u>Date dernière supervision</u> :<br>Décembre 2004  | <u>Audit des comptes</u> :<br>Exercices 2001 à 2004 : En cours<br><br><u>Rapports</u> :<br>Transmission irrégulière des rapports à la Banque. |   |
| <b><u>Objectifs, description &amp; réalisations attendues</u></b> : Le PR2 est une composante du Programme Sectoriel Transports 2 (PST-2) et à ce titre, il a pour objectif sectoriel de contribuer à la baisse des coûts de transport en vue d'améliorer la compétitivité de l'économie nationale et d'assurer une meilleure desserte des populations rurales. Son objectif spécifique est de sauvegarder et d'améliorer l'état d'une partie du réseau en terre existant et de renforcer la capacité de la DGR en matière de collecte des données routières et d'identification des matériaux routiers locaux. Les réalisations attendues du projet sont les suivantes : i) 620 Km de routes en terre entièrement réhabilitées, ii) 804 km de routes en terre entretenues en conformité avec les normes d'entretien périodique retenues, iii) renforcement de la banque de données routières par l'acquisition de matériels spéciaux de mesure des dégradations routières et de traitements des données et iv) identification de matériaux routiers locaux. |   |   |

### **B.2.2 Conformité aux conditions préalables/Engagements**

2.1.2.9 Le deuxième programme routier approuvé le 14 novembre 2001 et signé le 7 décembre 2001 a été mis en vigueur le 16 octobre 2002, soit environ 11 mois après la signature du prêt. La date limite du dernier décaissement est le 31 décembre 2005. Ce projet n'a pas été audité depuis 2001. Cependant, l'audit des exercices 2001, 2002 et 2003 est en cours. Par ailleurs, à ce jour, les conditions du premier décaissement du deuxième programme routier approuvé en novembre 2001 ne sont pas encore remplies (la Banque attend toujours les dossiers détaillés et les appels d'offres pour l'acquisition des travaux des biens et services de la Direction générale des routes). La performance est peu satisfaisante.

### **B.2.3 Performances des acquisitions**

2.1.2.10 Les procédures d'acquisition des biens et services et travaux ont été respectées dans l'ensemble. A l'exception des services de consultants pour l'audit financier, toutes les autres acquisitions relatives au Programme ont été réalisées ou sont en cours et les travaux sont en cours de démarrage. Les acquisitions ont porté sur : les travaux d'entretien périodiques ; de réhabilitation ; des services de consultants pour le contrôle et la surveillance des travaux ; les services des consultants pour la réalisation de l'étude de recherche de matériaux routiers ; l'acquisition des divers matériels informatique et pour l'audit des comptes du projet. Toutes les entreprises sont en phase d'installation de chantiers et devront être incitées à démarrer les travaux

puisque l'ordre de service de démarrage des travaux a été fixée au 26 juillet 2004. La performance est satisfaisante.

#### **B.2.4 Performance financière**

2.1.2.11 Le taux de décaissement de ce projet mis en vigueur en 2002 estimé à 17,85% est faible. Les paiements effectifs ont concerné : i) l'Entretien périodique ; ii) les travaux de réhabilitation ; iii) la recherche des matériaux ; iv) l'appui à la BDR . Des retards sont constatés dans les décaissements en dépit de la disponibilité des ressources en devises et en monnaie locale. La performance est peu satisfaisante.

#### **B.2.5 Activités et réalisations du projet**

2.1.2.12 Le démarrage des travaux a accusé un retard important par rapport aux prévisions. Ce retard estimé à 12 mois est essentiellement dû à la finalisation des études techniques. Les réalisations attendues du projet sont les suivantes : i) 620 Km de routes en terre entièrement réhabilitées, ii) 804 km de routes en terre entretenues en conformité avec les normes d'entretien périodique retenues, iii) renforcement de la banque de données routières par l'acquisition de matériels spéciaux de mesure des dégradations routières et de traitements des données et iv) identification de matériaux routiers locaux.

2.1.2.13 Les acquisitions au profit de la BDR ont été exécutées de la façon suivante : i) quatre véhicules de relevé DESY et suivi du réseau (lot 1 – exécuté à 100%), ii) fourniture de matériels de relevés (lot 2 - exécuté à 40%) ; iii) Fourniture de matériel informatique (lot 3 - exécuté à 65%). La composante identification de matériaux locaux s'est exécutée à 40% : 784 km ont été prospectés sur 1947 km, donnant 380 emprunts et 265 essais réalisés en labo soit 42% des essais prévus. Le dossier de consultation pour l'audit du projet a été lancé le 14 juillet 2004, l'ouverture des plis a eu lieu le 5 octobre 2004, le procès-verbal de l'analyse technique est finalisé et est en voie de transmission à la Banque pour requérir son avis de non objection. En ce qui concerne l'exécution des travaux routiers, quatre marchés et deux contrats ont été signés, mais les travaux proprement dits n'ont pas encore démarré.

2.1.2.14 L'Organe d'exécution devra attirer l'attention des entreprises concernées sur le risque de dépassement des délais contractuels si elles ne démarrent pas immédiatement les travaux. La Banque mettra l'accent sur le respect par les entreprises et les différents intervenants au projet du calendrier d'exécution du projet, notamment du calendrier d'exécution proposé par les entreprises elles-mêmes. L'absence de l'audit du projet depuis 2001 traduit le manque de rigueur dont fait preuve la Direction dans le suivi du projet. La performance est peu satisfaisante.

#### **B.2.6 Impact sur le développement**

2.1.2.15 Les premiers résultats obtenus ont permis de doter la DGR de véhicules techniques d'observation des routes, et d'identifier des matériaux locaux pour la construction des routes en terre. La mise en œuvre de ce projet permettra de réaliser l'objet attendu de sauvegarder et d'améliorer l'état d'une partie du réseau en terre existant et de renforcer la capacité de la DGR en matière de collecte des données routières et d'identification des matériaux routiers locaux. La performance est satisfaisante.

## **B.2.7 Evaluation globale**

2.1.2.16 Le projet connaît des retards dans l'exécution effective des travaux même si les composantes d'acquisition au profit de la Banque de données routières et de recherche de matériaux s'exécutent de façon relativement satisfaisante. Le rythme d'avancement des activités est passable. La performance globale du projet est peu satisfaisante.

| Indicateur | Conformité aux conditions | Acquisition des biens et services | Performance financière | Activités et travaux | Impact sur le développement | Evaluation Générale |
|------------|---------------------------|-----------------------------------|------------------------|----------------------|-----------------------------|---------------------|
| Evaluation | 1,70                      | 2,00                              | 1,70                   | 1,6                  | 2,00                        | 1,8                 |

## **B.2.8 Problèmes et actions préconisées**

| Problèmes  | Actions préconisées  | Echéance                |
|--|--|-------------------------|
| Non démarrage des travaux de route proprement dits | - Organiser une réunion avec toutes les parties prenantes pour arrêter un nouveau calendrier d'exécution réaliste; | Avant fin novembre 2004 |

## **2.1.3 Secteur des équipements collectifs (énergie, eau et assainissement)**

2.1.3.1 **Situation du secteur:** La gestion du secteur des équipements collectif relève du Ministère de l'énergie et des mines (MEM) qui a été créée en 1995 avec les attributions suivantes dans le domaine de l'énergie: i) l'élaboration et l'application de la législation et de la réglementation en matière de recherche, de production, d'approvisionnement et de distribution de produits électriques; ii) le contrôle des infrastructures énergétiques; iii) la promotion des énergies nouvelles et renouvelables et des économies d'énergie; et iv) le contrôle de la production, de l'approvisionnement et de la distribution des énergies conventionnelles.

2.1.3.2 Depuis décembre 1998, le sous-secteur est régi par la loi 060/98/AN portant réglementation générale de l'approvisionnement en énergie électrique. Cette loi qui vise le double objectif de sécuriser l'approvisionnement en quantité et en qualité et de réduire les coûts de production, élimine le monopole de la SONABEL avec la libéralisation de la production sur l'ensemble du pays, ouvrant ainsi le sous-secteur à la participation des investisseurs privés. Le sous secteur de l'électricité est en pleine réorganisation sur le plan institutionnel. Cette réorganisation vise à ouvrir le sous-secteur à la concurrence et aux investissements privés, afin de donner une nouvelle dynamique au développement de l'électrification au Burkina.

2.1.3.3 Depuis le début de ses opérations au Burkina Faso en 1970, la Banque a financé sept (07) opérations dans le secteur des équipements collectifs pour un montant d'engagements nets de 50,50 millions d'UC, soit 9,7% des interventions totales. Les opérations achevées sont au nombre de deux (2) et totalisent un montant d'engagements nets de 23,73 millions d'UC. Les opérations actives au nombre de cinq représentent un montant d'engagement net de 26,75 millions d'UC et représentant 9,5% des opérations en cours du secteur.

## **C.1. PROJET D'ADDUCTION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE OUAGADOUGOU (Projet ZIGA)**

### **C.1.1 Données administratives et financières de base (en UC)**

|   |   |   |
|---|---|---|
| <u>Montant du prêt initial</u> :<br>4,7 millions d'UC<br><br><u>Montant annulé</u> :<br><br><u>Montant du prêt net</u> :<br>4,7 millions d'UC   | <u>Source</u> :<br>FAD : 3,687 millions d'UC<br>Gouv : 1,718 million d'UC   | <u>Montant décaissé</u> :<br>0,914 million d'UC (19,27%)<br><br><u>Solde</u> :<br>3,826 millions d'UC |
| <u>Date d'approbation</u> :<br>15 décembre 1997   | <u>Date de signature</u> :<br>05 février 1998   | <u>Date d'entrée vigueur</u> :<br>20 octobre 2000   |
| <u>Date limite dernier décaissement</u> :<br>31 décembre 2005   | <u>Organe d'exécution</u> :<br>Maîtrise d'œuvre de ZIGA   |   |
| <u>Date dernière supervision</u> :<br>Novembre 2004   | <u>Audit des comptes</u> :<br>Rapport 2003 réalisé<br>Le rapport de 2004 sera disponible en juin 2005<br><br><u>Rapports</u> :<br>Transmission trimestrielle des rapports d'avancement à la Banque. |   |
| <b><u>Objectifs, description &amp; réalisations attendues</u></b> : Les objectifs du projet sont i) augmenter le taux de desserte en eau potable dans la ville de OUAGADOUGOU et ses environs, afin de satisfaire les besoins fondamentaux de la population à l'horizon 2010 ; ii) protéger et restaurer l'environnement en luttant contre l'action agressive de l'eau et les pollutions, afin qu'elles ne deviennent pas un facteur limitant au développement socio-économique. Dans le cadre de ce projet, le financement BAD concerne quatre volets : i) le Plan de Restauration des Revenus (PRR – Lot 0.4) ; ii) le Plan d'Atténuation des Impacts en Santé (PAIS – Lot 0.2) ; iii) le Réseau tertiaire et les Branchements (Sous-lot 6.2) ; iv) la Fourniture des Branchements (Lot 7). |   |   |

### **C.1.2 Conformité aux conditions préalables/Engagements**

2.1.3.4 L'Accord de prêt FAD d'un montant de 4,74 millions d'UC a été approuvé le 15 décembre 1997 et signé le 05 février 1998. Il a été mis en vigueur le 20 octobre 2000, soit après une longue période de 32 mois. L'ensemble du projet avait accusé du retard au démarrage à cause de la lenteur dans la mobilisation des ressources des divers bailleurs de fonds et de la séquence d'intervention des activités. A présent ces questions sont résolues. La date limite du dernier décaissement est le 31 décembre 2005. Ce projet a été audité pour une première fois en 2003 et le rapport a été envoyé à la Banque. La performance est peu satisfaisante.

### **C.1.3 Performances des acquisitions**

2.1.3.5 Les appels d'offres relatifs aux deux lots 6.2 et 7 (réseaux tertiaires et fournitures de branchements) constituant près de 75% du financement du FAD, ont été lancés le 20 janvier 2005. Aucun problème n'est pour le moment à signaler dans les procédures d'acquisition de ces lots. L'adjudication et le démarrage effectif des travaux sont prévus avant la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2005. La performance est satisfaisante.

#### **C.1.4 Performance financière**

2.1.3.6 La disponibilité des fonds en devises et de ceux en monnaie locale a été effective. Cependant, le niveau de décaissement relativement faible 19,3%, s'explique par le fait que les deux volets les plus importants du financement FAD (lots 6.2 et 7), n'ont pas encore démarré. Cette situation n'est pas forcément due à un retard imputable au projet, mais trouve son explication dans le fait que ces deux volets se situent en aval de tous les autres composant le projet, et ne peuvent être exécutés qu'après ceux situés juste en amont (lots 4.1, 4.2 et 6.1 : réseaux primaires et secondaires). Par conséquent, le taux de décaissement actuel du projet ne correspond qu'au volet PAIS qui connaît un bon rythme de progression avec près de 87% déjà décaissé pour cette composante. La performance est satisfaisante.

#### **C.1.5 Activités et réalisations du projet**

2.1.3.7 Le financement BAD est consacré à l'exécution de quatre volets : i) le Plan de Restauration des Revenus (PRR – Lot 0.4) : l'exécution de ce volet est entièrement terminée à l'heure actuelle ; ii) le Plan d'Atténuation des Impacts en Santé (PAIS – Lot 0.2) : en cours de réalisation ; iii) le Réseau tertiaire et les Branchements (Sous-lot 6.2) : non encore entamés ; iv) la Fourniture des Branchements (Lot 7) : non encore démarrée.

2.1.3.8 Globalement, le rythme d'exécution du projet connaît des améliorations. Le taux d'exécution physique au 30 septembre 2004 est de 54,7% tandis que le taux d'exécution financière est de 48,4%. Les lots actuellement en chantier progressent de manière satisfaisante.

2.1.3.9 Ces deux lots constituant près de 75% du financement du FAD devraient connaître un démarrage imminent, compte tenu de la bonne progression enregistrée pour les lots 4.1 et 4.2 (réseaux primaires des branches nord et centre) situés immédiatement en amont des premiers.

2.1.3.10 En effet, ces deux lots affichent des taux d'avancement actuels très satisfaisants de l'ordre respectivement de 94% et 70%. Ce qui a permis à l'organe d'exécution de procéder au lancement des DAO relatifs aux deux volets du FAD (Sous-lot 6.2 et lot 7), le jeudi 20 janvier 2005. Le planning arrêté permet d'envisager l'attribution des marchés relatifs à ces deux volets du FAD à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre de 2005 et un démarrage effectif des travaux correspondants dès la fin du premier semestre. Par ailleurs, le Gouvernement devra prendre des dispositions pour assurer la continuité du suivi épidémiologique du volet PAIS, notamment durant les périodes de réquisition pour d'autres tâches du personnel médical affecté au projet.

#### **C.1.6 Impact sur le développement**

2.1.3.11 Les premiers résultats obtenus après l'exécution partielle des lots 0.2 et 0.4 sont en deçà des prévisions. En outre, la non-réalisation des lots relatifs aux réseaux tertiaires et à la fourniture de branchements ne permet pas d'obtenir les résultats attendus, notamment l'adduction en eau potable de la ville de Ouagadougou à partir du barrage Ziga dans les délais impartis. Les mesures de redressement préconisées et décrites ci-dessous permettront de réaliser les objectifs du projet et d'améliorer la performance de ce projet. La performance de ce projet devrait être à terme satisfaisante.

#### **C.1.7 Evaluation globale**

2.1.3.12 Les volets lourds du financement FAD (lots 6.2 et 7) n'ont pas encore connu un démarrage du fait de leur situation très en aval par rapport aux autres composantes du projet

Cependant, les bons taux de progression enregistrés pour les lots 4.1, 4.2 et 6.1 situés immédiatement en amont des lots FAD, permettent de prévoir leur démarrage imminent. Par conséquent, le rythme d'avancement des lots FAD placés dans le contexte du projet, ne posent pour le moment pas de problèmes majeurs. Il convient à cet effet de préciser que le projet dans sa globalité peut être accrédité à l'heure actuelle d'un taux de réalisation de l'ordre de 70%. Ce qui a permis de constater l'arrivée de l'eau traitée de Ziga à Ouagadougou depuis juillet 2004. Seuls les travaux relatifs aux réseaux tertiaires (volets FAD), situés chronologiquement en bout de chaîne, n'ont pas encore démarré.

| Indicateur | Conformité aux conditions | Acquisition des biens et services | Performance financière | Activités et travaux | Impact sur le développement | Evaluation Générale |
|------------|---------------------------|-----------------------------------|------------------------|----------------------|-----------------------------|---------------------|
| Evaluation | 1,0                       | 2                                 | 2,0                    | 2                    | 2,00                        | 1,80                |

### **C.1.8 Problèmes et actions préconisées**

| Problèmes                       | Actions préconisées   | Echéance                           |
|---------------------------------|---|------------------------------------|
| Non démarrage des lots 6.2 et 7 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accélérer la finition des lots 4.1 et 4.2 ;</li> <li>- Continuer à tenir avec les entreprises et les bailleurs de fonds concernés les comités de supervision semestrielle du projet</li> </ul> | A compter du mois de décembre 2004 |

## **C.2. ETUDES D'AEP CENTRES SECONDAIRES ET D'ASSAINISSEMENT DE BOBO DILOULASSO**

### **C.2.1 Données administratives et financières de base (en UC) (Achévé au 30 avril 2005)**

|   |   |   |
|---|---|---|
| <u>Montant du prêt initial :</u><br>0,970 million d' UC<br><br><u>Montant annulé :</u><br><br><br><u>Montant du prêt net :</u><br>0,970 million d' UC | <u>Source :</u><br>FAD : 0,970 million d' UC<br>Gouv : 0,064 million d'UC       | <u>Montant décaissé :</u><br>0,967 million d'UC (99,79)<br><br><u>Solde :</u><br>0,00 |
| <u>Date d'approbation :</u><br>22 mars 2000   | <u>Date de signature :</u><br>28 août 2000                                      | <u>Date d'entrée vigueur :</u><br>28 août 2000  |
| <u>Date limite dernier décaissement :</u><br>31 Avril 2005  | <u>Organe d'exécution :</u><br>Direction Générale de l'Adduction en Eau Potable |   |
| <u>Date dernière supervision :</u><br><br>Novembre 2004   | <u>Audit des comptes :</u><br>S.O<br><br><u>Rapports :</u><br>S.O               |   |

**Objectifs, description & réalisations attendues :** L'objectif sectoriel de l'étude est de contribuer à l'amélioration du cadre et de la qualité de vie des populations en milieux urbains et semi-urbains par la fourniture de meilleurs services d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement (AEPA). L'objectif spécifique de l'étude est de mettre à la disposition du Gouvernement à l'horizon 2002 les outils de décision pour les interventions dans les domaines de l'assainissement collectif pour la ville de Bobo-Dioulasso et de l'approvisionnement en eau potable (AEP) dans les centres secondaires..

## **C.2.2 Conformité aux conditions préalables/Engagements**

2.1.3.13 Les études d'AEP des Centres secondaires et d'assainissement de Bobo Dioulasso ont fait l'objet d'un don d'un montant de 0,970 million d'UC qui a été approuvé le 22 mars 2000. L'accord de don a été signé le 28 août 2000 et mis en vigueur le 21 mai 2001, soit neuf mois après. Cependant, le démarrage des activités du projet n'a pas été effectif. La date de clôture du projet fixée a été prorogée au 31/03/2005 et les dernières factures sont parvenues. La performance est satisfaisante.

## **C.2.3 Performances des acquisitions**

2.1.3.14 Les études ont connu un retard d'environ de deux ans dû aux problèmes liés au non-respect des procédures de recrutement du Consultant. Le processus de recrutement a été repris, les Bureaux d'études ont été sélectionnés conformément aux règles de procédures approuvées par la Banque. Les deux études ont démarré le 1<sup>er</sup> octobre 2003 pour une durée respective de 16 et 12 mois. La performance est peu satisfaisante.

## **C.2.4 Performance financière**

2.1.3.15 La disponibilité des fonds en devises et celle des fonds en monnaie locale est effective. Cette est achevé et le taux de décaissement global de l'étude est de 99,8%. La performance financière du projet est améliorée par la bonne tenue de la comptabilité du projet et le versement régulier par le Gouvernement de sa contrepartie. La performance est peu satisfaisante.

## **C.2.5 Activités et réalisations du projet**

2.1.3.16 Le retard accusé au départ dans les procédure d'acquisition n'a pas eu d'incidence sur les délais globaux initialement prévus pour les deux études . En effet, celles-ci ont pu être terminées comme prévu le 28 février 2005. En outre, chacune de ces deux études a fait l'objet d'avenant dont les prestations ont été également terminées à la même date. Les factures de solde de l'ensemble des prestations (contrats de base et avenants) sont en cours d'acheminement à la BAD pour paiement. Les deux études avaient la consistance suivante : (i) Etude d'AEP 50 centres secondaires : le contrat de base a consisté à réaliser les études de détails pour l'approvisionnement en eau potable de 50 centres autour de Ouagadougou. L'avenant de 53 millions de FCFA, a permis de réaliser des essais de débits sur l'ensembles des forages du projet ; (ii) Etude d'assainissement de la ville de Bobo Dioulasso : le contrat de base a permis de faire les études de détails du réseau principal et d'une station de traitement par lagunage des eaux usées de la ville de Bobo Dioulasso. L'avenant portant sur un montant de 98 millions a permis quant à lui de financer les études de détail du prétraitement des effluents industriels de la ville. L'ensemble des prestations incluant les avenants a pu être terminé comme prévu à la fin du mois de février 2005. Le solde des paiements doit être assuré par la BAD avant le 31 mars 2005. Par conséquent, nonobstant les retards de départ sur les acquisitions, les objectifs de délai concernant ces études ont été atteints. Dès lors, la performance est peu satisfaisante.

### C.2.6 Impact sur le développement

2.1.3.17 Les résultats des deux études ont permis d'élaborer des dossiers techniques d'exécution pour l'approvisionnement en eau potable de 50 centres, pour la mise en place d'un collecteur principal débouchant sur une station de traitement par lagunage des eaux usées de la ville de Bobo Dioulasso, ainsi que de la conception du dispositif de prétraitement industriel des cinq principales industries (représentant 80% de la pollution engendrée).

### C.2.7 Evaluation globale

2.1.3.18 Les retards accusés au tout début, pendant la phase d'acquisitions ont été largement rattrapés. Dans la mesure où tous les rapports ont été déposés comme prévu avant fin février 2005. L'étude est à présent achevée. L'objet de l'étude qui était de mettre à la disposition du Gouvernement les outils de décision pour les interventions dans le domaine de l'assainissement collectif pour la ville de Bobo-Dioulasso et d'adduction en eau potable dans les centres secondaires est atteint. Au regard du retard accusé dans sa réalisation et des problèmes d'acquisition rencontrés, la performance de l'étude peut être considérée comme peu satisfaisante.

| Indicateur | Conformité aux conditions | Acquisition des biens et services | Performance financière | Activités et travaux | Impact sur le développement | Evaluation Générale |
|------------|---------------------------|-----------------------------------|------------------------|----------------------|-----------------------------|---------------------|
| Evaluation | 2,00                      | 1,5                               | 1,7                    | 1,7                  | 2,00                        | 1,8                 |

### C.2.8 Problèmes et actions préconisées

| Problèmes  | Actions préconisées                 | Echéance  |
|--|-------------------------------------|---|
| - Aucun retard spécifique n'est signalé, mais le retard de 2 ans accusé au début de l'étude doit être rattrapé | - Fin des études le 28 février 2005 | Les rapports ont été déposés comme prévu en fin février 2005. |

### C.3. Etude d'électrification rurale

#### C.3.1 Données administratives et financières de base (en UC)

|  |   |  |
|--|---|--|
| <u>Montant du prêt initial</u> :<br>0,912 million d'UC       | <u>Source</u> :<br>FAD : 0,92 million UC<br>Gouv : 0,052 million UC                           | <u>Montant décaissé</u> :<br>0,00                  |
| <u>Montant annulé</u> :                                      |   | <u>Solde</u> :<br>0,912 million d'UC (100%)        |
| <u>Montant du prêt net</u> :<br>0,912 million d'UC           |   |  |
| <u>Date d'approbation</u> :<br>17 avril 2002                 | <u>Date de signature</u> :<br>28 Mai 2002   | <u>Date d'entrée vigueur</u> :<br>01 novembre 2004 |
| <u>Date limite dernier décaissement</u> :<br>30 janvier 2004 | <u>Organe d'exécution</u> :<br>Agence d'exécution : Direction Générale de l'Electricité (DGE) |  |

|  |                                   |
|--|-----------------------------------|
| <u>Date dernière supervision</u> :<br>Novembre 2004  | <u>Audit des comptes</u> :<br>S.O |
| <u>Objectifs, description &amp; réalisations attendues</u> : L'étude vise au plan sectoriel à contribuer à l'amélioration du taux d'électrification du pays et au plan spécifique à fournir au Gouvernement un outil lui permettant de prendre des décisions cohérentes en matière d'investissement dans le domaine de l'électrification rurale. |                                   |

### **C.3.2 Conformité aux conditions préalables/Engagements**

2.1.3.19 Le don d'un montant de 0,912 million d'UC accordé par la Banque pour la réalisation de cette étude a été approuvé le 17 avril 2002. Le protocole de don a été signé le 28 mai 2002, soit un mois après. Cependant, l'étude mise en vigueur le 1 novembre 2004, soit deux années après son approbation, n'avait pas fait l'objet d'un premier décaissement en avril 2005. La date limite du dernier décaissement fixée au 30/01/2004 a fait l'objet d'une prorogation. La performance est peu satisfaisante.

### **C.3.3 Performances des acquisitions**

2.1.3.20 Les procédures de sélection du Consultant en vue de la réalisation de l'étude accusent un énorme retard. La préparation des dossiers d'acquisition des biens et services en vue du recrutement du Bureau d'études est à présent achevée. Le DAO a été lancé le 19 mai 2004 et le rapport d'analyse des offres a été transmis à la Banque en mars 2005. La performance est peu satisfaisante.

### **C.3.4 Performance financière**

**Sans objet**

### **C.3.5 Activités et réalisations du projet**

2.1.3.21 L'étude d'électrification rurale est à réaliser en deux étapes : Etape 1 : diagnostic de la situation et analyse des options d'électrification rurale Etape 2 : élaboration de la faisabilité économique, financière, environnementale et sociale d'un programme d'électrification rurale ; Mais auparavant, les actions suivantes ont été réalisées : i) Adoption des décrets d'application relatifs au Fonds de développement de l'électrification et à l'Agence d'Electrification Rurale et ii) désignation des membres du comité de coordination de l'étude. A ce jour, aucune ressource n'a été décaissée. Les frais de fonctionnement de la cellule seront transmis incessamment au Ministère des Finances et du Budget pour une demande de décaissement. Les autres paiements seront faits directement par la BAD.

2.1.3.22 La rédaction et la transmission du rapport d'analyse des offres techniques pour le recrutement du Consultant pour l'exécution de l'étude accuse un retard important. La date limite du dernier décaissement a expiré et devra être prorogée. Le rapport d'analyse des offres pour l'acquisition des équipements de la Cellule de coordination de l'étude est en cours d'examen par la Banque.

2.1.3.23 Le Gouvernement devra adresser une requête à la Banque pour demander la prorogation de la date limite du dernier décaissement et diligenter l'établissement du rapport d'analyse des offres pour le recrutement du Consultant. La Banque, de son côté, devra diligenter

l'examen du rapport de l'analyse des offres pour l'acquisition d'équipements en faveur de la Cellule de coordination de l'étude. La performance est peu satisfaisante.

### **C.3.6 Impact sur le développement**

2.1.3.24 L'objectif de cette étude était de formuler un projet en 2005. Au regard du retard enregistré, l'impact attendu ne peut être que tout juste satisfaisant.

### **C.3.7 Evaluation globale**

2.1.3.25 L'étude proprement dite n'a pas encore démarré alors que l'accord de don a été signé depuis plus de deux ans. La performance est peu satisfaisante.

| Indicateur | Conformité aux conditions | Acquisition des biens et services | Performance financière | Activités et travaux | Impact sur le développement | Evaluation Générale |
|------------|---------------------------|-----------------------------------|------------------------|----------------------|-----------------------------|---------------------|
| Evaluation | 1,00                      | 1,00                              | S.O                    | 1,00                 | 2,00                        | 1,25                |

### **C.3.8 Problèmes et actions préconisées**

| Problèmes                       | Actions préconisées   | Echéance                    |
|---------------------------------|---|-----------------------------|
| - Retards dans les acquisitions | - Le Gouvernement et la Banque devront diligenter respectivement l'élaboration des rapports d'analyse des offres et l'examen des documents transmis | Avant la fin trimestre 2005 |

## **C.4. PROGRAMME D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT (PROGRAMME AEPA)**

### **C.4.1 Données administratives et financières de base (en UC)**

|   |  |   |
|---|--|---|
| <u>Montant du prêt initial</u> :<br>20,00 millions d'UC       | <u>Source</u> :<br>FAD : 15,00 millions d'UC<br>FAD(don) : 5,0 millions d'UC<br>Gouv : 3,35 millions d'UC<br>Bénéf. : 2,44 millions d'UC | <u>Montant décaissé</u> :<br>00,00 UC             |
| <u>Montant annulé</u> :                                       |  | <u>Solde</u> :<br>20,00 millions d'UC (100%)      |
| <u>Montant du prêt net</u> :<br>20,00 millions d'UC           |  |   |
| <u>Date d'approbation</u> :<br>11 septembre 2003              | <u>Date de signature</u> :<br>18 Décembre 2003   | <u>Date d'entrée vigueur</u> :<br>2 décembre 2004 |
| <u>Date limite dernier décaissement</u> :<br>31 décembre 2009 | <u>Organe d'exécution</u> :<br>Direction Générale de l'Adduction en Eau Potable  |   |

|  |   |
|--|---|
| <u>Date dernière supervision</u> :<br>Novembre à décembre 2004.  | <u>Audit des comptes</u> :<br>Pas encore réalisé<br><br><u>Rapports</u> :<br>Pas encore réalisé |
| <b><u>Objectifs, description &amp; réalisations attendues</u></b> : Les objectifs du projet sont de mettre en place un ensemble de structures et d'infrastructures en vue de : i) maîtriser la collecte et l'évaluation des eaux pluviales ; et ii) renforcer l'assainissement autonome des eaux usées en milieu péri-urbain et scolaire. Fournir au pays les outils nécessaires à la planification des actions à court, moyen et long terme en assainissement. La mise en œuvre du programme devra permettre les réalisations suivantes : i) le projet d'assainissement pluvial de Bobo-Dioulasso ; ii) le projet d'assainissement autonome à Ouagadougou ; iii) l'étude d'assainissement collectif à Ouagadougou ; iv) l'étude d'assainissement de sept (7) centres secondaires et ; v) l'étude d'AEP de 75 centres secondaires. |   |

#### **C.4.2 Conformité aux conditions préalables/Engagements**

2.1.3.26 L'Accord de prêt FAD d'un montant de 15,0 millions d'UC a été approuvé le 11 septembre 2003 et signé le 18 décembre 2003. La mise en vigueur a été prononcée et notifiée au Gouvernement depuis le 2 décembre 2004. La mise en vigueur du prêt a eu lieu le 02 décembre 2004, soit un après l'approbation du prêt et don. L'accord du don de 5,0 millions d'UC a été mis en vigueur à la signature du don le 18 décembre 2003. Les preuves de la levée des conditions au premier décaissement restent à être fournies par le Gouvernement. Celles-ci, déjà remplies à 70%, devraient être complétées. La date limite du dernier décaissement est le 31 décembre 2009. L'évaluation de la performance du projet est satisfaisante.

#### **C.4.3 Performances des acquisitions**

**Sans objet**

2.1.3.27 La préparation de dossiers d'appel d'offres en vue de l'acquisition de consultation et de biens sont en cours de réalisation.

#### **C.4.4 Performance financière**

**Sans objet**

2.1.3.28 La mise en vigueur a été prononcée par GECL et notifiée au Gouvernement depuis le 2 décembre 2004. Les preuves de la levée des conditions au premier décaissement restent à être fournies par le Gouvernement. Celles-ci, déjà remplies à 70%, devraient être complétées avant fin mars 2005.

#### **C.4.5 Activités et réalisations du projet**

**Sans objet**

#### **C.4.6 Impact sur le développement**

2.1.3.29 La mise en œuvre du projet devra permettre au Burkina Faso de desserrer une des premières contraintes au développement du secteur agricole qui procure 80% des revenus. Sa mise en œuvre permettra de : i) maîtriser la collecte et l'évaluation des eaux pluviales ; ii) renforcer l'assainissement autonome des eaux usées en milieu péri-urbain et scolaire ; et .iii) fournir au pays les outils nécessaires à la planification des actions à court, moyen et long terme en assainissement. La performance de ce projet devrait être à terme satisfaisante.

### C.4.7 Evaluation globale

2.1.3.30 Le projet accuse déjà un de retard. Cependant, le processus du recrutement du responsable de l'Unité de coordination est lancé et le démarrage des activités du projet devra intervenir sous peu. La performance du projet devra être satisfaisante.

| Indicateur | Conformité aux conditions | Acquisition des biens et services | Performance financière | Activités et travaux | Impact sur le développement | Evaluation n. Générale |
|------------|---------------------------|-----------------------------------|------------------------|----------------------|-----------------------------|------------------------|
| Evaluation | 2,0                       | S.O                               | S.O                    | S.O                  | 3,00                        | 2,50                   |

### C.4.8 Problèmes et actions préconisées

| Problèmes  | Actions préconisées  | Echéance                               |
|--|--|--|
| Non réalisation des conditions de premier décaissement | - Accélérer la réalisation des conditions de premier décaissement. | Au plus tard le premier trimestre 2005 |

### 2.1.4 Le secteur social

2.1.4.1 Situation du secteur : Le Burkina Faso est confronté à des faiblesses importantes au niveau des secteurs sociaux. Le niveau actuel du taux de scolarisation global est bas et la situation préoccupante du secteur sanitaire rendent la réalisation des objectifs de développement du millénaire hors d'atteinte. Pour remédier à cette situation, le Gouvernement, a dans le cadre de son programme d'appui à la stratégie de la réduction de la pauvreté adopté un CDMT sectoriel au niveau de l'éducation qui sert de cadre de référence aux interventions des Bailleurs de fonds. Depuis 2002, l'aide extérieure finance l'éducation et la formation sous forme de dons ou de prêts par le biais d'un cadre partenarial mis en place entre les principaux partenaires techniques et financiers (PTF) pour soutenir et coordonner l'appui au Plan décennal de développement de l'éducation de base (IDA, FAD, France, Canada, Pays-Bas, etc.).

2.1.4.2 Dans le domaine de la santé, conformément au document de politique sanitaire national, une vingtaine de stratégies ont été élaborées et sont en cours de mise en œuvre. Parmi ces stratégies, on peut citer : (i) le développement des infrastructures sanitaires et des équipements ; (ii) l'opérationnalisation des districts sanitaires ; (iii) le développement des services à base communautaire ; (iv) l'élaboration d'un plan de développement des ressources humaines ; (v) la rationalisation des soins ; (vi) le renforcement des mesures de prévention de la transmission du VIH/SIDA ; et (vi) la mise en œuvre de stratégies intégrées de prévention des risques et de prise en charge de la santé des groupes vulnérables. Un plan d'action en matière de population été mis en œuvre en 2002 avec des programmes multisectoriels intégrés dont une composante importante porte sur le VIH/SIDA, le paludisme et les autres maladies infectieuses. Un CDMT sectoriel de la santé est en cours d'élaboration.

2.1.4.3 La Banque a financé onze (11) opérations dont neuf (9) projets et deux (2) études ( celle sur la population et sur la santé) dans le secteur social pour un montant global d'engagements nets de 101,7 millions UC, 19,6% des interventions totales. Les opérations achevées au nombre de six (6) totalisent un montant d'engagements nets de 37,66 millions d'UC. Sur ces opérations cinq opérations, quatre à savoir : i) le projet Education IV, ii) le programme de Réduction de la pauvreté

au niveau communal, iii) le projet de Renforcement des services de santé, et iv) le projet d'Appui à la lutte contre le VIH/SIDA sont en cours d'exécution. Le projet Education V n'est pas encore mis en vigueur. Le montant d'engagements nets des opérations en cours est de 64 millions d'UC, soit 25,6% des interventions sur les opérations en cours. Les détails sur l'état d'avancement et la performance de ces opérations sont indiqués ci-dessous.

## **D. EDUCATION IV**

### **D.1 Données administratives et financières de base (en UC)**

|   |  |  |
|---|--|--|
| <u>Montant du prêt initial :</u><br>16,50 millions d'UC<br><br><u>Montant annulé :</u><br>0,00 million d'UC<br><br><u>Montant du prêt net :</u><br>16,5 millions UC   | <u>Source :</u><br>FAD : 16,5 millions d'UC<br>Gouv : 2,00 millions d'UC   | <u>Montant décaissé :</u><br>11,83 millions d'UC (71,75%)<br><br><u>Solde :</u><br>4,66 millions d'UC (29,25%) |
| <u>Date d'approbation :</u><br>16 juillet 1997  | <u>Date de signature :</u><br>05 septembre 1997  | <u>Date d'entrée vigueur :</u><br>27 avril 1999  |
| <u>Date limite dernier décaissement :</u><br>31 décembre 2005   | <u>Organe d'exécution :</u><br>Bureau d'exécution de projet du Ministère des Enseignements Secondaire Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESSRS)                             |  |
| <u>Date dernière supervision :</u><br>Octobre 2004  | <u>Audit des comptes :</u><br>Exercices 2000, 2001, 2002, 2003, réalisés. 2004 : En cours ;<br><br><u>Rapports :</u><br>Rapports d'activités pas régulièrement transmis à la Banque. |  |
| <u>Les objectifs du projet</u> sont : i) développer l'éducation de base tout en améliorant sa qualité, ii) développer les enseignements professionnel, scientifique et technique, iii) renforcer la formation des jeunes producteurs ruraux, et iv) développer l'éducation des femmes adultes. Les principales réalisations attendues du projet sont les suivantes : i) 25 complexes scolaires construits et équipés ; ii) 2495 écoles primaires équipées en matériel didactique collectif ; iii) 6000 enseignants recyclés ; iv) 12 directions régionales de l'enseignement de base et de l'alphabétisation équipées ; v) 2 lycées professionnels et 10 laboratoires construits et équipés ; vi) travaux complémentaires réalisés au lycée technique de Ouagadougou (LTO) ; vii) 20 professeurs scientifiques, 10 laborantins, 5 techniciens de maintenance formés ; viii) 4 professeurs du LTO, 15 professeurs d'informatique recyclés ; ix) un système de formation modulaire conçu ; x) 3 centres de promotion rurale (CPR) réalisés et équipés ; xi) 950 jeunes agriculteurs formés en 12 mois et 800 agriculteurs formés en sessions de courte durée ; xii) 2000 jeunes filles formées en agropastoral ; xiii) 100 centres de promotion et d'alphabétisation des femmes (CPAF) construits et équipés ; xiiii) 100 alphabétiseurs recyclés et 40 000 femmes alphabétisées ; 6 cadres formés en informatique. |  |  |

#### **D.1.2 Conformité aux conditions préalables/Engagements**

2.1.4.4 L'accord de prêt de 16,5 millions d'UC a été signé le 05 septembre 1997 et le prêt mis en vigueur le 27 avril 1999, soit plus de 19 mois après la signature. Ce long délai est essentiellement dû au retard accusé dans le recrutement du personnel et du non-respect par l'Emprunteur des modalités de désignation du Chef de la Cellule d'exécution du projet définies dans le rapport d'évaluation. Une des autres conditions relatives à la transmission de la liste des membres des comités d'entretien des écoles a été satisfaite. La seule autre condition non réalisée concerne les statistiques scolaires de l'année 2003/2004 qui ne sont pas encore disponibles. La date limite de dernier décaissement du prêt a été prorogée au 31 décembre 2005. Les rapports d'audit des exercices 2000, 2001, 2002, et 2003 ont été réalisés et celui de l'année 2004 est en cours. Les

rapports trimestriels d'activités ne sont pas régulièrement transmis à la Banque. La performance est peu satisfaisante.

### **D.1.3 Performance des acquisitions**

2.1.4.5 Depuis le démarrage du projet, la maîtrise des règles de procédure de la Banque en matière d'acquisition s'est améliorée. Par ailleurs, plus de soixante marchés ont été passés et exécutés ou sont en cours d'exécution sans problème majeur à l'exception des entreprises qui ont accusé du retard dans la réalisation des travaux. La performance est satisfaisante.

### **D.1.4 Performance financière**

2.1.4.6 La disponibilité des fonds en devises et en monnaie locale n'a pas posé de problème particulier. Le premier décaissement a eu lieu en avril 1999 et le taux de décaissement du prêt FAD, fin avril 2005, est de 71,75 % tandis que celui de la contrepartie gouvernementale s'élève à 71,9 %. A neuf mois de la date limite de dernier décaissement, le faible niveau de décaissement du prêt FAD et de la contrepartie s'explique en grande partie par le retard accusé dans l'exécution des travaux des deux lycées professionnels, dans l'acquisition des équipements desdits lycées, et des manuels pédagogiques. Ces dernières acquisitions devraient relever les décaissements à un niveau plus acceptable. La performance est satisfaisante.

### **D.1.5 Activités et réalisations du projet**

2.1.4.7 Le non-achèvement des activités du projet à neuf mois de la date limite du dernier décaissement, du 31 décembre 2004, s'explique par le démarrage tardif de ses activités. Les activités réalisées se présentent comme suit : Dans l'enseignement de base, les principales réalisations portent sur : la construction et l'équipement de 25 complexes scolaires (75 salles de classe, 25 cantines, 25 magasins, 25 bureaux directeurs, 75 logements, 24 forages) ; l'équipement en matériel didactique collectif de toutes les écoles primaires du pays ; l'équipement en matériel informatique et roulant des directions régionales de l'enseignement de base et de l'alphabétisation ; le recyclage de 3 165 instituteurs adjoints. Pour le renforcement des enseignements professionnel, scientifique et technique, les réalisations portent sur : la construction et l'équipement de 10 laboratoires et 15 salles d'informatiques, de même que la réalisation des travaux complémentaires du LTO ; le recyclage de 90 enseignants de physique/chimie et des sciences de la vie et de la terre, 6 professeurs de série F2 ; la formation de 10 laborantins, 3 techniciens de maintenance, 150 agents en bureautique ; la tenue d'ateliers et séminaires de formation sur l'approche modulaire par compétences. En appui à la formation des jeunes producteurs ruraux, il a été réalisé : le centre de promotion rurale (CPR) du PK 60, l'équipement des trois CPR, la formation de courte durée de 743 jeunes producteurs ruraux (dont 203 femmes) portant sur l'agriculture maraîchère, l'élevage, l'artisanat, la production de la fumure organique et la formation coopérative, la formation de 12 mois de 297 jeunes. Dans le cadre du renforcement de l'éducation des femmes : la livraison du mobilier et équipement du CPR de Bapla et des 100 CPAF aux responsables administratifs des villages, la formation de 791 jeunes filles dans les domaines de l'agriculture, l'élevage et l'artisanat ; le recyclage de 95 alphabétiseurs et 397 femmes alphabétisées ; la réalisation de 37 campagnes de sensibilisation à la scolarisation des filles ; le matériel informatique, bureautique et roulant de la Direction de la promotion de l'éducation des femmes (DPEF) livré. Les activités suivantes ne sont pas encore achevées : la construction de 2 lycées professionnels, 2 CPR, 100 CPAF, l'équipement des 2 lycées professionnels et l'alphabétisation de 3 000 femmes.

2.1.4.8 Les méthodes de gestion du projet ont été améliorées à compter de 2002 avec l'élaboration du manuel de procédures administratives, financières et comptable et la formation du personnel à

son utilisation en octobre 2002. Les insuffisances relevées au niveau de la gestion de ce projet portent sur la réalisation irrégulière de l'audit des différents exercices annuels du projet. Des mesures sont prises pour résorber ce déficit. La performance est peu satisfaisante.

### **D.1.6 Impact sur le développement**

2.1.4.9 Certains effets du projet sont déjà perceptibles. Certaines des écoles primaires construites contribuent à l'augmentation du nombre des nouveaux inscrits. Il est de même de la formation des jeunes producteurs ruraux. La poursuite de l'exécution du projet permettra d'améliorer l'accès de la population et des élèves à l'eau potable et dans les zones du projet. L'équipement des laboratoires, la formation de 90 professeurs, de 10 laborantins, et de 150 agents en bureautique a amélioré la pratique des SVT et l'utilisation des équipements informatiques. La formation des jeunes producteurs à des technologies nouvelles a augmenté leur production. A titre d'exemple, le taux de réussite au Certificat élémentaire d'aptitude pédagogique (CEAP) des enseignants recyclés dans les régions de Dédougou, Koudougou, Ouagadougou et Ouahigouya a été de 98,60% en 2002 contre 80,12% dans les régions non couvertes par le projet. La performance est satisfaisante.

### **D.1.7 Evaluation globale de la performance**

2.1.4.10 Après un démarrage tardif, les activités du projet ne sont pas encore achevées à un mois de la date limite du dernier décaissement. Ce retard est du essentiellement aux faibles performances des entreprises recrutées entraînant d'importants retards ; et aux lenteurs dans l'acquisition des équipements des deux lycées. La performance globale du projet est peu satisfaisante.

| Indicateur | Conformité aux conditions | Acquisition des biens et services | Performance financière | Activités et travaux | Impact sur le développement | Evaluation Générale |
|------------|---------------------------|-----------------------------------|------------------------|----------------------|-----------------------------|---------------------|
| Evaluation | 1,3                       | 2,0                               | 2,7                    | 1,5                  | 2,00                        | 1,9                 |

### **D.1.8 Problèmes et actions préconisées**

| Problèmes  | Actions préconisées   | Echéances |
|--|---|-----------|
| La non réalisation de la dernière autre condition.   | Transmettre à la Banque les documents liés à la condition relative aux progrès réalisés en 2003 en matière de scolarisation des filles dans le pays.  | Mai 2005  |
| La mise en œuvre des recommandations formulées lors de l'audit 2002  | Informar la Banque des mesures prises en vue de corriger les faiblesses relevées lors de l'audit de 2002 et de prendre en compte les recommandations faites par l'auditeur et la Banque.            | Mai 2005  |
| Le retard dans la construction des lycées professionnels, des CPR et des 100 CPAF.                             | Rattraper le retard dans les travaux de construction des deux lycées en assurant un suivi rapproché et permanent des chantiers des deux lycées et présentant à temps les décomptes des entreprises. | Permanent |
| Les coûts des équipements des deux lycées professionnels dépassent les ressources disponibles sur le prêt FAD. | Veiller à ce que les dépenses du projet ne dépassent pas le budget disponible car tout dépassement du coût sera pris en charge par le Gouvernement.   | Mai 2005  |

## **D.2. PROGRAMME DE REDUCTION DE LA PAUVRETE AU NIVEAU COMMUNAL**

### **D.2.1 Données administratives et financières de base (en UC)**

|  |   |   |
|--|---|---|
| <u>Montant du prêt initial :</u><br>Prêt FAD : 14 millions d'UC<br>Don FAD : 1,5 million d'UC<br>AMINA : 0,160 million d'UC<br><br><u>Montant annulé :</u><br>0,00 million d'UC<br><br><u>Montant du prêt et don net :</u><br>15,5 millions d'UC   | <u>Source :</u><br>FAD : 14,0 millions d'UC<br>FAD (don) 1,5 million d'UC<br>Gouv : 1,47 millions d'UC<br>AMINA : 0,160 million d'UC<br>PNUD : 0,530 million d'UC                                 | <u>Montant décaissé :</u><br>Décaissements : Prêt : 5,19 millions d'UC<br>Taux de décaissement : 37,04%<br>Décaissement Don : 1,39 million d'UC<br>Taux de décaissement don : 92,6%<br><br><u>Solde :</u><br>Solde Prêt : 9,6 millions d'UC<br><br>Solde don FAD : 0,95 million d'UC (7,3%)<br>Solde AMINA : 0,16 million d'UC (100%) |
| <u>Date d'approbation :</u><br>10 décembre 1998  | <u>Date de signature :</u><br>05 février 1999   | <u>Date d'entrée vigueur :</u><br>16 novembre 1999  |
| <u>Date limite dernier décaissement :</u><br>31 décembre 2006  | <u>Organe d'exécution :</u><br>Unité de Gestion du programme sous la tutelle du Ministère de l'Economie et du Développement   |   |
| <u>Date dernière supervision :</u><br>Octobre 2004   | <u>Audit des comptes :</u><br>Exercices 2001 et 2002 réalisés. Exercices 2003 et 2004 : Cabinet recruté en février 2005.<br><br><u>Rapports :</u><br>Rapports régulièrement transmis à la Banque. |   |
| <u>Objectifs, description et résultats attendus :</u> Les objectifs spécifiques du programme consistent à : (i) renforcer les capacités institutionnelles et financières des populations et des communes ; et (ii) améliorer l'accès aux services sociaux de base. Les principales réalisations attendues du projet sont les suivantes : i) les populations, élus et personnels municipaux sensibilisés, formés et alphabétisés dans les 15 communes ; ii) 30 services domaniaux et d'état civil équipés et fonctionnels ; iii) un tableau de bord social et économique et 15 banques de données urbaines mis en place dans les communes ; iv) 15 plans de développement locaux élaborés ; v) le document de politique nationale d'action sociale et de la famille élaboré ; vi) le document de politique de promotion féminine au niveau local élaboré ; vii) infrastructures sociales de base et marchandes construites et équipées dans les 15 communes du projet ; viii) réalisation de micro-projets au profit des populations vulnérables pour développer des activités génératrices de revenus par le biais d'un fonds de crédit. |   |   |

### **D.2.2 Conformité aux conditions préalables /engagements**

2.1.4.11 Le prêt et les dons ont été signés le 05 février 1999, toutes les conditions préalables ont été entièrement satisfaites en 1999 et la mise en vigueur prononcée le 16 novembre 1999, soit neuf mois après la signature. Néanmoins, les conditions préalables au premier décaissement n'ont pu être réalisées qu'au premier trimestre 2001, en raison du retard pris dans le recrutement des cadres de l'Unité de gestion du programme (UGP). Le Gouvernement transmet régulièrement les rapports d'avancements trimestriels et les rapports d'audits. L'audit pour les exercices 2003 et 2004 sont en cours. Les rapports d'audit des exercices 2001 et 2002 ont été réalisés et soumis à la Banque début 2004 et ont fait l'objet d'observations. L'UGP devra informer la Banque des mesures prises pour corriger les faiblesses relevées. Toutes les autres conditions sont déjà satisfaites. La date limite de dernier décaissement a été prorogé au 31 décembre 2006. La performance est satisfaisante.

### **D.2.3 Performance dans l'acquisition, des travaux des biens et services**

2.1.4.12 Les règles de la Banque en matière d'acquisition de biens, travaux et services sont assez bien maîtrisées par l'UGP, le FODECOL et l'AGEDECOL dans le cadre des acquisitions sous leur responsabilité. L'UGP est responsable de toutes les acquisitions, à l'exception des infrastructures qui sont du ressort des communes et de leurs comités locaux d'attribution des marchés. Quinze marchés ont été passés et exécutés ou en cours. Les cadres de l'UGP, ayant reçu la formation de la Banque en mars 2004, ont formé les membres desdits comités en octobre 2004. Globalement, la performance du projet dans l'acquisition des travaux, des biens et des services est jugée satisfaisante. La performance est satisfaisante.

### **D.2.4 Performance financière**

2.1.4.13 La disponibilité des fonds en devise et en monnaie locale n'a pas posé de problème particulier. Le premier décaissement sur le prêt FAD a eu lieu le 15 novembre 2001 et le taux de décaissement du prêt, fin avril 2005, est de 37,04% ; les premiers fonds du don ont été décaissés le 18 octobre 2002 et le taux de décaissement actuellement est de 92,59% ; tandis qu'aucune ressource n'a été décaissée sur le don AMINA du fait de la non reconnaissance de cette source de financement par le SAP. Ce problème vient d'être résolu en mars 2005. Les fonds du PNUD /PVNU ont été entièrement décaissés dans le cadre de la mise à disposition des VNU depuis 2002. Quant à la contrepartie gouvernementale, le taux de décaissement est satisfaisant et s'élève à 98%. La performance financière du projet est satisfaisante.

### **D.2.5 Activités et réalisations**

2.1.4.14 Le taux d'exécution physique global du projet est de 43% est nettement en deçà des prévisions du calendrier d'exécution du projet. Les activités réalisées sont les suivantes : i) la réalisation de campagnes de sensibilisation et d'alphabétisation ont permis de toucher 22 630 personnes et 12 085 alphabétisées; ii) 30 agents (des services d'état civil et domaniaux) ont été recrutés pour les 15 communes, tous les plans communaux de développement sont en cours de finalisation, des experts ont été recrutés en appui au Ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale (MASSN) pour la formulation de sa politique d'action sociale et en appui au Ministère de la Promotion de la Femme ; iii) les premiers appels d'offres ont été lancés en septembre 2004 pour la réalisation des infrastructures sociales et les études de faisabilité des infrastructures marchandes sont en cours. Les modalités d'exécution du «Volet infrastructures» ont été modifiées, avec l'accord de la Banque, en attribuant la gestion de ce volet à l'Unité de Gestion du Programme, et limite la responsabilité de l'intermédiaire FODECOL à un rôle d'appui conseil. Le volet crédit géré par les intermédiaires FAARF et FCPB a démarré en juin 2003, et à ce jour un montant de 525 650 000 FCFA a été octroyé. Le démarrage du crédit a été un peu difficile, en raison de la volonté de certains maires de s'ingérer dans la gestion du crédit et de leur idée de subvention. Les conditions d'accès au crédit du FCPB sont également jugées trop sévères pour les populations pauvres. Il est à signaler que les crédits accordés ont concerné 65 groupes de femmes, 26 groupements d'hommes, 249 hommes, 117 femmes, soit un total de 1395 individus.

2.1.4.15 L'assistance recrutée pour le renforcement des services municipaux a assuré les prestations de services conformément son mandat, notamment la sensibilisation des populations, diffusion des spots radio, alphabétisation, crédit et aide à la création de certains comités locaux techniques de coordination. Le problème s'est trouvé au niveau de son interaction avec les intermédiaires de crédit. La Direction du projet a régulièrement transmis les rapports d'activités à la Banque. Le retard accusé sur les exercices 2003 et 2004 est en cours de résorption. La performance est peu satisfaisante.

## **D.2.6 Impact sur le développement**

2.1.4.16 Une étude d'impact du projet est en cours d'élaboration. Toutefois, quelques appréciations peuvent être données sur les résultats du programme. En terme de formation, 701 personnes ont pu apprendre un métier grâce à des formations techniques professionnels ; les campagnes d'alphabétisation ont conduit à créer un environnement lettré et à l'apprentissage d'un métier pour les populations ciblées ; plus de 12000 personnes ont été touchées dont 8 000 femmes. Les crédits accordés permettent aux clients de développer des activités génératrices de revenus. Le renforcement des communes leur permet d'identifier et répertorier les parcelles, d'établir plus d'actes d'état civil ; ceci va permettre d'augmenter leurs ressources financières. La performance est satisfaisante.

## **D.2.7 Evaluation globale de la performance**

2.1.4.17 Après le retard accusé dans le démarrage du programme et la mise au point du cadre d'intervention des structures intermédiaires lors de la revue à mi-parcours, l'exécution des activités devrait connaître une accélération appréciable. La performance du projet est satisfaisante et se présente comme suit.

| Indicateur | Conformité aux conditions | Acquisition des biens et services | Performance financière | Activités et travaux | Impact sur le développement | Evaluation Générale |
|------------|---------------------------|-----------------------------------|------------------------|----------------------|-----------------------------|---------------------|
| Evaluation | 2,3                       | 2,00                              | 2,0                    | 1,33                 | 2,7                         | 2,0                 |

## **D.2.8 Problèmes et actions**

| Problèmes   | Actions préconisées   | Echéance |
|---|---|----------|
| Les conditions d'accès au crédit avec le FCPB sont difficiles à satisfaire par les populations pauvres.                           | Discuter des conditions d'accès au crédit avec les partenaires d'exécution. Les conclusions seront transmises à la Banque.        | Mai 2005 |
| L'audit des comptes pour l'exercice 2003 n'est pas achevé.  | Accélérer la réalisation de l'audit 2003 et transmettre le rapport afférent à la Banque.  | Mai 2005 |
| La non mise en œuvre de l'ensemble des recommandations en vue de corriger les faiblesses relevées par les audits de 2001 et 2002. | Mettre en place une stratégie en vue de corriger les faiblesses relevées par les audits de 2001 et 2002 et en informer la Banque. | Mai 2005 |

## **D.3. PROJET DE RENFORCEMENT DES SERVICES DE SANTE (SANTE II)**

### **D.3.1 Données administratives et financières de base (en UC)**

|   |  |  |
|---|--|--|
| <u>Montant du prêt initial :</u><br>10,00 millions d'UC | <u>Source :</u><br>FAD : 10,00 millions d'UC<br>Gouv : 1,11 million d'UC | <u>Montant décaissé :</u><br>4,939 millions d'UC (49,4%) |
| <u>Montant annulé :</u><br>0,00 million d'UC            |  | <u>Solde :</u><br>5,06 millions (50,6%)                  |
| <u>Montant du prêt net :</u><br>10,00 millions d'UC     |  |  |

|   |  |  |
|---|--|--|
| <u>Date d'approbation</u> :<br>06 octobre 1999  | <u>Date de signature</u> :<br>07 février 2000  | <u>Date d'entrée vigueur</u> :<br>07 décembre 2001 |
| <u>Date limite dernier décaissement</u> :<br>31 décembre 2006   | <u>Organe d'exécution</u> :<br>Unité de Coordination du projet, Bobo-Dioulasso (UCP) du Ministère de la Santé  |  |
| <u>Date dernière supervision</u> :<br>Octobre 2004  | <u>Audit des comptes</u> :<br>Rapport des exercices 2002 et 2003 transmis à la Banque. Cabinet d'audit en cours de recrutement pour 2004.<br><br><u>Rapports</u> :<br>Rapports régulièrement transmis à la Banque. |  |
| <u>Objectifs, description et résultats attendus</u> : Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants : (i) améliorer l'accès et la qualité des services de santé dans les zones de Bobo-Dioulasso, Dédougou et Gaoua ; (ii) contribuer à la réduction de la morbidité et de la mortalité dans la zone du projet et ; (iii) renforcer les capacités institutionnelles du Ministère de la Santé au niveau national et régional. Le projet comprend les composantes suivantes : i) renforcement du système de santé de district ; ii) renforcement du deuxième échelon de référence ; iii) lutte contre les MST/SIDA ; iv) appui institutionnel au niveau régional et national ; et v) l'exécution du projet. |  |  |

### **D.3.2 Respect des conditions de l'accord de prêt**

2.1.4.18 Le projet a été approuvé le 6 octobre 1999, l'accord de prêt signé le 7 février 2000 et mis en vigueur le 7 décembre 2001, soit 22 mois après la signature. La mise en vigueur et les conditions préalables au premier décaissement ont été réalisées avec beaucoup de retard en raison du temps pris pour la sélection du personnel cadre de l'Unité de Coordination du Projet, principalement au premier recrutement non conforme du coordonnateur du projet. Sur les six autres conditions, cinq ont été remplies, il reste celle relative à «la liste nominative du personnel nécessaire au bon fonctionnement des structures». La date limite du dernier décaissement est fixée au 31 décembre 2006. Les rapports de l'audit des comptes des exercices 2002 et 2003 ont été réalisés et la mise en œuvre des recommandations de l'auditeur est en cours. Les rapports trimestriels d'activités sont régulièrement soumis. La performance est peu satisfaisante.

### **D.3.3 Performance dans l'acquisition des travaux, biens et services**

2.1.4.19 D'une manière générale, l'Unité de coordination du projet (UCP) maîtrise les règles de la Banque en matière d'acquisition des biens, travaux et services. De plus, une formation a été dispensée en mars 2003 à Ouagadougou par l'Institut de formation de la Banque. Un système de gestion du projet a été installé pour le suivi de la comptabilité, des marchés et des indicateurs ; et le personnel formé à son utilisation. La performance est satisfaisante.

### **D.3.4 Performance financière**

2.1.4.20 La disponibilité des fonds en devise et en monnaie locale n'a pas posé de problème particulier. Le premier décaissement sur le prêt FAD a eu lieu le 13 mars 2002 et le taux de décaissement du prêt, au 30 avril 2005, est de 49,4%. Le taux de décaissement sur les fonds de contrepartie est de 21,42 %. Un système comptable a été installé et le personnel formé à son utilisation. Les enregistrements des données comptables de l'année 2003 ont été entièrement réalisées. La performance est satisfaisante.

### **D.3.5 Activités et réalisations**

2.1.4.21 Les activités du projet, démarrées en mars 2002, se poursuivent sans problème majeur et ont atteint un taux d'exécution physique global estimé en octobre 2004 à 32%. Le calendrier d'exécution du projet est respecté. Depuis le début du projet, les principaux résultats suivants ont été atteints : i) 24 médecins en formation dans divers domaines et 2 techniciens de maintenance ; ii) acquisition des MEG pour les 15 districts, les deux CHR et les 278 CSPPS ; iii) acquisition de 4 véhicules ambulances de 6 véhicules de supervision et de 1 véhicule de liaison, du mobilier pour les deux CHR ; iv) financement des plans d'actions des partenaires ; v) 2 021 supervisions et de contrôle de gestion des dépôts dans les formations sanitaires ; vi) 950 réunions de comités de gestion des formations sanitaires ; vii) 103 rencontres de concertations au niveau districts et régions sanitaires ; viii) travaux de génie civil démarrés le 1er septembre 2004. A ce stade, la formation sur la prise charge des personnes vivant avec le VIH/SIDA a pu être dispensé à 25 personnes de niveau médecins, pharmaciens et chirurgiens dentistes, 60 infirmières et sages femmes et 30 femmes agents itinérants de santé et accoucheuses auxiliaires ; l'atelier de formation pour les agents de santé sur le protocole de surveillance deuxième génération du VIH appliqué au Burkina Faso a regroupé 85 agents de la santé publique dont 60 femmes. Les discriminations ont cependant persisté à un niveau de qualification plus élevée car sur 24 médecins envoyés en stage à l'étranger pour des spécialisations médicales dont une seule femme. La formation des médecins en gestion de district a réuni 17 médecins dont 3 femmes.

2.1.4.22 La Direction du projet a institué des rencontres périodiques en vue de garantir un management efficace des ressources humaines, au cours desquelles le programme de travail est élaboré après la revue de l'état d'exécution des activités précédemment programmées. La Direction effectue avec diligence ses tâches. Les rapports d'avancements sont transmis régulièrement et un système comptable a été installé et le personnel formé à son utilisation. La performance est satisfaisante.

### **D.3.6 Impact sur le développement**

2.1.4.23 Le projet dans sa conception et dans sa réalisation aura des résultats satisfaisants et des impacts positifs sur le développement. Le projet à travers la formation de 24 médecins dans diverses disciplines contribue de façon significative à rapprocher des soins de qualité de la population burkinabé. Quatre médecins formés en santé publique occupent déjà des fonctions de Directeur au sein du Ministère de la Santé. La construction et l'équipement des deux Centre Médicaux avec Antenne chirurgicale (CMA) dans la ville de Bobo-Dioulasso par le projet va changer fondamentalement le système d'offre des soins dans la région Ouest du Burkina. Plus de 670 000 personnes pourront facilement avoir accès à des soins chirurgicaux et obstétricaux de 2<sup>ème</sup> niveau. La Construction et l'équipement de douze Centres de Santé et de Promotion Sociales (CSPPS) permettra à environ 120 000 personnes d'accéder à des soins de qualité et à moins de 10 km d'un centre de santé. Dans le domaine du VIH/SIDA, les modules de formation du personnel de la santé permettront aux structures de soins d'assurer une prise en charge efficace des personnes infectées par le VIH/SIDA. La performance est satisfaisante.

### **D.3.7 Evaluation globale de la performance**

2.1.4.24 Après un démarrage tardif des activités du projet, l'exécution a atteint un rythme accéléré, les travaux ont démarré en septembre 2004. Dans l'ensemble, le délai d'exécution du projet devrait être respecté. L'évaluation globale est plus que satisfaisante et la performance du projet se présente comme suit.

| Indicateur | Conformité aux conditions | Acquisition des biens et services | Performance financière | Activités et travaux | Impact sur le développement | Evaluation . Générale |
|------------|---------------------------|-----------------------------------|------------------------|----------------------|-----------------------------|-----------------------|
| Evaluation | 1,7                       | 3,00                              | 2,7                    | 2,00                 | 3,00                        | 2,5                   |

### **D.3.8 Problèmes et actions**

2.1.4.25 A ce stade de son exécution, le projet Santé II ne rencontre pas de problème particulier.

## **D.4. PROJET D'APPUI A LA LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA**

### **D.4.1 Données administratives et financières de base (en UC)**

|  |  |   |
|--|--|---|
| <u>Montant du prêt initial :</u><br>5,00 millions d'UC<br><br><u>Montant annulé :</u><br>0,00 millions d'UC<br><br><u>Montant du prêt net :</u><br>5,00 millions d'UC  | <u>Source :</u><br>FAD : 5,00 millions d'UC<br>Gouv : 0,27 millions d'UC   | <u>Montant décaissé :</u><br>0,236 (4,7%)<br><br><u>Solde :</u><br>4,76 millions d'UC (95,3%) |
| <u>Date d'approbation :</u><br>19 novembre 2003  | <u>Date de signature :</u><br>18 décembre 2003   | <u>Date d'entrée vigueur :</u><br>18 décembre 2003  |
| <u>Date limite dernier décaissement :</u><br>31 décembre 2008  | <u>Organe d'exécution :</u><br>Secrétariat permanent du Conseil national de lutte contre le VIH/SIDA (SP/CNLS-IST) |   |
| <u>Date dernière supervision :</u><br>Octobre 2004   | <u>Audit des comptes :</u><br>Projet non démarré<br><br><u>Rapports :</u><br>Projet non démarré                    |   |
| <u>Objectifs, description et résultats attendus :</u> Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants : (i) renforcer les capacités des structures chargées de la coordination et de l'exécution du plan national multisectoriel de lutte contre le VIH/SIDA ; (ii) renforcer les activités opérationnelles de lutte contre le VIH/SIDA. Les principales réalisations attendues du projet sont les suivantes : i) le renforcement des capacités du Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre le VIH/SIDA et les IST, des comités ministériels, des comités provinciaux (110 personnes), communaux, départementaux (528) et villageois (712), du monde associatif dans les domaines de la planification, du suivi-évaluation, de l'informatique et de la gestion financière et comptable, la réalisation d'analyses situationnelles sectorielles et d'études d'impact, l'appui à l'exécution de plans d'action ; ii) activités de prévention de la transmission mère-enfant, de prise en charge médicale d'IST et d'infections opportunistes, et par les ARV, l'ouverture de sites sentinelles, l'appui aux personnes infectées et affectées, aux orphelins et enfants vulnérables. |  |   |

### **D.4.2 Respect des conditions de l'accord de prêt**

2.1.4.26 Le projet a été approuvé le 19 novembre 2003 et le don mis en vigueur le 18 décembre 2003 à la suite de la signature du protocole d'accord du don. La date limite du dernier décaissement est fixée au 31 décembre 2008. Les conditions préalables au premier décaissement relatives à la désignation de la structure de gestion, le recrutement du chargé de projet, du gestionnaire comptable, de la création d'un comité de pilotage ont été réalisées en janvier 2005. Quant aux autres conditions, la convention a été signée avec le PNUD et les comités de la

Présidence du Faso et des ministères chargés des Infrastructures, du Transport et du Commerce ont été mis en place. Il reste à élaborer les rapports d'analyses situationnelles avant de fournir à la Banque les plans d'actions desdits comités. La performance est satisfaisante.

#### **D.4.3 Performance dans l'acquisition des travaux, biens et services**

2.1.4.27 Le Secrétariat permanent du Conseil national de lutte contre le VIH/SIDA (SP/CNLS-IST) présente des capacités en matière d'acquisition, au regard du recrutement des deux cadres qui vient d'être effectué. Les contrats de ces cadres sont en cours de signature. La performance est satisfaisante.

#### **D.4.4 Performance financière**

2.1.4.28 Le premier décaissement sur le don a été effectué en mars 2005 (soit 4,7%) .

#### **D.4.5 Activités et réalisations**

2.1.4.29 Le CNLS-IST a démarré quelques activités, telle que l'évaluation des besoins pour la séro-surveillance par site sentinelle dans les régions sanitaires de Koudougou, Manga et Ziniaré. Le manuel d'exécution du projet a également été préparé et finalisé avec les structures et partenaires impliqués dans le projet. Au regard accusé dans le lancement des travaux, la performance est peu satisfaisante.

#### **D.4.6 Impact sur le développement**

2.1.4.30 L'impact sur le développement devra être hautement satisfaisant. Sa mise en œuvre devra permettre d'améliorer l'état de santé de la population en général la population et de façon spécifique de la réduction de l'incidence du VIH/SIDA. Ces dernières années, il a été constaté une progression de cette maladie. Ce projet devra bénéficier des services du PNUD et des ONG en vue de la réalisation des activités communautaires. Il prodiguera de l'assistance aux orphelins et enfants vulnérables. Au regard des effets attendus, une exécution du projet conformément aux objectifs devrait conduire à une évaluation satisfaisante.

#### **D.4.7 Evaluation globale de la performance**

2.1.4.31 La performance du projet se présente comme suit.

| Indicateur | Conformité aux conditions | Acquisition des biens et services | Performance financière | Activités et travaux | Impact sur le développement | Evaluation . Générale |
|------------|---------------------------|-----------------------------------|------------------------|----------------------|-----------------------------|-----------------------|
| Evaluation | 2,0                       | 2,00                              | 2                      | 1,5                  | 3,00                        | 2,0                   |

#### **2.1.5 Le Multisecteur**

2.1.5.1 Les opérations multi-sectorielles financées par la Banque au Burkina Faso visent depuis 2000 la réalisation des objectifs de développement du millénaire (ODM). Ces derniers sont principalement, la réduction de l'incidence de la pauvreté de 45% à 35% à l'horizon 2015, la réduction de la vulnérabilité des différents groupes cibles aux crises de toutes natures ainsi que l'inégalité entre les

différents groupes socio-économiques et les disparités régionales. Pour atteindre ces objectifs globaux, le Gouvernement s'est donné des objectifs spécifiques, répartis selon les 4 axes prioritaires suivants : i) la promotion d'une croissance durable, accélérée et équitable ; ii) l'accès des pauvres aux services sociaux de base ; iii) l'élargissement des opportunités en matière d'emploi et d'activités génératrices de revenus pour les pauvres ; et iv) la promotion de la bonne gouvernance.

2.1.5.2 Depuis 1970, le Groupe de la Banque a financé sept (7) opérations dont deux (2) appuis institutionnels et cinq (5) programmes de réformes pour un montant total d'engagement net de 82,93 millions d'UC, soit 15,9% des engagements nets. Les opérations achevées au nombre de cinq s'élèvent 65,08 millions d'UC. Les deux opérations en cours qui totalisent un montant d'engagements nets de 17,85 millions d'UC, 6,4% des engagements nets sont : le projet d'appui à la bonne gouvernance (PABG) qui est considéré comme l'une des opérations à problèmes de la Banque au Burkina Faso et le Programme d'appui complémentaire à la stratégie de la réduction de la pauvreté (PCASRP II) pas encore mis en vigueur.

## **E.1 PROJET D'APPUI A LA BONNE GOUVERNANCE**

### **E.1.1 Données administratives et financières de base (en UC)**

|  |  |  |
|--|--|--|
| <u>Montant du prêt initial</u> :<br>2,35 millions d'UC<br><br><u>Montant annulé</u> :<br>0,00 millions UC<br><br><u>Montant du prêt net</u> :<br>2,35 millions d'UC  | <u>Source</u> :<br>FAD : 2,350 millions d'UC<br>Gouv : 0,480 million d'UC  | <u>Montant décaissé</u> :<br>0,327 (14 %)<br><br><u>Solde</u> :<br>2,02 (86 %) |
| <u>Date d'approbation</u> :<br>06 juin 2002  | <u>Date de signature</u> :<br>15 février 2002  | <u>Date d'entrée vigueur</u> :<br>112 juin 2002                                |
| <u>Date limite dernier décaissement</u> :<br>31 décembre 2004  | <u>Organe d'exécution</u> :<br>Secrétariat Exécutif de la Bonne Gouvernance (SEBG).  |  |
| <u>Date dernière supervision</u> :<br>Novembre 2004  | <u>Audit des comptes</u> :<br>Audit 2003 et 2004 non réalisés<br><br><u>Rapports</u> :<br>Rapports régulièrement transmis à la Banque. |  |
| <u>Objectif et description</u> : L'objectif sectoriel du projet d'appui à la bonne gouvernance (PABG) vise à contribuer à l'amélioration de l'efficacité des prestations de services publics et renforcer l'utilisation rationnelle et équitable des ressources publiques, en vue de la réduction de la pauvreté. L'objectif spécifique du projet vise à contribuer au renforcement des capacités institutionnelles, humaines, documentaires et informatiques en vue de l'efficacité du service public. Les principales composantes du projet sont : i) l'appui à la modernisation de l'administration publique notamment la fonction publique, la justice, la coordination économique et le contrôle des finances publiques ; ii) l'appui à la décentralisation et à l'observatoire de la pauvreté ; iii) l'appui à la coordination et à l'observatoire de la bonne gouvernance, intégrant une agence de lutte anti-corruption. |  |  |

### **E.1.2 Respect des conditions**

2.1.5.3 L'accord de prêt est entré en vigueur en juin 2002 soit quatre mois après son approbation par le Conseil d'administration. Le Gouvernement soumet régulièrement les rapports d'avancement

trimestriels de ce projet. Cependant les comptes du projet n'ont pas fait l'objet d'un audit depuis le démarrage des activités du projet. Il a été demandé au Gouvernement d'entreprendre l'audit du compte spécial de l'exercice 2003-2004 dès à présent. Sa non réalisation entraînera une suspension des interventions de la Banque. Ce projet devra faire l'objet d'une prorogation de la date limite du dernier décaissement. La performance est considérée comme peu satisfaisante.

### **E.1.3 Acquisition des biens et services**

2.1.5.4 La non familiarisation de l'agence d'exécution aux règles de procédures a conduit au non-respect des règles de procédures de la Banque. La Banque a relevé des acquisitions d'équipements informatiques, le règlement de prestataires de service qui n'ont pas été effectuées conformément aux règles de procédure de la Banque. Ces dernières devront être reprises. Ceci contribuera à rallonger la durée du vie du projet qui accuse déjà un important retard. La performance est peu satisfaisante.

### **E.1.4 Performance financière**

2.1.5.5 Le premier fonds de roulement du projet du Groupe de la Banque a été mis en place en juillet 2003 soit 11 mois après la mise en vigueur du prêt. L'utilisation des ressources du projet est lente. Le Gouvernement a utilisé depuis la mise en vigueur du projet 14% des ressources et la gestion financière du projet a connu une évolution préoccupante à la fin de l'année 2004. Le projet n'a pas une comptabilité bien tenue et un manuel de procédure. La cellule d'exécution du projet devra acquérir un logiciel à parties double et élaborer un manuel de projet. Le projet devra justifier auprès de la Banque l'utilisation du premier fonds de roulement. La performance est peu satisfaisante.

### **E.1.5 Activités et réalisations**

2.1.5.6 Ce projet accuse d'important retard dans son exécution. Il devra pour la première fois faire l'objet d'une prorogation, la date limite retenue pour son dernier décaissement étant arrivée à terme au 31 décembre 2004. Les principales acquisitions du projet ont concerné les équipements informatiques, la réalisation de certaines formations et voyages d'études et la réalisation de quelques consultations. Le niveau d'activités réalisées au regard de la période d'exécution initiale fixée de deux années est très faible. Par ailleurs, la Direction du projet est peu performante et démontre d'une méconnaissance des règles de procédures. Ceci s'est traduit par des retards pouvant à terme avoir des implications financières certaines. Par ailleurs, le déficit constaté dans la réalisation de l'audit du projet est une insuffisance qu'il faut corriger. L'audit des exercices 2003-2004 devrait contribuer à mettre la lumière sur l'utilisation des ressources de ce projet depuis le démarrage des activités en septembre 2003. La performance peut être considérée comme peu satisfaisante.

### **E.1.6 Impact sur le développement**

2.1.5.7 L'impact du projet reste conditionné par l'adoption des mesures prises pour son redressement. L'application de ces mesures devrait permettre la réalisation partielle des objectifs attendus à savoir la diffusion de nouvelles procédures de gestion de l'administration et de fonctionnement des services publics. Le projet a pu réaliser quelques activités positives en direction de la promotion de la bonne gouvernance avec la contribution à la formulation de la politique de lutte contre la corruption et à l'organisation de voyages d'études des structures responsables du contrôle des finances publiques. La performance devrait à terme être satisfaisante.

### **E.1.7 Evaluation globale**

2.1.5.8 La performance globale de projet considéré comme un projet à problème est peu satisfaisante.

| Indicateur | Conformité aux conditions | Acquisition des biens et services | Performance financière | Activités et travaux | Impact sur le développement | Evaluation Générale |
|------------|---------------------------|-----------------------------------|------------------------|----------------------|-----------------------------|---------------------|
| Evaluation | 1,50                      | 1,00                              | 1,25                   | 1,50                 | 2,00                        | 1,45                |

### **E.1.8 Problèmes et actions**

| Problèmes   | Actions   | Echéance      |
|---|---|---------------|
| Méconnaissance des règles de procédure de la Banque | Suivre de manière rapprochée les l'exécution du projet                          | Continue      |
| Date de clôture du projet prévue pour fin 2004      | Proroger la date de clôture du projet d'une année                               | Décembre 2004 |
| Retard dans l'exécution du projet                   | Mettre en place un Comité de pilotage du projet                                 | Mars 2005     |
|   | Réaliser l'audit du projet  | Mars 2005     |
|   | Soumettre à la Banque un programme d'activité pour 2005 et le Budget y afférent | Début 2005    |

## **2.2 Projets âgés et projets à risques**

2.2.1 **Projets âgés** : Au 30 avril 2005, l'âge moyen du portefeuille actif est d'environ 79 mois, soit 3 ans et trois mois. A la date de la revue, le portefeuille actif comprenait (3) opérations âgées de plus de dix années, représentant un total de 51,4 millions d'UC, soit 19% des engagements nets du portefeuille. Ces trois opérations qui appartiennent toutes au secteur agricole sont les suivantes : i) le projet de Bagré, signé en octobre 1989 et mis en vigueur en mars 1990 ; ii) le projet de développement rural Piel-Bilanga signé en décembre 1993 et mis en vigueur en septembre 1994 ; et iii) le projet de l'hydraulique rurale signé en décembre 1993 et mis en vigueur en février 1995. Ces trois opérations sont depuis fin décembre 2004 achevées. Une attention devra toutefois être accordée aux opérations suivantes qui ont plus de sept ans : i) le projet Education IV ; ii) le projet d'entretien routier et ; iii) le projet d'AEP de la Ville de Ouagadougou.

2.2.2 **Projets à problèmes** : Les projets à problèmes sont définis comme des opérations ayant une note inférieure ou égale à 1,5 pour le critère relatif au respect des conditions générales et autres engagements ou pour le critère relatif à l'impact sur le développement. Les deux opérations à problèmes du portefeuille qui représentent environ 1% des projets actifs, relèvent du secteur des équipements collectifs et du multisecteur. Il s'agit : i) de l'étude d'électrification rurale mise en vigueur deux années après sa signature ; et ii) du projet d'appui à la bonne gouvernance. Dans le secteur des équipements collectifs, les critères faisant défaut à l'étude d'électrification rurale, sont le respect des conditions de prêts, (noté 1) et les critères relatifs à l'acquisition et à la réalisation des activités et travaux. La mise en vigueur de cette étude a eu lieu en novembre 2004 soit deux années après son approbation. La faible notation du projet d'appui à la bonne gouvernance de 1,4 qui relève du multisecteur est attribuable aux critères de respect des conditions de mise en vigueur et d'acquisition, notamment à cause de la non réalisation de l'audit du projet depuis son démarrage en septembre 2003, de la méconnaissance par l'agence d'exécution des règles de

procédures de la Banque et au faible taux de décaissement du projet qui était seulement de 14% après la mise en vigueur intervenue en juin 2002. Cependant, aucun projet n'a eu une note en deçà de 2 pour le critère relatif à l'impact sur le développement. Quant au critère relatif au respect des conditions des prêts et dons, trois opérations, le projet de développement rural Piela-bilanga, le projet de barrage de Bagré et le projet d'Education IV ont une note en deçà de 1,3.

**2.2.4 Projets à risques.** Les projets à problèmes potentiels sont des projets à risques qui accusent un retard significatif par rapport au calendrier d'exécution défini lors de l'évaluation et, in fine, préjudiciable à son impact sur le développement. Une opération tombe dans cette catégorie. C'est le projet Education V approuvé en septembre 2003, soit depuis plus d'année et non encore mis en vigueur. Le projet de lutte contre le VIH/SIDA, approuvé en novembre 2003, a été soustrait de cette liste à la faveur d'un premier décaissement intervenu en mars 2005. Toutefois, la persistance de certaines contraintes est de nature à faire basculer certains projets dans la catégorie des projets à risque. Il s'agit notamment : i) des lenteurs au niveau de la mise en vigueur des projets, ii) des insuffisances en matière de suivi/évaluation des projets, iii) la non-observation des conditions générales de prêt (rapports d'avancement trimestriels, rapports d'audit), iv) du non-accomplissement des autres conditions spécifiques, v) la non maîtrise des procédures de la Banque, vi) de la faible capacité des agences d'exécution des projets et du manque de suivi-évaluation du projet. La réalisation d'une revue interne trimestrielle du portefeuille de la Banque permettra d'améliorer l'exécution des projets.

### **2.3 Evaluation de la fréquence et de la qualité des supervisions**

Durant l'année 2003, du fait de la relocalisation des services de la Banque, la moyenne des supervisions n'a pas été conforme à la norme de la Banque. Depuis le début de l'année 2004, il y a une amélioration et la moyenne des supervisions par projet se rapproche de l'objectif de 1,5 et de 2,0 pour les projets à problèmes. En effet, conformément aux recommandations du rapport de revue des résultats de l'évaluation rétrospective des opérations de la Banque, 2001-2002, préparé par OPEV en 2004, la qualité de supervision des projets s'est améliorée. La totalité des projets faisant l'objet d'un premier décaissement ont été supervisés en 2004. Cependant, les contraintes qui pèsent sur la qualité des supervisions sont : i) la faible constitution des équipes en ressources humaines qualifiées (mix skills) ; ii) la courte durée des missions qui comprennent la supervision de plusieurs projets à la fois ; iii) l'absence de saisi systématique des rapports de supervision dans le SAP et iv) de suivi de la mise en œuvre des recommandations des missions et des rapports d'audits. Les missions de courte durée pour la supervision de plusieurs projets ne permettent pas d'effectuer des revues en profondeur. La Banque a en outre porté une attention particulière à l'approche participative dans les revues et supervisions des projets et rappelé aux autorités lors des missions les mesures à prendre pour améliorer la qualité du portefeuille. Enfin, il convient de relever qu'un atelier destiné à familiariser les agences d'exécution aux règles et procédures en matière d'acquisition des biens et services a été organisé à Ouagadougou en 2004. L'ouverture du Bureau national du Burkina Faso contribuera à améliorer la fréquence et la qualité des supervisions.

### **2.4 Questions d'ordre transversal**

**2.4.1** Les opérations de la Banque au Burkina Faso ont été conçues principalement pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations, en particulier de la femme, à la valorisation des ressources humaines, à la sauvegarde des ressources naturelles et de l'environnement, et à l'intégration régionale. Au cours des dernières années, la Banque a systématisé l'approche participative dans la conception et la mise en oeuvre des projets. Ceci devrait se traduire par un meilleur impact des opérations de la Banque sur la réduction de la pauvreté et le développement dans le pays, comme il se dégage de l'analyse des questions transversales suivantes.

**2.4.2 La Gouvernance :** La Banque pour sa part, a appuyé les efforts déployés en matière de bonne gouvernance à travers le financement de quatre (4) opérations : le programme d'appui à la mise en œuvre de stratégie de réduction de la pauvreté (PASRP) I, II , le programme complémentaire du deuxième programme d'appui à la stratégie de la réduction de la pauvreté approuvés respectivement en 2001, 2003 et 2004 et le projet d'appui à la Bonne gouvernance approuvé en 2002. En effet, la consolidation de la gouvernance économique est un défi permanent pour le Burkina Faso dans le contexte de la mise en œuvre du CSLP qui fait du budget l'outil d'intervention privilégié de lutte contre la pauvreté. Depuis 2000, l'élaboration du budget sur la base des enveloppes du CDMT a été accompagnée d'une série de réformes qui ont pour objectif de garantir une transparence dans l'utilisation des ressources. Ces réformes sont : le Plan d'action pour le renforcement de la gestion budgétaire (PRGB) adopté en 2002 en vue d'améliorer durablement la transparence, la fiabilité et l'efficacité de la gestion budgétaire, conformément aux objectifs du CSLP et qui a intégré les résultats de l'évaluation fiduciaire conjointe (IDA/FAD), les résultats du rapport sur l'observance des normes et codes (RONC) du FMI et les mesures du plan d'actions de la passation des marchés publics (CPAR) élaboré en 2002 et actualisé en 2005. Le Gouvernement a souhaité que le plan d'action du CPAR 2005 mette l'accent sur le renforcement des capacités de l'Administration, du Secteur privé eu égard aux initiatives prises depuis 2001 d'une part, dans le cadre de sa politique de déconcentration et de décentralisation, d'autre part, pour la réalisation des investissements dans les secteurs prioritaires pour l'atteinte des ODM. Au niveau du projet d'appui à la Bonne Gouvernance, l'accent est mis sur le renforcement des structures de contrôle des dépenses publiques (Cour des Comptes, Inspection Générale des Finances et d'Etat, Haute Autorité de coordination de lutte contre la corruption).

**2.4.3 Le Genre :** De manière générale, on relève qu'en dépit de l'existence de politiques sectorielles, la question de genre ne fait pas l'objet d'attention et d'une analyse approfondie dans les rapports d'évaluation de la Banque notamment dans les secteurs des transports et des équipements collectifs. La problématique du genre reste cependant au centre des préoccupations de la plupart des interventions de la Banque dans les secteurs agricoles et sociaux. Plus de la moitié de ces projets prennent en compte spécifiquement les questions relatives à la situation des femmes. Les projets phares sont les suivants : le projet d'appui au développement local des provinces de Comoé, le projet de développement rural des provinces de Bazega, le projet hydraulique rural de 500 forages, le projet Education IV, le programme de réduction de la pauvreté en milieu communal. Dans le secteur agricole des mesures sont prises pour favoriser l'accès des femmes aux moyens de production (développement du crédit) et lutter contre la faim à travers l'appui au développement des cultures vivrières. Les objectifs poursuivis à travers les trois (3) projets du secteur social sont ceux relatifs à la réalisation des objectifs du millénaire que sont : i) la lutte contre la faim et la malnutrition ; ii) l'éducation universelle ; iii) la réduction du taux de mortalité maternelle à 313 ‰ d'ici 2006 grâce à l'accroissement à 55% du taux d'accouchement assisté ; et iii) la promotion de l'égalité entre l'homme et la femme. Sur le plan éducatif, les projets s'inscrivent dans le programme d'appui à la stratégie de réduction du Gouvernement adopté en 2000 qui vise à accélérer la scolarisation des filles. Les objectifs retenus consistent à porter d'ici 2006, le TBS à 60,2% dont 51,9% de filles; le taux brut d'admission (TBA) au CP1 à 89,7% dont 83,7% pour les filles; et (iii) accroître le taux d'alphabétisation à 36% (22% pour les femmes). Un effort devra être fait dans le secteur des équipements collectifs surtout avec l'initiative d'eau en perspective et le secteur des transports.

**2.4.4 Intégration régionale :** En matière d'intégration régionale, le Gouvernement est membre des organisations sous régionales suivantes : l'UEMOA et de la CEDEAO qui s'illustre de plus en plus dans le règlement des conflits en Afrique de l'Ouest, la convergence des politiques économiques en vue de la création d'un marché commun, du Conseil inter-Etats de lutte contre la

sécheresse au Sahel (CILSS) et de l'ALG (Autorité du Liptako-Gourma). La Banque a financé plus de onze opérations totalisant plus de 100 millions d'UC pour soutenir des projets visant à assurer l'intégration des pays de l'UEMOA et de la CEDEAO dont le Burkina Faso est membre. Les secteurs d'intervention sont diversifiés et vont des infrastructures, au secteur agricole et social. Le projet en cours d'exécution est celui reliant le Burkina Faso, le Ghana et le Mali. Cependant, en dépit de ces efforts, l'analyse des échanges intra-communautaires du Burkina montre qu'en 2001, 37% des exportations communautaires ont été effectuées avec la Côte d'Ivoire, suivie du Niger (26,1%) et du Mali (20,4%). Du côté des importations communautaires, 82,4% ont été réalisées avec la Côte d'Ivoire, suivie du Togo (12,4%) et du Sénégal (3%). Ces chiffres indiquent l'ampleur des conséquences que les troubles socio-politiques en Côte d'Ivoire peuvent avoir sur le Burkina Faso. En outre, cette crise met à rude épreuve la construction de l'UEMOA.

**2.4.5 Environnement.** La quasi-totalité des opérations en cours a fait l'objet d'une classification environnementale avant leur évaluation. Cette classification a permis d'inclure dans les rapports d'évaluation des mesures de mitigation d'impact sur l'environnement, un accent particulier étant réservé aux projets avec impacts certains répertoriés dans les catégories 1 et 2. Le gouvernement et les agences d'exécution ont été sensibilisés sur l'application de ces mesures et certains projets tels que le Projet de développement de l'élevage. Ces derniers ont fait l'objet d'une mission technique de supervision environnementale afin de s'assurer de l'application effective de ces mesures de mitigation. Pour suivre les questions d'environnement, le gouvernement vient d'entreprendre la révision du PANE, afin de doter le pays d'un Plan d'Environnement pour le Développement Durable (PEDD) à même de prendre en compte l'ensemble des secteurs de l'environnement, à savoir : le milieu ambiant et physique, l'eau, la nature, les activités humaines aussi bien rurales qu'urbaines, ainsi que toutes les activités ayant un lien avec l'environnement. Le suivi des actions sera assuré par les cellules environnementales en voie de création au sein des ministères. La première session de la Conférence du Conseil National pour la Gestion de l'Environnement (CONAGESE) tenue en mars 2002 a proposé la transformation de cette dernière en Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable (CONEDD) et le rattachement au Premier Ministère de son Secrétariat Permanent dont les attributions seront étendues au suivi des activités des cellules environnementales.

**2.4.6 Population :** La population du Burkina Faso croît au rythme de 2,9% par an. Elle est estimée à 12,4 millions d'habitants en 2004, soit une densité moyenne de 44 habitants au km<sup>2</sup>, variable selon les régions. La population urbaine représente 19,8% de la population totale et reste concentrée dans 4 villes : Ouagadougou, Bobo Dioulasso, Ouahigouya et Koudougou. La fécondité est élevée, 6,8 enfants par femme. La mortalité des moins de 5 ans est en hausse, 151,1‰ en 2001 contre 130 ‰ en 1997, avec pour conséquence une réduction de l'espérance de vie de 47,5 ans contre 52 ans en 1994. La population comprend 48,7% de jeunes de moins de 15 ans et 3,2% de personnes de plus de 65 ans, soit un taux d'activité de 48,1% ou de dépendance de 107,6%. L'état général de la population est donc source de défis majeurs. Face à ces enjeux, le Gouvernement a mis en oeuvre une politique de population, pour la période 2001-2010, dont les objectifs visent : le planning familial, le renforcement de la santé de la mère et de l'enfant, la réduction de la mortalité infantile et de la mortalité générale. L'action est de plus en plus orientée sur la lutte contre les MST et la prévalence du VIH/SIDA qui est estimé à 4,2% en 2002. L'ensemble de ces questions est pris en compte dans les projets du secteur du développement rural, des équipements collectifs, des transports et du développement social. Le Gouvernement accorde une attention toute particulière aux questions de populations. Le niveau élevé du taux de chômage (20%) et l'afflux de rapatriés en provenance de la Côte d'Ivoire sont des facteurs qui ont conduit le Gouvernement à placer les questions de population aux centres de ces politiques sociales.

**2.4.7 Lutte contre la pauvreté :** L'ensemble des opérations en cours contribue à améliorer les indicateurs sociaux du pays et à réduire la pauvreté à travers i) l'intensification et la diversification des productions agricoles et animales, ii) l'élargissement de l'accès à l'éducation en développant les capacités d'accueil du système, principalement dans l'enseignement primaire et dans l'enseignement moyen et au niveau de l'alphabétisation ; v) l'amélioration des conditions de santé.

Le projet de réduction de la pauvreté financé par le FAD a les objectifs suivants : i) élever le niveau éducatif, les compétences techniques et professionnelles et les capacités d'auto promotion des groupes-cibles ; ii) accroître leurs capacités de génération de revenus et iii) favoriser l'accès aux services de base.

## **2.5 Evaluation générale de la performance du portefeuille**

2.5.1 Le tableau ci-dessous montre que la performance globale des opérations sous revue a sur une échelle comprise entre 0 et 3 obtenue une note de 2. Cette note traduit une performance satisfaisante avec quelques problèmes méritant un suivi

### **Evaluation de la revue 2005**

| Indicateur        | Avancement | Acquisitions des biens et services | Performance financière | Activités et travaux | Impact sur le développement | Evaluation générale |
|-------------------|------------|------------------------------------|------------------------|----------------------|-----------------------------|---------------------|
| <u>Evaluation</u> | 1.8        | 1.9                                | 2.2                    | 1.7                  | 2.4                         | 2.0                 |

2.5.2 Ramené à la performance de la revue de 2002, qui a établi **une note moyenne de 2**, on constate un état stationnaire. Ce résultat est attribuable à la performance moins satisfaisante très trois critères que sont : i) le respect des conditions générales de prêts ; ii) la performance de l'acquisition des biens et services ; et iii) la réalisation des activités et travaux. Les opérations dont les notes ont baissées sont les suivantes : i) le projet d'Education IV, ii) le projet AEPA de la Ville de Ouagadougou, iii) l'étude d'assainissement et d'AEP et iv) le deuxième programme routier. En ce qui concerne la classification par secteur, l'agriculture et du développement rural ainsi que le secteur social sont les plus performants, avec une évaluation globale de 2,1 et 2,1. Ces secteurs sont suivis des transports (1,9) et des équipements collectifs (1,8) ainsi que du multisecteur (1,45). La performance de ces deux secteurs est affectée par l'existence de projets à problème tirant la performance à la baisse. Les opérations les plus performantes relèvent du secteur social avec le projet Santé II et le secteur agricole avec l'étude du projet au développement rural de la région du centre ouest ; le projet de la mise en valeur des petits barrages, le projet de développement Comoé, Lebraka et le schéma d'aménagement national du territoire.

2.5.3 L'évolution des critères par rapport à la précédente revue se présente comme suit :

*i) La note du critère relatif aux conditions générales de prêts a été de 1,8. Cette performance traduit l'existence encore des lenteurs dans la mise en vigueur des prêts et des dons allant de 15 à 24 mois, ce qui provoque souvent un glissement des projets par rapport aux calendriers d'exécution retenus aux évaluations. Les conditions générales de prêt que sont la transmission à la Banque à due date, des rapports d'avancement trimestriels et des rapports d'audit, l'accomplissement des autres conditions spécifiques, ne sont pas observés en général, du fait de l'absence de tableau de bord relatif au respect desdites conditions. S'agissant particulièrement des audits, il a été constaté une insuffisance au niveau de leur élaboration, du suivi des recommandations issues de ces rapports d'audit et de la diffusion des rapports auprès des structures gouvernementales de contrôle. En définitive, des efforts sont à faire au niveau de la réalisation des audits. La Banque n'a toujours*

pas encore reçu les rapports d'audit du projet d'appui institutionnel à quatre ministères, du projet d'appui à la stratégie de réduction de la pauvreté I et II.

ii) *L'indicateur relatif à l'acquisition des biens et services* a également baissé en se s'établissant à 1,9. Cette note traduit les faibles capacités techniques et organisationnelles des agences d'exécution et l'insuffisante maîtrise des règles de procédures de la Banque. A cela s'ajoute la complexité et la lourdeur des procédures nationales d'acquisition des biens et services ainsi que le non-respect des délais pour les avis de non-objection.

iii) *L'indicateur relatif à la performance financière* évalué à 2,2 du fait du respect des engagements financiers par l'emprunteur. Cette performance est atténuée par l'insuffisante systématisation de l'élaboration des comptes comptables et financiers, l'insuffisance documentation des demandes de paiements, l'existence des demandes de paiement non conformes aux clauses des contrats et le non-respect par la Banque du délai d'un mois maximum d'un mois pour le traitement des demandes décaissement ainsi que la transmission irrégulière à l'emprunteur des situations mensuelles de décaissement.

iv) L'évolution la plus préoccupante porte sur l'indicateur relatif *au respect du calendrier d'exécution du projet qui a obtenu une note de 1,7*. Cette situation traduit le ralentissement du niveau des décaissements constaté durant l'exécution du FAD IX. Une attention particulière devra être accordée à la capacité d'absorption de ce pays qui bénéficie d'un grand nombre d'appuis financiers.

v) L'évaluation de 2,4 donnée à l'impact sur le développement est encourageante. Elle traduit des impacts attendus des nouvelles opérations mises en vigueur et de l'effet attendu de la mise en œuvre des mesures de redressement du portefeuille.

## **2.6 Décaissements**

2.6.1 Le montant total décaissé au 30 avril 2005 sur l'ensemble des opérations s'élève à 317,21 millions d'UC, soit 61,0% des engagements nets d'annulations. A la même date, le montant total des décaissements des prêts et dons au titre des opérations en cours s'élevait à 84,49 millions d'UC, soit un taux de décaissement de 30,3% et de 42 % si les projets non encore mis en vigueur et approuvés entre 2003-2004 sont exclus. Ce taux de décaissement est en repli par rapport à la dernière revue (35,6%). Cette situation traduit le ralentissement du niveau des décaissements constaté durant l'exécution du FAD IX du fait de l'approbation de douze nouvelles opérations représentent 49% du portefeuille actif et également de la détérioration du ratio qu'est celui des activités et travaux qui mesure le rythme d'exécution des projets. L'amélioration de ce ratio passera par l'intensification du dialogue, le respect par la Banque de la norme annuelle des supervisions et de systématisation de la mise en application des recommandations des différentes supervisions. Le niveau des demandes en instance de décaissement en cours de traitement du Burkina Faso est très faible. A fin 2004, il était estimé à 44 millions d'UC.

2.6.2 Le faible taux de décaissement des projets en cours ( soit 30,3%) s'explique par les facteurs suivants : i) la présence dans le portefeuille actif de six opérations non encore mises en vigueur ou non encore opérationnelles ; ii) les lenteurs dans l'instruction des dossiers par la Banque; iii) l'insuffisante documentation par les agences d'exécution des demandes de paiement ; iv) la non-conformité des demandes de paiement aux modalités de paiement figurant dans les clauses des contrats ; et v) le non-respect des délais de la Banque en matière de traitement des demandes de décaissement.

### **III. EVALUATION DE LA CAPACITE DE GESTION ET D'EXECUTION DES PROJETS**

#### **3.1 Performance du Gouvernement et des agences d'exécution**

3.1.1 La coordination de l'aide est assurée par les deux ministères centraux : le Ministère de l'Economie et des Finances à travers trois directions à savoir la Direction Générale de la Coopération Economique, la Direction de la Dette et celle du Budget et le Ministère de l'Economie et du Développement à travers la Direction Générale de l'Economie et de la Cellule de suivi des Cadres stratégiques de réduction de la pauvreté. L'exécution des projets financés par le Groupe de la Banque est assurée par les Ministères techniques à travers les agences d'exécution et les cellules des projets. Même si la performance globale du portefeuille est satisfaisante, on note toutefois des insuffisances dans la coordination et la mise en œuvre des projets dus essentiellement au déficit de communication entre la Banque, les deux ministères centraux, les Ministères techniques et les agences d'exécution des projets. Conscient de ces dysfonctionnements, le Gouvernement est en train de renforcer l'Unité chargée du suivi des projets au sein du Ministère des Finances et du Budget. Le Ministère de l'Economie et du Développement envisage également de mettre une cellule de suivi-évaluation des projets de la Banque en vue de s'assurer de la réalisation des objectifs des projets retenus dans les matrices de cadre logique des projets.

3.1.2 S'agissant de la capacité de gestion et de mise en œuvre des projets par les agences d'exécution, on observe encore des longs délais dans la mise en œuvre des projets. Des efforts restent encore à faire pour renforcer la capacité du pays à mettre en œuvre les projets. En effet, les opérations s'exécutent dans l'ensemble avec beaucoup de lenteur. Les projets font l'objet de plusieurs demande de prorogation de date limite de dernier décaissement et de révision de liste des biens et services. Le renforcement des agences d'exécution en ressources humaines et en matériel de travail, et la formation de leur personnel aux règles et procédures du Groupe de la Banque en matière d'acquisition des biens et services devraient être les principaux points d'application des efforts de renforcement de la capacité nationale de mise en œuvre des projets. En ce qui concerne **les audits**, on peut noter que leur réalisation n'a pas suivi le rythme annuel recommandé. *Les agences d'exécution ne veillent pas à la réalisation régulière et à la soumission à temps des audits de la Banque.* Cette situation a pour conséquence un déficit de dialogue au sujet des projets concernés. L'Audit interne de la Banque réalisé en 2004 relevait qu'en 2001 aucun projet sur le vingt projets en cours d'exécution n'a été audité ; en 2002, le nombre s'est porté à trois. Pour l'année 2003, huit sur les seize projets en cours d'exécution n'ont pas été audités. Par ailleurs, il existe des insuffisances dans le suivi de la mise en œuvre des recommandations et la diffusion des rapports auprès des structures gouvernementales de contrôle. En matière de suivi/évaluation des projets, des insuffisances persistent, ce qui ne permet pas d'apprécier l'impact des projets financés sur les populations bénéficiaires.

3.1.3 La procédure d'acquisition des marchés publics au Burkina Faso est jugée lourde et tatillonne. Il est beaucoup attendu de l'adoption récente du code des marchés publics(2003) qui est plus conforme aux normes internationales et le plan d'amélioration de la passation des marchés publics appuyé par la Banque et la Banque mondiale. Ce dernier a pour objet de faire le diagnostic de tous les dysfonctionnements et lourdeurs et de proposer des mesures correctrices.

#### **3.2 Performance de la Banque**

3.2.1 Durant l'année 2003, la moyenne de supervision n'a pas été conforme à la norme de la Banque. Cependant, depuis le début de l'année 2004, il y a une reprise des supervisions.

Cependant, les contraintes en ressources humaines pèsent sur la qualité des supervisions en termes de composition des équipes, de la durée des missions et du suivi de la mise en œuvre des recommandations des missions de supervision et des rapports d'audits. Les missions de courte durée ne permettent d'effectuer des revues en profondeur. Dans le domaine des audits et de suivi de leurs recommandations, les actions entreprises par la Banque depuis la dernière revue ont été les suivantes :

- i) la transmission à la partie Burkinabé en 2004 de la matrice des actions de la mission d'audit de la Banque de 2002;
- ii) la transmission de deux lettres de rappel en 2004 pour faire le point sur la mise en œuvre desdites recommandations;
- iii) le point exhaustif lors de la revue 2004 sur l'élaboration et la transmission des rapports des audits à la Banque.

3.2.2 En matière de suivi des projets, les propositions ont été faites à la partie Burkinabé. Elles consisteront à appliquer systématiquement les règles de procédures de la Banque en la matière par la suspension automatique des décaissements lorsque les conditions générales de prêt ne sont pas respectées notamment la transmission à due date, des rapports d'avancement trimestriels, des rapports d'audit, l'accomplissement des autres conditions spécifiques et la mobilisation des contreparties financières. Jusqu'à l'ouverture du Bureau national l'accent sera mis sur l'organisation de réunion trimestrielle avec le Gouvernement.

3.2.3 Toutefois, on observe encore du côté de la Banque : i) une insuffisance d'analyse sur les rapports d'avancement trimestriels et les rapports d'audit, ii) la non-transmission aux autorités Burkinabé desdites analyses et iii) des délais longs sur les avis de non-objection et sur le traitement des demandes de décaissement.

3.2.4 L'ouverture du Bureau national de la Banque au Burkina Faso prévue pour l'année 2006 permettra de renforcer le suivi et projets et d'améliorer, en conséquence, la qualité des interventions de la Banque au Burkina Faso.

### **3.3 Annulations des montants et prêts et dons**

3.3.1 Sur le portefeuille des opérations en cours, les trois opérations âgées du secteur agricole ont fait l'objet d'annulations partielles du montant du prêt : le projet de Bagré, pour un montant de 5,33 millions d'UC, le projet de développement rural de Piéla-Bilanga, pour un montant de 0,19 million d'UC, le projet d'Hydraulique villageoise, pour un montant de 3,13 millions d'UC et des soldes non utilisés de quatre veilles opérations totalisant un montant de 8,65 millions d'UC. Ces annulations représentent 4,3% des engagements totaux signés par les autorités Burkinabé. Ces annulations portent sur des opérations âgées approuvées depuis plus de dix années. L'absence d'annulation sur les opérations récentes traduit la qualité satisfaisante des études de faisabilité technico-économique des projets et le problème soulevé par la baisse de la valeur de l'UC qui réduit fortement les disponibilités des projets et réduit le niveau des ressources non utilisées.

## **IV. COORDINATION DE L'AIDE**

### **4.1 Evaluation de la capacité du Gouvernement à coordonner l'aide extérieure**

4.1.1 La coordination de l'aide est assurée par les deux Institutions centrales : le Ministère de l'Economie et des Finances à travers deux directions à savoir la Direction Générale de la Coopération Economique, la Direction de la Dette et celle du Budget et le Ministère de l'Economie et du Développement à travers la Direction Générale de l'Economie et de la Cellule de suivi des Cadres stratégiques de réduction de la pauvreté. Cependant, du fait de la scission entre le MEDEV et MFB, des tensions sont apparues à la fois dans le processus de planification du CSLP ( coordonnant l'ensemble des opérations visant à lutter contre la pauvreté) contrôlé par le MEDEV et le processus budgétaire contrôlé par le MFB, car le personnel et les compétences ont été répartis entre les deux ministères et la coordination limitée. Par ailleurs, l'application parcellaire de la politique de décentralisation entraîne le fait que toutes les procédures continuent à être exécutées par le personnel du MFB.

4.1.2 L'autre instance de coordination de l'aide qu'est la Table ronde a réuni tous les partenaires au développement tant bilatéraux et multilatéraux sur le financement du DSRP. En mars 2004, le Gouvernement burkinabé a organisé une Table Ronde à Ouagadougou autour du thème « Des politiques publiques efficaces pour une croissance économique soutenue au service d'un développement durable ». La Table Ronde avait pour objectifs de : i) faire le point sur la situation du pays après trois années de mise en œuvre du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) ; ii) proposer et échanger sur les politiques et stratégies notamment du CSLP et le Programme d'actions prioritaires 2004-2006 susceptible de constituer une réponse appropriée à la situation de la pauvreté du pays et ; iii) s'accorder sur les moyens humains et financiers à mettre en œuvre, ainsi que les actions de suivi de la Conférence. A l'issue de la table ronde, tous les partenaires ont unanimement réaffirmé leur engagement à soutenir la mise en œuvre du programme d'actions prioritaires 2004-2006 à travers des appuis conséquents. Le Gouvernement s'est engagé à renforcer ses efforts de mobilisation de ressources internes, et présenté le plan d'actions adopté à cet effet pour améliorer le recouvrement des recettes. Il a également affirmé sa volonté, à travers la mise en œuvre du Plan d'action pour le renforcement de la gestion budgétaire, de s'orienter vers la mise en place d'un système de gestion axée sur les résultats en matière de réduction de la pauvreté.

4.1.3 Les efforts déployés par la Banque pour se mettre dans le cadre de la politique d'harmonisation ont été concluants. En effet, les appuis budgétaires consentis au Burkina Faso seront à compter de 2005 régis par le Cadre d'organisation des appuis budgétaires en appui au cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CGAB-CSLP) conclu entre le Gouvernement du Burkina Faso et les partenaires techniques et financiers dont la Banque mondiale, l'Union européenne et la Banque durant le mois de janvier 2005. Ce CGAB-CSLP qui s'inspire de la Déclaration de Rome du 25 février 2004 a pour objectif de soutenir la mise en œuvre du CSLP à travers des aides budgétaires non ciblées tout en améliorant leur efficacité et en réduisant leur coût de gestion.

4.1.4 Les insuffisances se situent au niveau de la mise en place de CMDT sectoriels et de l'insertion de la Banque dans ce nouveau dispositif. En effet, le Gouvernement Burkinabé a dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie d'appui à la réduction de la pauvreté entamé la préparation de deux CMDT sectoriels dans l'éducation et la santé qui ne sont pas encore appuyé par l'ensemble des partenaires de développement. Le Plan décennal de développement de l'éducation de base(PDDEB) pour la période 2000-09 mis en place en concertation avec les principaux partenaires techniques et financiers du secteur éducation/formation (IDA, FAD, France, Canada, Pays Bas, etc.) aura pour objectif de promouvoir l'accès des pauvres aux services éducatifs en augmentant la

couverture de l'éducation de base, tout en améliorant sa qualité et en assurant le développement du système éducatif, y compris le niveau post-primaire, afin de faire face à la demande en main-d'œuvre qualifiée et aux besoins de l'économie. Cette initiative sera reprise au niveau du secteur de la santé. Les objectifs du CMDT de la santé en cours d'élaboration sont les suivants : (i) l'amélioration des indicateurs de santé des pauvres ; (ii) la réduction des coûts des soins des ménages démunis et ; (iii) l'implication des usagers et des communautés les plus pauvres dans les décisions de santé.

#### **4.2 Evaluation de la capacité de la Banque à coordonner son assistance**

4.2.1 Les cycles des opérations de la Banque au Burkina Faso font l'objet d'échange d'information avec les principaux partenaires au développement présents au Burkina Faso. Ces échanges sont effectués à l'occasion des missions conjointes sur le terrain, des tables rondes, des réunions du groupe consultatif, dans le cadre du processus d'élaboration et de suivi de la mise en œuvre du DSRP, des rencontres dans le cadre du SPA, des rencontres sur le partenariat stratégique avec le PNUD, la Banque mondiale, le FMI avec l'expérience d'AFRITAC. Cette concertation permet une allocation optimale des ressources à des secteurs prioritaires à fort impact sur bonne gouvernance et la réduction de la pauvreté. La Banque au cours de la présente mission de revue de portefeuille a demandé au Gouvernement d'instaurer une revue trimestrielle de ces opérations en vue de mieux coordonner ses interventions au Burkina Faso. La participation de la Banque au cadre d'organisation en appui au cadre stratégique de lutte contre la pauvreté et aux approches sectorielles prévues dans les secteurs de la santé et de l'éducation permettra d'améliorer cet état de fait.

#### **4.3 Evaluation de la performance des cofinanciers dans les opérations cofinancées**

4.3.1 Au Burkina Faso, la Banque une coordination de son intervention avec les principaux bailleurs de fonds en particulier le FMI, la Banque mondiale, les Agences des NU, l'Union européenne (UE), et les bilatéraux (France, Allemagne, Canada, Pays Bas, Danemark, Suisse..). Cette coordination des interventions s'est effectuée lors d'évaluation conjointe d'opérations, d'échanges d'information et de réalisation l'étude sectorielle conjointe. La coordination avec les Institutions de Bretton Woods et l'Union Européenne s'effectue dans le cofinancement d'appuis à la stratégie de réduction de la pauvreté depuis le début de la décennie. Elle a été jusqu'à ce jour jugée satisfaisante tant du point de vue de la réalisation de mission conjointe que d'échanges d'informations. La collaboration fructueuse entre ces institutions est à l'origine de la signature du cadre d'organisation des appuis budgétaire. Par ailleurs, la Banque a étroitement collaboré avec le PNUD dans le domaine de la gouvernance, avec l'élaboration conjointe d'un profil de gouvernance et le financement d'appuis institutionnels. Avec les autres bailleurs de fonds, la coordination s'est surtout renforcée autour des programmes de fertilisation des sols, de lutte contre la désertification, la gestion intégrée de l'eau, le secteur de l'énergie, la décentralisation et la bonne gouvernance. La Banque reste satisfaisante des relations de travail avec l'ensemble de ces Institutions multilatérales. L'évolution du pays vers l'approche sectorielle représentera un défi pour l'ensemble des Bailleurs. Elle offrira également des perspectives au niveau du renforcement de la coordination de l'aide extérieure.

4.3.2 De manière générale, les Bailleurs de fonds sont satisfaits de la performance du Burkina Faso dans la gestion de leur portefeuille particulièrement la Banque mondiale, l'Union Européenne et le PNUD. Toutefois, le sentiment général est qu'une plus grande attention devrait être accordée à la capacité d'absorption du fait des nombreux dons octroyés au Burkina Faso ces dernières années. Une attention soutenue devrait être accordée au suivi de l'aide extérieure et à l'intégration de cette composante dans le circuit d'informatisation de la dépense (CID).

## **V. ETAT DE REMBOURSEMENT DES PRETS ET DES ARRIERES**

Depuis son accession au point de décision en avril 1999 de l'initiative PPTE, le Burkina Faso honore régulièrement ses engagements au titre du service des prêts du Groupe de la Banque. Il convient de persévérer sur cette voie afin d'assurer la pérennité du financement des projets en cours d'exécution et de conforter la performance du pays qui a été prise en considération dans l'allocation des ressources des FAD IX (2002-2004) et FAD X (2005-2007). S'agissant des souscriptions au capital de la Banque, le Burkina Faso n'a pas d'arriérés.

## **VI. PROBLEMES ET INITIATIVES A PRENDRE POUR AMELIORER LA QUALITE DU PORTEFEUILLE**

### **6.1 Problèmes potentiels**

6.1.1 Les problèmes potentiels demeurent ceux liés essentiellement : i) aux lenteurs dans l'obtention des instruments de ratification des accords de prêts et de soumission des avis juridiques ; ii) à la satisfaction tardive des conditions de premier décaissement ; iii) au non-respect systématique des conditions générales de prêt afférentes notamment à la production régulière des rapports d'avancement trimestriels et des audits annuels des projets pour conforter le dialogue sur la qualité du portefeuille ; iv) aux retards accusés dans la mise en œuvre des recommandations formulées par les missions de supervision de la Banque ; v) la non transmission par le Ministère de l'Economie et des Finances aux organes de contrôle du gouvernement des rapports d'audit des projets finances par la Banque ; vi) au suivi insuffisant des autres conditions des prêts et des projets; vii) aux longs délais de paiements ; et viii) aux longs délais des procédure de passation des marchés publics. Il est également relevé des problèmes rencontrés dans la coordination des concours extérieurs et de leur non-intégration dans le circuit informatisé de la dépense (CID) du fait en partie, de la multiplicité des comptes et de l'existence de procédures et de stratégie de décaissement propre à chaque bailleur de fonds ; et l'absence de mécanisme formel de concertation régulière avec les bailleurs de fonds.

6.1.2 Concernant les longs délais observés dans la ratification des accords de prêts et de dons, le Gouvernement envisage d'adopter une loi d'habilitation permettant une ratification par ordonnance. Cette mesure permettra d'accélérer la procédure de ratification. Par ailleurs, la cellule de suivi des opérations de la Banque logée au Ministère des Finances et du Budget, devrait être renforcée afin d'assurer la réalisation des conditions de premier décaissement, dès l'approbation des projets par la Banque. Cette dernière devrait rentrer en liaison avec les ministères techniques et jouer le rôle de « facilitateur » en attendant l'ouverture du Bureau national de la Banque prévue pour 2006.

6.1.3 S'agissant du problème de la lenteur dans la réalisation des conditions de premier décaissement, le Gouvernement devrait, dès la négociation de l'accord de prêt désigner un point focal chargé en vue d'entamer la préparation des divers documents relatifs à la satisfaction des conditions. La Banque et la structure intéressée devront s'assurer de la budgétisation des fonds de contrepartie nécessaire pour le démarrage des activités du projet.

6.1.4 Pour ce qui est de la gestion des projets, les principaux problèmes identifiés sont : i) le faible taux de réalisation physique du projet, le non-respect de la programmation des activités, et le retard dans l'élaboration des dossiers. En vue de remédier à ces problèmes, le Gouvernement devra veiller à l'élaboration de manuel des procédures pour les projets, faire diligence dans le traitement des dossiers des projets par les autorités de la tutelle, s'assurer du recrutement d'un personnel de la CEP compétent, établir des contrats de performance avec la cellule, s'assurer de la transmission régulière

des rapports d'avancements trimestriels, mettre en place des mécanisme de suivi des projets et effectuer des visites sur le terrain.

6.1.5 S'agissant des décaissements, les difficultés qui ont été relevées sont les suivantes : les lenteurs dans la préparation des demandes de décaissements et l'irrégularité d'audits financiers et comptables. Pour remédier à ces problèmes, le Gouvernement devra utiliser des personnes expérimentées pour apprendre aux nouveaux coordonnateurs à remplir les différentes demande décaissements, procéder de manière systématique aux audits et transmettre les rapports sur base annuelle à la Banque ; veiller à informatiser la gestion financière des projets et les doter d'un personnel compétent ; et s'assurer de la mise en place d'une comptabilité qui répond aux normes requises. La Banque pour sa part devra accélérer davantage les décaissements des fonds et suspendre les décaissements pour tout projet non audités sur base annuelle.

6.1.6 Enfin pour remédier aux problèmes des lenteurs dans la passation et l'exécution des marchés, le Gouvernement et notamment la Direction centrale des marchés publics devra veiller à adopter des pratiques conformes aux normes internationales et exiger que les agences d'exécution respectent scrupuleusement les règles de procédures et les observations de la Banque pour limiter les rejets de dossiers. La Banque pour sa part devrait examiner les possibilités de réduire davantage les délais de délivrance des non objections et systématiser l'organisation de séminaire sur les procédures de marchés et des décaissements tous les deux ans. L'une des principales recommandations du Profil de Gouvernance du Burkina Faso en direction de l'amélioration des procédures de passation des marchés publics porte sur la nécessité de la Direction centrale des marchés publics de veiller à la vulgarisation des règles de procédures et à l'application systématique de tous les textes d'application du Code, notamment toute la documentation de base (dossiers types, manuel de procédures, ...etc.) et à l'informatisation du processus de passation des marchés publics. En effet, la capacité de contrôle de cette direction, faiblement dotée en ressources humaines et matérielles, devrait être renforcée. La Banque appuie avec la Banque mondiale, la préparation par l'UEMOA d'une réglementation communautaire des marchés publics. Cette dernière, prévue pour être adoptée l'UEMOA en 2005, devrait contribuer à améliorer le cadre de passation des marchés publics au Burkina Faso.

## **6.2 Solution et plan d'actions**

### **Mesures d'ordre générale**

6.2.1 Pour améliorer la qualité du portefeuille, des solutions et un plan d'actions ont été élaborés, conformément aux indicateurs de référence qui sont la conformité aux conditions préalables/engagements, les acquisitions des biens et services, la performance financière, les activités et travaux et l'impact des projets sur le développement. La finalité du plan d'actions de la Banque sera de porter le taux de décaissement à un niveau moyen de 30,3% au 30 avril 2005 à au moins 50% à fin décembre 2005. Ce taux de décaissement devra être rendu possible par l'achèvement des quatre opérations dans le secteur agricole et l'amélioration de la gestion des autres opérations grâce au renforcement du suivi des projets. Le plan d'actions se résume comme suit :

### 6.2.2 Conformité aux conditions préalables/engagements

| Actions  | Période/délai                                    | Structure responsable |
|--|--|-----------------------|
| 1.1 Discuter des conditions du prêt dans la phase de préparation et engager rapidement leur mise en œuvre en vue d'éviter qu'elles ne soient de facteur de blocage ;                           | Au moment de la préparation/évaluation du projet | Gouvernement/Banque   |
| 1.2 Désigner si possible les responsables des projets avant la négociation des accords de prêts ;<br>Mise en place d'un tableau de bord relatif aux respect des conditions des prêts et dons ; | Au moment de la négociation du prêt              | Gouvernement/Banque   |
| 1.3 Mise en place d'un tableau de bord relatif aux respect des conditions des prêts et dons.   | Permanent  |                       |

### 6.2.3 Acquisitions des biens et services

| Actions   | Période/délai | Structure responsable  |
|---|---------------|------------------------|
| 1. Les agences d'exécution devront se conformer aux procédures de la Banque en matière d'acquisition;                             | Permanent     | Agence d'exécution/Gvt |
| 3. Les agences d'exécution devront accélérer la préparation et la transmission des rapports d'évaluation des offres financières ; | 1 mois        | Agence d'exécution/Gvt |
| 4. Le Gouvernement devra recourir aux spécialistes pour les marchés importants ;  | 1 mois        | Gouvernement           |
| 5. La Banque devra organiser des sessions de formation au passage de marché pour les agences d'exécution des projets              | Permanent     | Banque                 |
| 6. Diligenter les avis de non-objection sur les offres financières.   | 1 mois        | Banque                 |

### 6.2.4 Performance financière

| Actions   | Période/délai | Structure responsable |
|---|---------------|-----------------------|
| 1. Systématiser l'élaboration des rapports comptables et financiers ;   | Permanent     | Agence d'exécution    |
| 2. Les agences d'exécution devront bien documenter les demandes de paiement et elles devront s'assurer de la conformité de leur demande aux procédures de la Banque ; | Permanent     | Agence d'exécution    |
| 3. Les agences d'exécution devront transmettre régulièrement à la Banque la liste des instances de plus de deux mois ;  | Permanent     | Agence d'exécution    |
| 4. La Banque devra respecter les délais en matière de traitement des demandes de décaissement.  | 1 mois        | Banque                |

### 6.2.5 Mise en œuvre et suivi des activités

| Actions   | Période/délai    | Structure responsable                          |
|---|------------------|--|
| 1. Organiser la revue interne du portefeuille et transmettre les rapports à la Banque pour information                                  | Trimestre        | Gouvernement                                   |
| 2. En matière d'audit et de rapport trimestriel, la DGCOOP devra enregistrer, numéroté et classer les rapports existants ;              | Permanent        | DGCOOP/Gouvernement                            |
| 3. Le Gouvernement veillera au lancement des procédures de recrutement des cabinets pour les audits ;                                   | En cas de besoin | Gouvernement                                   |
| 4. La DGCOOP établira un tableau de bord indiquant pour chaque projet la date de clôture de l'exercice ;                                | Permanent        | DGCOOP/Gvt                                     |
| 5. Le Gouvernement veillera à transmettre à l'IGF, l'IGE et autres organes de contrôle les rapports d'audits des projets de la Banque ; | Périodiquement   | Gouvernement                                   |
| 6. Maintenir la communication entre le MEF/les Ministères techniques/les agences d'exécution et la Banque ;                             | Permanent        | MEF/Mini techniques/Agences d'exécution/Banque |
| 7. Faire le point sur l'état de réalisation des autres conditions dans les rapports d'avancement trimestriels                           | Trimestre        | MEF/Mini techniques/Agences d'exécution        |

### 6.2.6 Impact sur le développement

| Actions  | Période/délai | Structure responsable           |
|--|---------------|---------------------------------|
| 1 Mise en place effective de mécanisme de suivi-évaluation des projets pour mieux apprécier leur impact sur le développement | Permanent     | Gouvernement/Agence d'exécution |

### Mesures d'ordre spécifique

6.2.7 L'annexe III, reprend de manière détaillée, le plan d'action retenu pour chaque opération de la Banque avec un calendrier et l'identification des responsables chargés de la mise en œuvre des mesures dudit plan. D'une manière générale, il convient de noter que concernant le **secteur agricole**, trois opérations ne sont pas encore mises en vigueur. Il s'agit des opérations suivantes : i) le projet de gestion concernée des ressources naturelles ( approuvé le 21 mai 2003) ; ii) le projet des pistes rurales (approuvé le 29 septembre 2004) ; et iii) le projet de sécurité alimentaire ( approuvé le 27 octobre 2004). Le Gouvernement devra accélérer la réalisation des conditions de premier décaissement de ces opérations. Par ailleurs, quatre opérations dont trois âgées sont achevées. Il s'agit : i) l'étude d'un projet d'appui au développement rural décentralisé de la région du centre ouest ; ii) du projet de bagré ; iii) du projet de piéla-Bilanga ; iv) et du projet de l'hydraulique villageoise. Le Gouvernement devra réaliser les audits de ces projets notamment celui de Bagré, élaborer les rapports d'achèvement des opérations et soumettre à la Banque la requête de financement du projet d'appui au développement rural décentralisé de la Région du centre Ouest. Pour les cinq (5) autres opérations, le Gouvernement devra se conformer aux actions convenues dans l'annexe pour améliorer davantage leur taux d'exécution. Un accent devra être mis sur l'acquisition des travaux et la célérité dans le traitement des demandes de décaissement.

6.2.8 Pour ce qui est des **transports**, la première opération concernant le projet d'entretien routier est pratiquement achevée. L'effort est à mettre au niveau de la transformation du centre de formation et de protection en une structure autonome. Pour le second projet, le deuxième programme routier, l'effort est à mettre sur l'accélération de l'exécution physique notamment de la réalisation des conditions de premier décaissement.

6.2.9 De manière générale, il est estimé que les projets du secteur des **équipements collectifs** enregistrent des importants retards dans leur mise en vigueur. Les projets de ces secteurs relèvent d'une double tutelle qu'est le Ministère de l'énergie et des mines et celui de l'Agriculture. Une meilleure coordination devra être observée entre ces deux ministères. Ainsi, l'étude de l'électrification rurale après deux années n'est à la date du 30 avril 2005 pas encore mise en vigueur. La première demande de décaissement est en cours de traitement. Le programme d'approvisionnement en eau potable n'a pas encore connu un démarrage des activités. Le Gouvernement devra se conformer aux actions convenues dans l'annexe pour améliorer davantage leur taux d'exécution. Toutefois, la réalisation en avril 2005, d'une mission de lancement de l'étude pour l'élaboration du programme national AEPA (approvisionnement en eau potable et assainissement- approuvée en février 2005) a permis la réalisation des conditions de mises en vigueur dans un délai record.

6.2.10 Concernant le **secteur social**, les projets s'exécutent de manière relativement satisfaisante. La gestion de projets de pauvreté communal et d'Education IV qui étaient considérés comme des projets à problèmes en 2002 s'est améliorée. Le projet de pauvreté communal est le premier projet de la Banque qui s'inscrit dans le cadre de la décentralisation. Sa gestion devrait à la suite des différentes concertations avec la Banque s'améliorer.

6.2.11 Enfin pour le **Multisecteur**, la principale difficulté réside dans la relance du projet d'appui à la Bonne Gouvernance qui est considéré comme un projet à problème. La Banque à ce jour a suspendu ses interventions sur ce projet et a commandité un audit. La reprise des décaissements sera conditionnée par l'engagement du Gouvernement de mettre en œuvre les recommandations de l'audit et établissement d'un contrat de performance avec l'agence d'exécution. Le Gouvernement est en train de remplir les conditions relatives à la mise en vigueur du prêt et préalables au décaissement de la première tranche du prêt complémentaire d'appui à la stratégie de réduction de la pauvreté. Des difficultés ont été rencontrées au niveau de la ratification de l'accord de prêt et de la satisfaction des conditions relatives à la privatisation du secteur cotonnier.

### **6.3 Leçons à tirer pour le DSP et les futures revues de portefeuille**

6.3.1 La présente revue a eu lieu à la fin de la mise en œuvre du DSP 2002-2004. Une attention particulière devra être accordée à la mise en œuvre des recommandations contenues dans la présente revue, notamment en ce qui concerne les indicateurs de performance que sont l'état d'avancement des projets, les acquisitions, la mise en œuvre des activités et travaux. La Banque devra à l'avenir renforcer le suivi des projets pour accélérer leur exécution car la persistance du faible taux de décaissement pourrait à terme affecter le classement du Burkina Faso dans l'échelle de la performance de la Banque. Une attention particulière devra désormais être portée à la transmission des rapports d'audits des projets. Sur ce dernier point, il conviendra, à chaque fois, de rappeler aux autorités et aux personnels des agences d'exécution, les résultats et conclusions de ces audits de projets afin d'en tenir compte et d'améliorer in fine la qualité des interventions de la Banque. Des mesures devront être élaborées en vue d'assurer la prise en compte de façon systématique de la question de genre dans le cadre des évaluations de projets. Les missions d'évaluation des projets devront être composées d'équipes pluridisciplinaires ayant une bonne maîtrise des questions de genre.

## **VII. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS**

### **7.1 Conclusions**

7.1.1 La revue a permis de noter la persistance des insuffisances en matière de suivi/évaluation des projets, d'élaboration des rapports d'audits et de suivi des recommandations issues desdits rapports, de leur diffusion auprès des structures gouvernementales de contrôle et de respect des conditions générales de prêt. La revue a constaté avec satisfaction le respect par le Gouvernement de ses engagements financiers. En ce qui concerne la réalisation des audits et le suivi de la mise en oeuvre des recommandations, la revue a porté à l'attention des autorités les dispositions en cours au niveau de la Banque pour que ces conditions deviennent effectivement suspensives des décaissements si elles ne sont pas remplies. Des recommandations plus détaillées ont été retenues d'un commun accord dans la matrice de suivi en annexe 3 du présent rapport.

7.1.2 La revue a pris bonne note de la détermination du Gouvernement de corriger ces insuffisances en vue d'améliorer la mobilisation et l'utilisation des ressources disponibles sur les projets et de renforcer les mécanismes de suivi dont le résultat ultime sera l'amélioration de la qualité des projets en terme d'impact sur le développement socio-économique du pays et l'articulation de l'activité des projets avec le Cadre stratégique de réduction de la pauvreté (CSLP) élaboré en 2000. Enfin, la revue a pris note du principe d'une revue interne trimestrielle du portefeuille et de son début effectif d'application.

7.1.3 S'agissant de la coordination de l'aide extérieure, la revue a porté à l'attention du Gouvernement la nécessité d'améliorer cette coordination en prenant en compte des actions initiées par les différents partenaires au développement en vue d'une plus grande efficacité dans l'utilisation des ressources mobilisées dans le cadre du CSLP. La revue a ainsi pris acte de l'engagement du Gouvernement à mieux coordonner l'aide extérieure à travers l'organisation des revues annuelles bilatérales.

### **7.2 Recommandations**

7.2.1 La performance du portefeuille étant un critère d'allocation des ressources du FAD, des mesures doivent être prises pour améliorer la capacité d'absorption des ressources et la gestion efficace des projets. La revue de 2002 avait fait l'objet d'un plan annuel d'amélioration du portefeuille (PAPP) qui préconisait la supervision régulière des projets, la réalisation des audits annuels des projets, l'assainissement du portefeuille par l'annulation systématique des reliquats et la mise en place de plans d'actions pour les projets à problèmes ou potentiellement à problèmes dont le nombre est passé de 4 à 2. Du côté du Gouvernement, il avait été recommandé la libération à temps des fonds de contrepartie et les respects des obligations financières envers la Banque et le respect des obligations contractuelles notamment la soumission à temps des rapports d'avancement trimestriels et des rapports financiers et d'audits. La revue avait confié et défini à la DGCOOP des modalités pratiques pour suivre et faire réaliser par les projets des audits contractuels. Cependant, en dépit de ses efforts respectifs, la performance du portefeuille a été affectée par la faible capacité des structures administratives et la lenteur de l'Assemblée nationale dans la ratification des accords de prêts. Des efforts devront être poursuivis pour remédier à ces insuffisances. Les recommandations de la présente revue sont les suivantes :

## Pour les Autorités

### Ratification, respect des conditions générales de la Banque et mise en vigueur

#### **Pour le Gouvernement**

- **Accélérer la ratification des accords de prêts et de dons** : par l'adoption d'une loi d'habilitation permettant une ratification par ordonnance serait une solution (parag. 2.5.3);
- **Respecter les dispositions des accords de prêts et des conditions générales** : par la soumission, à la Banque dans les délais prescrits, les rapports d'avancement trimestriels conformément au format requis, les rapports d'audits annuels et les autres conditions. Il est proposé que la Direction Générale de la Coopération soit chargée du suivi d'élaboration de ces documents et de leur transmission à la Banque dans les délais impartis (parag. 2.5.3);
- Concernant **les audits de projets** : charger la DGCOOP d'assister les Cellules des projets à remplir l'obligation d'audit en établissant et mettant à jour un tableau de bord sur la base duquel les agences d'exécution de projets peuvent être relancées pour le recrutement de consultant (parag. 2.5.3).
- **Suivi des recommandations d'audit** : confier la fonction de suivi de la mise en œuvre des recommandations des rapports d'audit à l'IGF et transmettre les rapports d'audit aux structures de contrôle (IGE, Cours des Comptes), aux Inspections techniques et Directions de la Planification des Départements de tutelle (parag. 3.1.2);

### Gestion financière

#### **Pour le Gouvernement**

- **Systématiser et uniformiser la comptabilité des projets** : adopter un système de gestion comptable et financière uniforme pour les projets financés par la Banque ( voir critères d'avancements des projets et projet E.1.2) ;

#### **Pour la Banque**

- **Accélérer le traitement des demandes de décaissements** : Diligenter le traitement des dossiers ( voir critères d'avancements des projets et projet E.1.2) ;

## Accélération de l'exécution physique des projets

### **Pour le Gouvernement**

- ***Accélérer le démarrage des projets*** : en diligentant la réalisation des conditions du premier décaissement et procéder à l'avance au recrutement du personnel et à la confection des dossiers d'appels d'offres. La Banque systématisera aussi, le lancement des projets (voir parag. 1.2.2.1);
- ***Soumettre les Chefs de projets à des obligations de résultats*** : cette possibilité devrait être explorée en relation avec la Banque (voir parag. 3.1.1) ;
- ***Mettre en place un système de suivi et d'évaluation des projets*** : demander à la DPSSI en relation avec les structures de planification des départements techniques d'assumer cette fonction. Pour cette réalisation, les Cellules d'exécution de projets devront être familiarisées au suivi des indicateurs de résultats de projets en utilisant le cadre logique des projets (voir parag. 3.1.1);
- ***Assurer le suivi des recommandations des missions de supervision*** : par les Cellules d'exécution de projets et des Départements de tutelle (voir parag 3.1.1);
- ***Instituer une revue trimestrielle*** : en organisant au niveau interne des revues trimestrielles des projets afin de créer une synergie entre les Cellules d'exécution des projets(voir parag 3.2.3);
- ***Standardiser les documents utilisés par les projets*** : manuels de procédure, système de gestion comptable et financière des projets ; les dossiers d'appels d'offres, les TDR des audits etc (voir parag 3.1.1);

### **Pour la Banque**

- ***Systématiser les missions de lancement*** : la réalisation de ces missions permettra d'organiser avec les agences d'exécution des discussions spécifiques des acquisitions du projet (voir parag 2.3);
- ***Poursuivre les séminaires de formation*** : sur les règles de procédures de la Banque en matière d'acquisition de biens et services, de décaissements, d'élaboration des rapports d'audits et des rapports d'avancement trimestriels ; le contenu des formations devrait porter sur des cas pratiques(voir parag 3.1.1) ;
- ***Traitement des dossiers*** : Diligenter le traitement des dossiers conformément aux règles de procédure de la Banque (voir parag 3.2.3);

## Renforcer la Coordination de l'aide extérieure

### **Pour le Gouvernement**

- ***Améliorer la Coordination des interventions des Bailleurs de fonds*** : en renforçant la coordination avec les Bailleurs de fonds en vue de favoriser une harmonisation des interventions et promouvoir des approches sectorielles (voir parag 4.1.4).

### **Pour la Banque**

- ***Renforcement de la coordination dans le cadre de l'harmonisation*** : La Banque devra poursuivre les efforts déployer pour s'insérer dans le processus d'harmonisation car la prévisibilité des ressources permettra d'accroître l'impact de ces interventions au Burkina Faso
- ***Ouverture du Bureau de la Banque*** : Veiller à ouvrir le Bureau national conformément à la programmation de la Banque (voir parag 3.2.3) ;

## Assurer la durabilité des interventions

- ***Renforcer du suivi de la dette publique*** : en renforçant les capacités de l'Unité chargée de la dette pour mettre en phase l'endettement avec l'objectif de soutenabilité de la dette (voir parag 2.5.3); et

**BURKINA FASO**  
**ANNEXE.1 : ETAT RECAPITULATIF DES OPERATIONS ACHEVEES DU GROUPE DE LA BANQUE**

| Projet par secteur                                   | Guichet | Date d'approbat. | Date de Signature | Date de mise en vig. | Date de clôture | Montant approuvé | Montant décaissé | Montant annulé | Solde non-décaissé | Engagement net d'annul. | Taux (%) de décaissement. |
|--|---------|------------------|-------------------|----------------------|-----------------|------------------|------------------|----------------|--------------------|-------------------------|---------------------------|
| <b>A. AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL</b>         |         |                  |                   |                      |                 |                  |                  |                |                    |                         |                           |
| 1. Opérations barrages en terre                      | F.A.D   | 12/12/75         | 12/02/76          | 30/06/77             | 30/06/92        | 4 144.7          | 4 109.0          | 35.71          | 0.0                | 4 109.0                 | 99.1                      |
| 2. Développement rural intégré                       | F.A.D   | 29/04/77         | 04/05/77          | 30/05/78             | 30/06/82        | 4 605.3          | 4 5843.3         | 21.0           | 0.0                | 4 5843.3                | 99.5                      |
| 3. Formation de jeunes agriculteurs                  | F.A.D   | 22/03/79         | 16/05/79          | 29/09/80             | 30/06/94        | 6 171.0          | 6 152.7          | 18.4           | 0.0                | 6 152.7                 | 100                       |
| 4. Développement rural de la Comoé                   | F.A.D   | 20/10/83         | 26/07/84          | 19/01/88             | 30/09/01        | 8 381.6          | 7 418.02         | 936.3          | 0.0                | 7 418.02                | 100                       |
| 5. Ligne de crédit à la CNCA                         | F.A.D   | 09/02/84         | 06/07/84          | 21/01/88             | 30/06/94        | 4 605.3          | 4 605.3          | 0.0            | 0.0                | 4 605.3                 | 100                       |
| 6. Élevage de soum                                   | F.A.D   | 18/06/86         | 29/09/87          | 19/01/88             | 30/09/99        | 7 138.2          | 6 360.8          | 777.39         | 0.0                | 6 360.8                 | 100                       |
| 7. Appui institut. au Ministère eau                  | F.A.D   | 29/08/90         | 22/11/90          | 26/04/91             | 31/12/97        | 22 45.5          | 2 245.2          | 0.4            | 0.0                | 2 245.2                 | 100                       |
| 8. Gestion des ressources de Bazega                  | F.A.D   | 24/11/93         | 30/12/93          | 13/02/95             | 31/01/01        | 8 500.0          | 8 491.0          | 9.0            | 0.0                | 8 491.0                 | 100                       |
| 9. Etude poten rural de 3 provinces                  | F.A.D   | 17/09/97         | 11/11/97          | 07/10/98             | 28/12/01        | 1520.0           | 905.88           | 614.11         | 0.0                | 905.88                  | 100                       |
| 10. Etude petits barrages                            | F.A.D   | 11/03/98         | 28/05/98          | 03/09/99             | 30/06/01        | 710.0            | 502.49           | 207.6          | 0.0                | 502.3                   | 100                       |
| 11. Etude factibilité 35 barrages                    | F.A.D   | 28/08/85         | 25/04/86          | 08/08/98             | 30/06/94        | 1307.8           | 1198.7           | 109.0          | 0.0                | 1198.8                  | 91.7                      |
| 12. Développement rural intégré dans Thiou et Kougny | FAD     | 30/08/79         | 14/12/79          | 18/05/81             | 30/06/97        | 5 342.1          | 4 938.9          | 400.24         | 0.0                | 4938.8                  | 92.4                      |
| <b>Sous-total Secteur</b>                            |         |                  |                   |                      |                 | <b>54671.5</b>   | <b>52175.9</b>   | <b>2492.5</b>  | <b>0.0</b>         | <b>52175.9</b>          | <b>95.4</b>               |
| <b>B. INDUSTRIE ET MINES</b>                         |         |                  |                   |                      |                 |                  |                  |                |                    |                         |                           |
| 1. Ligne de crédit I                                 | B.A.D   | 26/03/70         | 21/03/72          | 30/03/72             | 31/12/71        | 2 000.0          | 2 000.0          | 0.0            | 0.0                | 2 000.0                 | 100.0                     |
| 2. Ligne de crédit II                                | B.A.D   | 19/12/74         | 05/02/75          | 15/11/75             | 31/01/79        | 2 000.0          | 1 864.4          | 135.6          | 0.0                | 1 864.4                 | 93.2                      |
| 3. Etude projet de production d'or                   | F.A.D   | 02/09/93         | 13/09/93          | 29/03/94             | 30/06/99        | 1 243.4          | 1 223.7          | 19.69          | 0.0                | 1 243.4                 | 98.4                      |
| <b>Sous-total Secteur</b>                            |         |                  |                   |                      |                 | <b>5 243.4</b>   | <b>5 088.1</b>   | <b>155.37</b>  | <b>0.0</b>         | <b>5 088.1</b>          | <b>97.03</b>              |
| <b>C. TRANSPORT</b>                                  |         |                  |                   |                      |                 |                  |                  |                |                    |                         |                           |
| 1. Etudes route Dori-Djibo                           | F.A.D   | 28/06/74         | 14/11/74          | 20/02/75             | 30/11/78        | 368.4            | 368.4            | 0.0            | 0.0                | 368.4                   | 100.0                     |
| 2. Construction route Dori-Djibo                     | F.A.D   | 24/01/78         | 24/02/78          | 16/02/84             | 30/06/94        | 5 986.8          | 5 851.1          | 135.0          | 0.0                | 5 851.1                 | 100                       |
| 3. Construct. Route Sakoince-Hounde                  | F.A.D   | 19/12/78         | 16/05/79          | 14/11/79             | 30/06/82        | 7 368.4          | 7 365.6          | 2.8            | 0.0                | 7 365.6                 | 100                       |
| 4. Const Route Bilanga-Taparko                       | F.A.D   | 18/03/82         | 12/06/83          | 10/12/84             | 31/12/96        | 9 210.5          | 9 171.4          | 39.14          | 0.0                | 9 171.4                 | 99.6                      |
| 5. Route Fada-Ngourma-Tintangou                      | F.A.D   | 20/10/83         | 26/07/84          | 30/10/84             | 31/12/86        | 4 789.5          | 4 789.5          | 0.0            | 0.0                | 4 789.5                 | 100.0                     |
| 6. Route Banfora-Amé Aménag rurale                   | F.A.D   | 23/02/88         | 26/04/88          | 17/05/90             | 30/06/97        | 14 184.2         | 14 184.8         | 1.84           | 0.0                | 14 182.8                | 99.9                      |
| 7. Route Etudes routes Ouaga                         | F.A.D   | 22/05/89         | 28/05/89          | 11/04/91             | 30/06/94        | 792.1            | 745.9            | 46.2           | 0.0                | 745.9                   | 94.1                      |
| 8. Route Bilanga - Fada N'Gourma                     | F.A.D   | 28/08/91         | 17/07/92          | 18/08/92             | 31/12/96        | 11 384.2         | 11 378.7         | 5.5            | 0.0                | 11 378.7                | 99.9                      |
| <b>Sous total Secteur</b>                            |         |                  |                   |                      |                 | <b>54084.1</b>   | <b>53991.4</b>   | <b>92.692</b>  | <b>0.0</b>         | <b>53991.4</b>          | <b>99.8</b>               |

**ANNEXE.1 : ETAT RECAPITULATIF DES OPERATIONS ACHEVEES DU GROUPE DE LA BANQUE**

| Projet par secteur                            | Guichet | Date d'approbat. | Date de signature | Date de mise en vig. | Date de clôture | Montant approuvé | Montant décaissé | Montant annulé | Solde non-décaissé | Engagement net d'annul. | Taux (%) de décaissement. |
|---|---------|------------------|-------------------|----------------------|-----------------|------------------|------------------|----------------|--------------------|-------------------------|---------------------------|
| <b>D. EQUIPEMENTS COLLECTIFS</b>              |         |                  |                   |                      |                 |                  |                  |                |                    |                         |                           |
| 1. Projet Hydro électrique de Kompienga       | B.A.D   | 08/02/84         | 11/05/84          | 12/11/85             | 30/06/94        | 23 040.0         | 21 798.5         | 1 241.5        | 0.0                | 21 798.5                | 94.6                      |
| 2. Etudes de réhabilitation structure de Lery | FAD     | 07/07/93         | 07/07/93          | 23/03/94             | 31/12/99        | 690.78           | 659.99           | 31.79          | 0.0                | 659.99                  | 100.                      |
| <b>Sous total Secteur</b>                     |         |                  |                   |                      |                 | <b>23730.78</b>  | <b>22457.5</b>   | <b>1273.2</b>  | <b>0.0</b>         | <b>22489.2</b>          | <b>94.7</b>               |
| <b>E. SOCIAL</b>                              |         |                  |                   |                      |                 |                  |                  |                |                    |                         |                           |
| 1. Amélioration des services santé            | F.A.D   | 18/09/75         | 30/10/75          | 09/10/79             | 31/12/79        | 4 144.7          | 4 144.7          | 0.0            | 0.0                | 4 144.7                 | 100.0                     |
| 2. Renfo. des enseign. FRIM-SEC               | F.A.D   | 24/10/85         | 25/04/86          | 19/01/88             | 31/12/97        | 11 973.7         | 11 973.6         | 0.0            | 0.0                | 11 973.6                | 99.9                      |
| 3. Etudes secteur santé                       | F.A.D   | 15/12/90         | 20/05/90          | 10/06/91             | 30/06/97        | 615.3            | 615.3            | 0.0            | 0.0                | 615.3                   | 100.0                     |
| 4. Etude de population                        | F.A.D   | 17/06/91         | 12/05/92          | 18/08/93             | 31/12/98        | 764.5            | 745.1            | 19.3           | 0.0                | 745.1                   | 97.4                      |
| 5. Amé qualité enseignement                   | F.A.D   | 28/08/91         | 17/07/92          | 23/04/93             | 31/12/01        | 9 210.5          | 8472.78          | 737.74         | 0.0                | 8472.78                 | 92                        |
| 6. Rénovation établis. Sanitaires Dori-Djibo  | F.A.D   | 16/12/91         | 17/07/92          | 17/08/93             | 31/12/99        | 10 960.5         | 8 098.96         | 2.861.56       | 0.0                | 8098.96                 | 73.9                      |
| <b>Sous-total secteur</b>                     |         |                  |                   |                      |                 | <b>37669.2</b>   | <b>34050.5</b>   | <b>3618.6</b>  | <b>0.0</b>         | <b>34050.54</b>         | <b>73.9</b>               |
| <b>F. MULTI-SECTEUR</b>                       |         |                  |                   |                      |                 |                  |                  |                |                    |                         |                           |
| 1. Appui à quatre ministères                  | FAT     | 29/01/91         | 11/12/91          | 17/06/92             | 30/06/99        | 2 486.8          | 2 444.0          | 42.8           | 0.0                | 2 444                   | 98.3                      |
| 2. PAS  | FAD     | 28/08/91         | 11/12/91          | 28/02/92             | 31/12/95        | 13815.78         | 13815.78         | 0.0            | 0.0                | 13815.78                | 99.5                      |
| 3. Appui DSA l'ajustement                     | FAT     | 27/05/92         | 10/02/93          | 10/02/94             | 30/06/99        | 690.8            | 671.7            | 19.14          | 0.0                | 671.7                   | 97.2                      |
| 4. PASRP I                                    | FAD     | 10/10/01         | 17/10/01          | 31/01/02             | 31/12/03        | 23 090           | 23 090           | 0.0            | 0.0                | 23 090                  | 100                       |
| 5. PASRP II                                   | FAD     | 15/01/03         | 21/03/03          | 03/10/03             | 31/02/04        | 25 000           | 25000            | 0.0            | 0.0                | 25000                   | 100                       |
| <b>Sous-total secteur</b>                     |         |                  |                   |                      |                 | <b>65083.4</b>   | <b>64960.0</b>   | <b>123.3</b>   | <b>0.0</b>         | <b>64960.0</b>          | <b>99.9</b>               |
| <b>TOTAL GENERAL PAYS</b>                     |         |                  |                   |                      |                 | <b>240482.52</b> | <b>232723.63</b> | <b>7758.8</b>  | <b>0.0</b>         | <b>232723.6</b>         | <b>96.4</b>               |

**BURKINA FASO**  
**ANNEXE. II : ETAT RECAPITULATIF DES OPERATIONS EN COURS DU GROUPE DE LA BANQUE**

| Projet par secteur                                 | Guichet | Date d'approbat. | Date de Signature | Date de mise en vig. | Date de clôture | Montant approuvé | Montant Décaissé | Montant annulé | Solde non-Décaissé | Engagement net d'annul. | Taux (%) de décaissement. |
|--|---------|------------------|-------------------|----------------------|-----------------|------------------|------------------|----------------|--------------------|-------------------------|---------------------------|
| <b>A. AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL</b>       |         |                  |                   |                      |                 |                  |                  |                |                    |                         |                           |
| 1. Etude Appui Dev rural décen Centre Ouest        | F.A.D   | 11/28/2001       | 02/15/02          | 04/17/02             | 31/12/04        | 581.0            | 580.9            | 0.0            | 82.7               | 581.0                   | 99.9                      |
| 2. Projet Gestion Concernée Ressources nat         | F.A.D   | 05/21/2003       | 04/05/77          | 30/05/78             | 30/06/82        | 12000.0          | 0.0              | 0.0            | 1200 0.0           | 12000.0                 | 0.0                       |
| 3. Projet mise en valeur petits barrages           | F.A.D   | 12/12/2002       | 03/21/03          | 10/22/03             | 31/12/09        | 10000.0          | 256.8            | 0.0            | 9801.56            | 10000.0                 | 25.6                      |
| 4. Deve de Comoé, Leraba et Kenedougou             | F.A.D   | 11/27/2002       | 03 /21/03         | 10/22/03             | 31/12/09        | 15000.0          | 957.20           | 0.0            | 14042.79           | 15000.0                 | 63.8                      |
| 5. Projet de développement de Soum II              | F.A.D   | 03/29/2000       | 08/28/00          | 04/27/01             | 30/09/07        | 9990.0           | 4044.5           | 0.0            | 6821.54            | 9990.0                  | 40.4                      |
| 6 Projet Dev Rural Piela-Bilanga                   | F.A.D   | 05/25/1992       | 12/30/93          | 08/21/94             | 30/12/04        | 9440.78          | 9317.5           | 0.0            | 192.65             | 9440.78                 | 98.6                      |
| Projet Dev Rural Piela-Bilanga                     | FAD     | 05/25/1992       | 12/30/93          | 8/21/94              | 30/12/04        | 460.52           | 417.72           | 0.0            | 42.8               | 417.77                  | 98.0                      |
| 7. Barrage Bagré                                   | F.A.D   | 06/15/1989       | 17/08/89          | 28/03/90             | 31/12/03        | 33176.29         | 27852.87         | 5.323          | 42.8               | 27852.87                | 83.3                      |
| 8. Decentr. Et parti. Provin Bazega-Kadiogo        | F.A.D   | 04/18/2001       | 30/05/2001        | 03/15/90             | 31/12/07        | 15000.0          | 4507.7           | 0.0            | 10898.25           | 15000.0                 | 30.05                     |
| 9. Projet d'hydraulique rurale                     | F.A.D   | 11/24/1993       | 05/30/01          | 03/27/02             | 31/12/07        | 8520.0           | 5901.1           | 0.0            | 2665.54            | 8520                    | 69.2                      |
| 10. Etude du schéma nation. aménagement territoire | F.A.D   | 22/04/2004       | 22/04/2004        | 03/27/02             | 31/12/2007      | 2000.0           | 0.0              | 0.0            | 2000.0             | 2000.0                  | 0.0                       |
| 11. Projet de pistes rurales                       | F.A.D   | 29/09/2004       | 21/10/2004        |                      |                 | 15710.00         | 0.0              | 0.0            | 15710.0            | 15710.0                 | 0.0                       |
| 12. Projet de sécurité alimentaire                 | F.A.D   | 29/09/2004       | 27/10/2004        |                      |                 | 6400.00          | 0.0              | 0.0            | 6400.0             | 6400.0                  | 0.0                       |
| <b>Sous-total Secteur</b>                          |         |                  |                   |                      |                 | <b>138278.8</b>  | <b>53636.4</b>   | <b>5.323</b>   | <b>84642.16</b>    | <b>138278.6</b>         | <b>38.7</b>               |
| <b>B. TRANSPORT</b>                                |         |                  |                   |                      |                 |                  |                  |                |                    |                         |                           |
| 1. Deuxième programme routier                      | F.A.D   | 11/14/01         | 07/12/74          | 10/16/02             | 31/12/05        | 22000.0          | 3927.0           | 0.0            | 18072.9            | 22000.0                 | 17.8                      |
| 2. Projet d'entretien routier                      | F.A.D   | 01/09/97         | 02/13/97          | 11/26/97             | 30/06/05        | 10000.0          | 8306.89          | 0.0            | 1693.0             | 10000.0                 | 83                        |
| <b>Sous total Secteur</b>                          |         |                  |                   |                      |                 | <b>32000</b>     | <b>12233.9</b>   | <b>0.0</b>     | <b>19766.08</b>    | <b>32000</b>            | <b>38.2</b>               |
| <b>C. EQUIPEMENTS COLLECTIFS</b>                   |         |                  |                   |                      |                 |                  |                  |                |                    |                         |                           |
| 1. Etude d'assainissement et d'AEP                 | F.A.D   | 03/22/00         | 08/28/00          | 05/21/01             | 30/03/05        | 970.0            | 967.92           | 0.0            | 0.6                | 967.9                   | 99.9                      |
| 2. Programme d'AEPA au Burkina                     | F.A.D   | 09/11/03         | 12/18/03          | 18/12/04             | 30/12/09        | 15000.0          | 0.0              | 0.0            | 15000.0            | 15000.0                 | 0.0                       |
| Programme d'AEPA au Burkina                        | F.A.D   | 09/11/03         | 12/18/03          | 18/12/04             | 30/12/09        | 5000.0           | 0.0              | 0.0            | 5000               | 5000                    | 19.2                      |
| 3 . AEP de la ville de Ouagadougou                 | F.A.D   | 12/15/97         | 02/05/98          | 06/30/98             | 30/12/05        | 4740.0           | 913.6            | 0.0            | 4112.91            | 4740.0                  | 0.0                       |
| 4. Etude faisabilité elect rurale                  | F.A.D   | 04/17/02         | 05/28/02          | 24/11/04             |                 | 912.9            | 0.0              | 0.0            | 0.0                | 912.9                   | 0.0                       |
| 5. Programme AEPA                                  | FAD     | 02/2005          |                   |                      |                 | 1485             | 0.0              | 0.0            | 1485               | 1485                    | 0.0                       |
| <b>Sous-total secteur</b>                          |         |                  |                   |                      |                 | <b>26770.5</b>   | <b>18815.25</b>  | <b>0.0</b>     | <b>24888.9</b>     | <b>26770.5</b>          | <b>7.0</b>                |

| Projet par secteur                         | Guichet | Date d'approbat. | Date de Signature | Date de mise en vig. | Date de clôture | Montant approuvé | Montant Décaissé | Montant annulé | Solde non-Décaissé | Engagement net d'annul. | Taux (%) de décaissement. |
|--|---------|------------------|-------------------|----------------------|-----------------|------------------|------------------|----------------|--------------------|-------------------------|---------------------------|
| <b>D. SOCIAL</b>                           |         |                  |                   |                      |                 |                  |                  |                |                    |                         |                           |
| 1.Projet éducation IV                      | F.A.D   | 16/07/97         | 05/09/97          | 05/09/97             | 31/12/99        | 16 500.0         | 11839.5          | 0.0            | 4660.5             | 16500.0                 | 0.73                      |
| 2.Projet Education V                       | F.A.D   | 16/07/03         | 02/09/03          |                      | 31/12/09        | 12000.0          | 0.0              | 0.0            | 12000.0            | 12000.0                 | 0.0                       |
| Projet Education V                         | F.A.D   | 16/07/03         | 02/09/03          |                      | 31/12/09        | 5 000.0          | 0.0              | 0.0            | 5000.              | 5000.0                  | 0.0                       |
| 3.Programme de lutte contre la pauvreté    | F.A.D   | 12/10/03         | 02/05/99          | 11/16/99             | 31/12/04        | 14 000.0         | 5185.5           | 0.0            | 8814.5             | 14 000.0                | 0.37                      |
| Programme de lutte contre la pauvreté      | F.A.D   | 12/10/98         | 02/05/99          | 11/16/99             | 31/12/04        | 1500.0           | 1388.8           | 0.0            | 111.2              | 1500.0                  | 0.92                      |
| 4. Santé II                                | F.A.D   | 06/10/99         | 02/07/00          | 12/07/01             | 31/12/04        | 10000.0          | 4939.7           | 0.0            | 5545.78            | 10000.0                 | 0.44                      |
| 5. Appui au plan multi-sectoriel VIH/SIDA  | F.A.D   | 11/19/03         | 12/18/03          | 12/18/03             | 31/12/08        | 5000.0           | 236.985          | 0.0            | 5000.0             | 5000.0                  | 0.0                       |
| <b>Sous-total secteur</b>                  |         |                  |                   |                      |                 | <b>64 000.0</b>  | <b>16411.556</b> | <b>0.0</b>     | <b>47588.44</b>    | <b>64000.0</b>          | <b>25.6</b>               |
| <b>E.MULTI-SECTEUR</b>                     |         |                  |                   |                      |                 |                  |                  |                |                    |                         |                           |
| 1.PCARSP II                                | F.A.D   | 09/22/04         | 09/27/04          |                      | 31/12/05        | 15500.0          | 0.0              | 0.0            | 155000             | 15500.0                 | 0.0                       |
| 2.Programme d'appui à la Bonne Gouvernance | F.A.D   | 02/06/02         | 02/15/02          | 06/12/02             | 31/12/04        | 2350.0           | 327.74           | 0.0            | 2022.25            | 2350.0                  | 0.14                      |
| <b>Sous-total secteur</b>                  |         |                  |                   |                      |                 | <b>17850.0</b>   | <b>327.74</b>    | <b>0.0</b>     | <b>17522.0</b>     | <b>17850.0</b>          | <b>1.8</b>                |
| <b>TOTAL DES OPERATIONS EN COURS</b>       |         |                  |                   |                      |                 | <b>278 899.1</b> | <b>84491.18</b>  | <b>0.0</b>     | <b>194407.9</b>    | <b>278899.1</b>         | <b>30.3</b>               |
| <b>TOTALE DES OPERATIONS</b>               |         |                  |                   |                      |                 | <b>519381.6</b>  | <b>317214.8</b>  | <b>0.0</b>     | <b>202163.8</b>    | <b>519381.6</b>         | <b>61.07</b>              |

## ANNEXE III

**BURKINA FASO**  
**Revue de portefeuille**  
**Matrice de suivi des actions**

| <b>PROBLEMES D'ORDRE GENERAL</b>  |   |  |  |                     |
|---|---|--|--|---------------------|
| <b>Problèmes identifiés</b>   | <b>Actions à entreprendre</b>   | <b>Délais</b>  | <b>Structures responsables</b>   | <b>Observations</b> |
| 1. Entrée tardive des mises en vigueur des prêts et dons  | <ul style="list-style-type: none"> <li>. Discuter les conditions depuis la préparation et engager rapidement leur mise en œuvre en vue d'éviter qu'elles ne soient un facteur de blocage;</li> <li>. Désigner si possible les responsables des projets avant les négociations des accords de prêts</li> </ul>   | Mise en vigueur au plus 3 mois après signature   | BAD, MFB, M techniques<br>BAD<br><br>M Tech. Concerné<br><br>Ministères techniques |                     |
| 2. Non régularité de l'élaboration des audits de projets  | <ul style="list-style-type: none"> <li>. Suivi des obligations d'Audit : la DGCOOP assistera le Gouvernement à remplir l'obligation d'audit en établissant un tableau de bord.</li> <li>. Relançant à temps les agences d'exécution de projets pour le lancer le recrutement de consultant pour une période pouvant aller jusqu'à 3 ans.</li> <li>. Diligenter l'avis de non-objection des DAO</li> <li>. Faire circuler les audits auprès des structures de contrôle : IGF, Inspection générale d'Etat et Cour des Comptes ;</li> <li>. Prévoir des séminaires de formation en matière d'audit.</li> </ul> | Opération continue<br><br>Opération continue<br><br>15 jours<br>6 mois après<br>clôture exercice<br>Mars. 2005 | Resp. MEDEV/DGCOOP<br><br><br><br>BAD<br>Resp. MEDEV/MFB                           |                     |
| 3. Absence de suivi des recommandations d'audit des projets établis par les auditeurs externes recrutés dans le cadre des projets et des audits réalisés par la Banque. | <ul style="list-style-type: none"> <li>. Désigner l'Inspection générale des Finances (IGF) pour le suivi des recommandations des audits</li> <li>. Transmettre les rapports d'audit des projets aux organes de contrôle (IGF, IGE, Cour des Comptes et Haute autorité chargée de la coordination de la lutte contre la pauvreté) ainsi aux Inspections techniques des départements et aux Directions de la Planification des Départements de tutelle pour suivi et exploitation.</li> </ul>   | 1 <sup>er</sup> semestre 2005  | MFB/MEDEV  |                     |
| <b>PROBLEMES D'ORDRE GENERAL</b>  |   |  |  |                     |
| <b>Problèmes identifiés</b>   | <b>Actions à entreprendre</b>   | <b>Délais</b>  | <b>Structures responsables</b>   | <b>Observations</b> |
| 4. Gestion financière des projets non adaptée   | . Renforcer la gestion financière des projets par l'adoption d'un système comptable commun aux projets. L'IGF au Ministère des Finances ou la DGCOOP seront responsables de l'introduction d'un système comptable adéquat   | 1 semestre 2005  | DGCOOP/IGF   |                     |
| 5. Absence/retard Rapports trimestriels   | . Transmettre régulièrement les rapports à la BAD   | Un mois après  | Resp. Projet, MEDEV  |                     |

|   |   |                     |   |                     |
|---|---|---------------------|---|---------------------|
| d'avancement  |   | l'exercice en cours | DG COOP   |                     |
| 6. Suivi des autres conditions de prêts               | <ul style="list-style-type: none"> <li>. Etablir un tableau de bord relatif au respect des conditions de prêt et dons</li> <li>. Améliorer la communication entre le le MEDEV/Ministères techniques/ Organes d'exécution des projets/BAD</li> <li>. Faire le point des autres conditions de prêt dans les rapports trimestriels</li> </ul>  | 1 er janvier 2005   | BAD, MFB, MEDEV, Ministères techniques et Organes d'exécution du projet<br>D COOP |                     |
| 7. Insuffisante maîtrise des procédures de la BAD     | <ul style="list-style-type: none"> <li>. Systématiser atelier lancement projet</li> <li>. Organiser session de formation aux procédures BAD à l'intention des projets et administration</li> </ul>  | Tous les 2 ans      | Resp. projet, BAD<br>BAD, MEDEV<br>DG COOP  |                     |
| 8. Suivi insuffisant des projets                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>. Organiser revue interne portefeuille et transmettre les rapports à la Banque pour information</li> <li>. Mieux planifier les missions de supervision</li> <li>. Assurer le suivi rapproché sur le terrain</li> <li>. Veiller à la mise en place effective des mécanismes de suivi-évaluation des projets afin de mieux apprécier l'impact sur le développement</li> </ul>  | Par trimestre       | MEDEV/DGEP/DPSSI<br>BAD, MEDEV<br>MFBM Tech., MEDEV<br>DG COOP                    |                     |
| 9. Faiblesse de de Suivi-Evaluation des projets       | <ul style="list-style-type: none"> <li>. Renforcer mécanisme de Suivi-Evaluation des projets au sein de l'Administration. Cette fonction pourrait être assurée par la DPSI en relation avec les structures de planification des départements techniques. A cet effet, les capacités de ces structures doivent être renforcées.</li> <li>. Familiariser les Cellules d'exécution au suivi des indicateurs de résultats de projets en utilisant le cadre logique des projets</li> <li>. Organiser des séminaires de formation en matière de Suivi-Evaluation des projets</li> </ul> | Juin 2005           | MEDEV/DGEP/DPSSI<br>MEDEV/BAD   |                     |
| <b>PROBLEMES D'ORDRE GENERAL</b>                      |   |                     |   |                     |
| <b>Problèmes identifiés</b>                           | <b>Actions à entreprendre</b>   | <b>Délais</b>       | <b>Structures responsables</b>  | <b>Observations</b> |
| 10. Retard dans le processus de passation des marchés | <ul style="list-style-type: none"> <li>. Recourir à des spécialistes pour les marchés importants</li> <li>. Se conformer aux procédures de la BAD</li> <li>. Raccourcir les délais pour les avis de non-objection</li> <li>. Accélérer la préparation et la transmission des rapports d'évaluation des offres</li> </ul>  | 1 mois              | Resp. projets, DGCOOP<br>Resp. projets<br>BAD                                     |                     |

**Matrice des actions Secteur agricole**

| <b>PROBLEMES D'ORDRE GENERAL</b>  |  |                  |   |                     |
|---|--|------------------|---|---------------------|
| <b>Problèmes identifiés</b>   | <b>Actions à entreprendre</b>  | <b>Délais</b>    | <b>Structures responsables</b>            | <b>Observations</b> |
| <b><u>I. Projet Hydraulique rurale</u></b><br>. Retard dans l'exécution du programme complémentaire en raison de la défaillance d'une entreprise de forage                                  | . Prendre disposition pour démarrer les travaux après approbation des DAOI                 | 31 décembre 2004 | Cellule d'exécution du proet/BAD          |                     |
| <b><u>II. Projet d'appui au développement local des Provinces de Comoé, Léraba et Kéné Dougou</u></b><br>. Retard dans traitement des dossiers<br>. Non satisfaction des autres conditions. | . Diligenter le traitement des dossiers le délai de traitement des dossiers                | 1 mois           | BAD                                       |                     |
| . Gestion comptable et financière du projet inadéquate  | . Mettre en place d'un système de gestion comptable et financier du projet.                | Janvier 05       | Cellule d'exécution du projet/ DGCOOP/MEF |                     |
| . Retard dans la préparation du contrat et convention à signer avec les institutions partenaires  | . soumettre le contrat et convention à la BAD pour avis de non objection                   | 1 mois           | Cellule d'exécution du projet/BAD         |                     |
| <b><u>III. Etude d'appui au développement rural décentralisé de la région Centre Ouest</u></b><br>.   | ..   |                  |   |                     |
| <b><u>IV. Projet de développement rural de Piéla Bilanga (PDR-PB)</u></b><br>. Audit 2001 non réalisé   | . Prendre dispositions pour réalisation de l'audit de 2001                                 | 31 décembre 2004 | CEP                                       |                     |
| <b><u>. Etude d'évaluation finale non achevée</u></b>   | . Achever l'étude d'évaluation finale et préparer le rapport de fin d'exécution des projet | 1 trimestre      | CEP                                       |                     |

**Matrice des actions Secteur agricole**

| <b><u>PROBLEMES D'ORDRE GENERAL</u></b>  |  |  |  |                     |
|--|--|--|--|---------------------|
| <b>Problèmes identifiés</b>  | <b>Actions à entreprendre</b>  | <b>Délais</b>                                    | <b>Structures responsables</b>           | <b>Observations</b> |
| <b><u>V. Projet de développement de l'élevage dans la province Soum-Pahse II</u></b><br>. Le projet n'est pas doté en personnel technique requis ce qui a ralenti son rythme d'exécution                                 | . Réviser la liste des biens et services et doter le projet de 3 agents supplémentaires  | 31 décembre 2004                                 | MRA/MFB/MEDEV/Projet                     |                     |
| <b><u>VI. Projet de Bagré</u></b><br>. Absence d'audit depuis le démarrage du projet en 1989<br>. Problème de recouvrement du crédit (39%)   | . réaliser l'audit des années 19989-2003<br>. Prendre disposition pour recouvrement du crédit<br>. Préparer rapport de fin d'exécution du projet | 30 mars 2005<br>30 mars 2005<br>31 décembre 2004 | Projet<br>MEDEV/MEF<br>Projet            |                     |
| <b><u>VII. Projet de développement rural décentralisé participatif dans les provinces Bazéga et Kadiogo.</u></b><br>. Problèmes liés à une insuffisance des missions de supervision<br>. Absence de manuel de procédures | . transmission à la Banque de rapports trimestriels synthétiques<br>. Elaborer un manuel de procédure  | Janvier 2005                                     | Projet/MEDEV<br>Projet                   |                     |
| <b><u>VIII. Projet de mise en vigueur et de gestion des petits barrages</u></b><br>. Pas d'activités sur le terrain  | . Accélérer le démarrage du projet   | Janvier 2005                                     | Projet                                   |                     |
| <b><u>IX. Etude du schéma National d'aménagement du territoire</u></b><br>. Retard dans la satisfaction des conditions du premier décaissement   | . Accélérer le lancement des activités   |  | Projet/Départements techniques concernés |                     |
| <b><u>X. Projet de Gestion durable des Ressources Forestières dans la Région Soud-Ouest, Centre-Est et Est</u></b><br>. Retard dans la réalisation des conditions du 1 <sup>er</sup> décaissement                        | . Réalisation des conditions de mise en vigueur  |  | Projet/Départements concernés            |                     |

**Matrice des actions Secteur des infrastructures**

| <b><u>PROBLEMES D'ORDRE GENERAL</u></b>   |   |                         |   |   |
|---|---|-------------------------|---|---|
| <b>Problèmes identifiés</b>   | <b>Actions à entreprendre</b>   | <b>Délais</b>           | <b>Structures responsables</b>  | <b>Observations</b>   |
| <b><u>I. DEUXIEME PROGRAMME ROUTIER</u></b><br>Retard accusé par certaines entreprises dans le démarrage des travaux proprement dits malgré la notification de commencer les travaux à compter du 26 juillet 2004                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser des réunions d'information avec la mission de contrôle et les entreprises concernées pour attirer leur attention sur les risques de dépassement de délais et de pénalités de retard et revoir les calendriers d'exécution proposés par les entreprises</li> </ul>  | Janvier 2005            | - DGR   | La date limite du dernier décaissement du projet a déjà été prorogée de septembre 2004 au 31 décembre 2005  |
| <b><u>II. PROJET D'ENTRETIEN ROUTIER</u></b><br>Retard important dans l'exécution de la composante Formation  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Préparer les DAO pour l'acquisition de matériel informatique (par appel d'offres national) et de matériel de travaux publics pour le chantier école (par appel d'offres international) dans le cadre du volet de Renforcement des moyens didactiques du Centre de Formation et de Perfectionnement (CFP) .</li> <li>Prendre toutes les dispositions nécessaires pour le démarrage à la date indiquée ( janvier 2005) de l'étude institutionnelle et juridique de la fusion du CFTRA et du CFP – étude financée par la Banque mondiale –</li> </ul> | Janvier 2005            | - CFP<br><br>- Ministère des infrastructures, des Transports et de l'Habitat<br><br><br>- Ministère des infrastructures, des Transports et de l'Habitat | La Banque vient d'approuver la prorogation de la date limite du dernier décaissement du 30 août 2004 au 30 juin 2005<br><br>Cette réforme aura un impact positif sur le volet Formation |
| <b><u>III. ETUDE D'ELECTRIFICATION RURALE</u></b><br>Retard important accusé dans la rédaction et la transmission du rapport d'analyse des offres techniques pour le recrutement du Consultant pour l'exécution de l'étude d'électrification rurale | <ul style="list-style-type: none"> <li>Finaliser avant la fin de la semaine le rapport d'analyse des offres puisqu'un projet de rapport est déjà établi.</li> <li>Prendre contact avec le chargé de projet à la Banque pour avoir la permission de poursuivre l'analyse complète des offres en procédant directement à l'ouverture et à l'analyse des offres financières avant de transmettre un rapport final à la Banque.</li> </ul>  | Avant fin décembre 2004 | - DGE   | L'ouverture des plis a eu lieu le 9 août 2004.<br><br>Il est à noter que l'accord de don a été signé le 28 mai 2002   |

**Matrice des actions Secteur des Equipements collectifs**

| <b><u>PROBLEMES D'ORDRE GENERAL</u></b>  |   |                 |                                     |  |
|--|---|-----------------|-------------------------------------|--|
| <b>Problèmes identifiés</b>  | <b>Actions à entreprendre</b>   | <b>Délais</b>   | <b>Structures responsables</b>      | <b>Observations</b>  |
| <p><b><u>Etudes d'AEP Centres secondaires et d'assainissement de Bobo Dioulasso</u></b></p> <p>Pas de problème spécifique n'est signalé, mais le retard de deux ans accusé au début de l'étude d'assainissement devra être rattrapé.</p> | <p>Les études ont été achevées comme prévu en fin février 2005. Les paiements devant solder les deux contrats, y compris les avenants sont en cours d'envoi à la BAD pour paiement.</p>                 |                 | DGAEP                               |  |
| <p><b><u>IV. PROGRAMME D'AEPA AU BURKINA</u></b></p> <p>- mise en vigueur depuis 2/12/2004<br/>- conditions au 1<sup>er</sup> décaissement à lever avant fin mars 2005</p>   |   |                 |                                     |  |
| <p><b><u>V. PROJET D'ADDUCTION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE OUAGA ( PROJET ZIGA )</u></b></p> <p>. Les ouvrages du FAD situés très en aval ne pouvaient démarrer qu'après tous les autres volets.</p>                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les DAO des réseaux tertiaires et branchements financés par le FAD, sont lancés depuis le 20/1/2005 et la clôture est prévue pour début avril 2005.</li> </ul> |                 |                                     |  |
| <p>. Démarrage des travaux du Réseau tertiaire et des Branchements (Sous-lot 2) et de la Fourniture des Branchements (lot 7)</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les contrats y afférents seront attribués avant mai 2005, et le démarrage des travaux est prévu en juin 2005.</li> </ul>                                       | Avant Mars 2005 | - Ministère de l'Hydraulique - ONEA | La réalisation de ces volets dépend de celle de volets qui sont financés par d'autres bailleurs de fonds et qui accusent des retards incompréhensibles |

**Matrice des actions du Secteur social**

| <b><u>PROBLEMES D'ORDRE GENERAL</u></b>  |   |                              |                                |  |
|--|---|------------------------------|--------------------------------|--|
| <b>Problèmes identifiés</b>  | <b>Actions à entreprendre</b>   | <b>Délais</b>                | <b>Structures responsables</b> | <b>Observations</b>  |
| <b><u>PROJET EDUCATION IV</u></b>  |   |                              |                                |  |
| 1. Les activités ne sont pas entièrement achevées et la date limite de dernier décaissement échoit le 30/06/2005 ; | 1. Transmettre à la Banque une requête de prorogation de la date limite du dernier décaissement du prêt au 31 décembre 2005, accompagnée du calendrier et des coûts des activités restantes, du personnel nécessaire à l'achèvement et de la liste des biens et services révisée ;<br>•                             | Mai 2005                     | DGCOOP/MESSRS/BEP              | La requête est en cours de préparation.<br>La Banque devra autoriser la prorogation de la date limite du dernier décaissement jusqu'au 30/12/2005. |
| 2. La non réalisation des deux dernières autres conditions ;   | 2. Transmettre à la Banque les documents liés aux deux dernières autres conditions : (a) les données relatives aux progrès réalisés en 2003 en matière de scolarisation des filles dans le pays, (b) les listes des membres des comités d'entretien des 3 dernières écoles qui viennent d'être réceptionnées ;<br>• | Mai 2005                     | BEP/MESSRS                     |  |
| 3. La mise en œuvre des recommandations formulées lors de l'audit 2002 ;   | 3. Informer la Banque des mesures prises en vue de corriger les faiblesses relevées lors de l'audit de 2002 ;   | Mai 2005<br><br>Janvier 2005 | BEP<br><br>BEP/Bureau d'études | Le Cabinet d'audit a été recruté en octobre 2003   |

**Matrice des actions du Secteur social**

| <b>PROBLEMES D'ORDRE GENERAL</b>   |  |               |                                |  |
|--|--|---------------|--------------------------------|--|
| <b>Problèmes identifiés</b>  | <b>Actions à entreprendre</b>  | <b>Délais</b> | <b>Structures responsables</b> | <b>Observations</b>  |
| <b><u>PROJET EDUCATION IV</u></b>  |  |               |                                |  |
| 4. Le rapport d'activités du 3 <sup>ème</sup> trimestre 2004 n'est pas disponible ;    | 4. Transmettre à la Banque le rapport trimestriel d'activités du troisième trimestre 2004. Le rapport du dernier trimestre 2004 devra intégrer le cadre logique actualisé du projet ;                    | Permanent     | MESSRS/BEP                     |  |
| 5. le retard dans la construction des lycées professionnels, des CPR et des 100 CPAF ; | 7.1 Rattraper le retard dans les travaux de construction des deux lycées en assurant un suivi rapproché et permanent des chantiers des deux lycées et présentant à temps les décomptes des entreprises ; | Permanent     | MESSRS/BEP                     | La Banque devra apporter une attention particulière au paiement rapide des demandes de décaissement. |

| <b>PROBLEMES D'ORDRE GENERAL</b>  |   |                 |                                      |   |
|---|---|-----------------|--------------------------------------|---|
| <b>Problèmes identifiés</b>   | <b>Actions à entreprendre</b>   | <b>Délais</b>   | <b>Structures responsables</b>       | <b>Observations</b>   |
| <b>PROJET DE REDUCTION DE LA PAUVRETE AU NIVEAU COMMUNALE</b>   |   |                 |                                      |   |
| 1. L'amendement des conventions passées avec les Intermédiaires techniques FODECOL et AGEDECOL suite au changement des modalités d'exécution adopté par le Gouvernement et la Banque, n'a pas encore abouti ; | 1. Entamer la discussion avec FODECOL et AGEDECOL en vue de soumettre à l'avis de la Banque, les projets de conventions amendées ;            | Janvier 2005    | UGP/FODECOL/AGEDECOL                 | Une gestion par la communication, la coordination, des rencontres régulières améliorera l'exécution des activités du programme ; ainsi qu'une collaboration étroite avec les intermédiaires techniques et financiers, en vue du respect de la date limite de dernier décaissement qui a été prorogée au 31 décembre 2006.<br><br>Les résultats de la consultation sont en cours d'examen à la Banque. |
| 2. La relecture et l'actualisation du manuel de procédures d'exécution du Programme n'a pas démarré ;   | 2. Entamer les discussions avec tous intervenants dans le Programme sur le manuel de procédures et transmettre à la Banque le manuel révisé ; | Janvier 2005    | UGP / IT / IF / Ministères impliqués |   |
| 3. Le retard dans l'audit des comptes pour les exercices 2001 et 2002 (transmis en 2004) et 2003 non encore réalisé ;   | 3. Accélérer le démarrage des prestations du cabinet d'audit et transmission du rapport d'audit à la Banque ;                                 | Janvier 2005    | UGP / IT / IF / Ministères impliqués |   |
| 4. La non mise en œuvre des recommandations en vue de corriger les faiblesses relevées par les audits de 2001 et 2002 ;   | 4. Mettre en place une stratégie en vue de corriger les faiblesses relevées par les audits de 2001 et 2002 et en informer la Banque ;         | 4. Janvier 2005 | BAD / UGP                            |   |
| 5. Le suivi des réalisations des projets.   | 5. Actualiser le cadre logique du programme et l'intégrer dans le rapport d'activités du dernier trimestre de l'année.                        | 5. Immédiat     | UGP                                  |   |

**Matrice des actions du Secteur social**

| <b><u>PROBLEMES D'ORDRE GENERAL</u></b>   |  |                      |                                       |  |
|---|--|----------------------|---------------------------------------|--|
| <b><u>Problèmes identifiés</u></b>  | <b><u>Actions à entreprendre</u></b>   | <b><u>Délais</u></b> | <b><u>Structures responsables</u></b> | <b><u>Observations</u></b>                               |
| <b><u>PROJET DE RENFORCEMENT DES SERVICES DE SANTE (SANTE II)</u></b>                           |  |                      |                                       |  |
| 1. Le suivi des réalisations des projets.   | 1. Actualiser le cadre logique du programme et l'intégrer dans le rapport d'activités du dernier trimestre de l'année. | 1. Janvier 2005      | UCP                                   |  |
| <b><u>PROJET DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA</u></b>  |  |                      |                                       |  |
| 1. Demande de décaissement en cours de traitement.  | 1. Accélérer recrutement du personnel et lancement des activités .   | 1. Mars 2005.        | BAD                                   |  |
| <b><u>PROJET EDUCATION V</u></b>  |  |                      |                                       |  |
| 1. Le prêt n'est pas mis en vigueur ;   | 1. Accélérer l'examen des documents relatifs à la réalisation des conditions préalables à la mise en vigueur ;         | 1. Janvier 2005      | BAD                                   | Les TDR du personnel sont en cours d'examen à la Banque. |
| 2. Les conditions de premier décaissement ne sont pas remplies, le personnel n'est pas recruté. | 2. Transmettre les critères d'évaluation des candidats et accélérer le recrutement du personnel cadre..                | 2. Janvier 2005      | MESSRS / BAD                          |  |

**Matrice des actions projets Multisecteur**

| <b>Problèmes identifiés</b>  | <b>Actions à entreprendre</b>   | <b>Délais</b>  | <b>Structures responsables</b>                 | <b>Observations</b>   |
|--|---|--|--|---|
| <b><u>I. PROGRAMME COMPLEMENTAIRE D'APPUI A LA STRATEGIE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE</u></b><br><br>Retard dans la mise en vigueur de l'accord de prêt   | . Accélérer la réalisation des conditions spécifiques d'entrée en vigueur et de décaissement de la 1 <sup>ère</sup> tranche   | Janvier 2005   | MEDEV/MFB                                      | .   |
| <b><u>II. PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE ET A LA DECENTRALISATION</u></b><br>. Non respect de certaines règles de la Banque en matière d'acquisition de services et de travaux<br><br>. Instances au niveau de la BAD | . Nécessité d'élaborer le programme d'activité et réviser la liste des biens et services ;<br>. Justifier l'utilisation d'au moins 50% du FDR précédent ;<br>. Demander la prorogation de la date limite de décaissement ;<br>. Mettre en place un Comité de coordination<br>. Relancer les dossiers non conformes aux règles de la Banque en soumettant au FAD pour avis de non objection, les listes restreintes et les TDR concernant la les études, le recrutement de consultants, etc..<br>Diligenter le traitement des dossiers en instance | Décembre 2004<br><br><br>1 <sup>er</sup> trimestre 2005<br><br><br>Décembre 2004 | Cellule d'exécution<br><br><br><br><br><br>BAD | Les services de l'assistance technique sont acquis par l'intermédiaire d'un bureau d'études sur la base d'une liste restreinte. Les prestations de services n'excèdent pas 2 mois sont faites par la procédure de gré à gré après accord de la Banque, les services de formation sont acquis sur la base d'une liste restreintes selon la méthode combinant la qualité technique et prix. |
| <b><u>III. PROGRAMME D'APPUI A LA STRATEGIE DE DEDUCTION DE LA PAUVRETE I ET II</u></b><br>. Rapport d'achèvement<br>. Audit du compte spécial   | . Transmettre à la BAD les rapports d'achèvement établis par le Gouvernement et<br>. réaliser le rapport d'audit du compte spécial  | 31 décembre 2004<br><br>31 décembre 2004   | MFB/MEDEV/DGCOOP                               | Mission de la BAD en décembre 2004<br>Audit à engager par le gouvernement<br>Audit à réaliser   |
| <b><u>IV. PAS</u></b><br>Absence d'audit   | . Audit du compte spécial   | 31 décembre 2004   | MEDEV/MFB                                      | Audit à réaliser  |
| <b><u>V. Appui institutionnel à quatre Ministères Non soumission du rapport d'audit</u></b>  | Soumettre à la Banque audit du compte spécial   | 31 décembre 2004   | MEDEV/MFB                                      |   |

**ANNEXE 4**  
**BURKINA FASO : REVUE DE PORTEFEUILLE -PEROFRMANCE GLOBALE**

|   | P1          | P2          | P3          | P4          | P5          | P6          | P7          | P8          | P9          | P10         | P11         | P12         | P13         | P14         | P15         | P16         | P17         | P18         | P19         | P20         | Total      |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|------------|
| <b>Avancement du projet</b>   | <b>3.00</b> | <b>2.33</b> | <b>2.00</b> | <b>1.67</b> | <b>1.33</b> | <b>1.33</b> | <b>2.00</b> | <b>2.00</b> | <b>3.00</b> | <b>1.67</b> | <b>1.67</b> | <b>1.00</b> | <b>2.00</b> | <b>1.00</b> | <b>2.00</b> | <b>1.33</b> | <b>2.33</b> | <b>1.67</b> | <b>2.00</b> | <b>1.50</b> | <b>1.8</b> |
| 1. Respect des conditions de prêt                                     | 3           | 3           | 2           | 1           | 1           | 1           | 2           | 2           | 3           | 1           | 2           | 1           | 2           | 1           | 2           | 2           | 3           | 1           | 2           | 2           | 1.9        |
| 2. Respect des conditions générales                                   | 0           | 2           | 2           | 2           | 1           | 2           | 2           | 2           | 3           | 2           | 1           | 1           | 2           | 1           |             | 1           | 2           | 2           | 2           | 1           | 1.6        |
| 3. Respect des autres conditions                                      | 3           | 2           | 2           | 2           | 2           | 1           | 2           | 2           | 3           | 2           | 2           | 1           | 2           | 1           |             | 1           | 2           | 2           | 2           |             | 1.9        |
| <b>Performance d'acuquisition</b>                                     | <b>2</b>    | <b>2</b>    | <b>2</b>    | <b>1.5</b>  | <b>1.5</b>  | <b>1.5</b>  | <b>2</b>    | <b>2</b>    | <b>3</b>    | <b>2</b>    | <b>2</b>    | <b>2</b>    | <b>1.5</b>  | <b>1</b>    |             | <b>2</b>    | <b>2</b>    | <b>3</b>    | <b>2</b>    | <b>1</b>    | <b>1.9</b> |
| 1. Acquisition de services consultants                                | 2           | 2           | 2           | 2           | 1.5         | 1.5         | 2           | 2           | 3           | 2           | 2           | 2           | 2           | 1           |             | 2           | 2           | 3           | 2           | 1           | 1.9        |
| 2. Pass de marchés de biens et travaux                                |             | 2           |             | 1           | 1.5         | 1.5         | 2           | 2           | 3           | 2           | 2           | 2           | 1           | 1           |             | 2           | 2           | 3           | 2           | 1           | 1.8        |
| <b>performances financières</b>                                       | <b>3</b>    | <b>2.8</b>  | <b>2.7</b>  | <b>2</b>    | <b>1.8</b>  | <b>2.3</b>  | <b>2.3</b>  | <b>2</b>    |             | <b>2.7</b>  | <b>1.7</b>  | <b>2.0</b>  | <b>1.7</b>  |             |             | <b>2.7</b>  | <b>2</b>    | <b>2.7</b>  | <b>2</b>    | <b>1.3</b>  | <b>2.2</b> |
| 1. Disponibilités de devises  | 3           | 3           | 3           | 2           | 2           | 3           | 2           | 2           |             | 3           | 2           | 2           | 2           |             |             | 3           | 2           | 3           | 2           | 1           | 2.4        |
| 2. Dipsonibilité de monnaie locale                                    | 3           | 3           | 3           | 2           | 2           | 2           | 2           | 2           |             | 3           | 2           | 2           | 2           |             |             | 3           | 2           | 3           | 2           | 1           | 2.3        |
| 3. Flux des décaissements   | 3           | 2           |             | 2           | 1           | 2           | 2           | 2           |             | 2           | 1           | 2           | 1           |             |             | 2           | 2           | 2           | 2           | 1           | 1.9        |
| 4. Gestion des coûts  | 0           | 0           |             |             |             |             |             |             |             |             |             |             |             |             |             |             |             |             |             |             |            |
| 5. Performance des cofinanciers                                       | 3           | 3           | 2           | 2           | 2           | 2           | 3           | 2           |             |             |             |             |             |             |             |             |             |             |             | 2           | 2.3        |
| <b>Activités et réalisations</b>                                      | <b>2</b>    | <b>2</b>    | <b>2</b>    | <b>1.5</b>  | <b>1.8</b>  | <b>1.8</b>  | <b>2.0</b>  | <b>1.7</b>  | <b>2</b>    | <b>2.0</b>  | <b>1.6</b>  | <b>2.0</b>  | <b>1.7</b>  | <b>1.0</b>  |             | <b>1.5</b>  | <b>1.3</b>  | <b>2.0</b>  | <b>1.3</b>  | <b>1.5</b>  | <b>1.7</b> |
| 1. Respect du calendrier d'exécution                                  | 2           | 2           | 2           | 1           | 1.5         | 1           | 2           | 1           | 2           | 2           | 1           | 2           | 1           | 1           |             | 1           | 1           | 2           | 1           | 1           | 1.4        |
| 2. Perf consultants et assist tech.                                   | 2           |             | 2           | 2           | 2           | 2           | 2           | 2           |             | 2           | 2           | 2           | 2           | 1           |             | 2           | 2           | 2           | 1           | 2           | 1.8        |
| 3. Performance entrepreneurs  |             |             |             | 1           |             | 2           |             | 1           | 2           | 2           | 2           | 2           | 2           |             |             | 1           |             |             | 2           | 1           | 1.6        |
| 4. Perf de direction du projet  | 2           | 2           | 2           | 2           | 2           | 2           | 2           | 2           | 2           | 2           | 1.5         | 2           |             | 1           |             | 2           | 1           | 2           | 1           | 2           | 1.8        |
| 5. Qualité des rendements   | 2           | 2           | 2           |             |             |             |             |             |             |             |             |             |             |             |             |             |             |             |             | 1.5         | 1.9        |
| <b>Impact sur le développement</b>                                    | <b>3</b>    | <b>3</b>    | <b>3</b>    | <b>3</b>    | <b>2</b>    | <b>2</b>    | <b>2</b>    | <b>2</b>    | <b>3</b>    | <b>2</b>    | <b>2</b>    | <b>2</b>    | <b>2</b>    | <b>2</b>    | <b>3</b>    | <b>2</b>    | <b>2.67</b> | <b>3</b>    | <b>3</b>    | <b>2</b>    | <b>2.4</b> |
| 1. Probabilité de réalis object                                       | 3           | 3           | 3           | 3           | 2           | 2           | 2           | 2           | 3           | 2           | 2           | 2           | 2           | 2           | 3           | 2           | 3           | 3           | 3           | 2           | 2.5        |
| 2. Probabilité préserv avantages au delà de la phase d'investissement |             | 3           |             | 3           | 2           | 2           | 2           | 2           | 3           | 2           | 2           | 2           | 2           | 2           | 3           | 2           | 3           | 3           | 3           | 2           | 2.4        |
| 3. Contribution probable du projet renf des capa inses                |             | 3           |             | 3           | 2           | 2           | 2           | 2           | 3           | 2           | 2           | 2           | 2           | 2           | 3           | 2           | 2           | 3           | 3           | 2           | 2.3        |
| 4. Taux de rentabilité attendu  |             |             |             |             |             |             |             |             |             |             |             |             |             |             |             |             |             |             |             |             |            |
| <b>Moyenne</b>  | <b>2.60</b> | <b>2.4</b>  | <b>2.3</b>  | <b>1.9</b>  | <b>1.7</b>  | <b>1.70</b> | <b>2.0</b>  | <b>1.9</b>  | <b>2.75</b> | <b>2.0</b>  | <b>1.8</b>  | <b>1.80</b> | <b>1.8</b>  | <b>1.25</b> | <b>2.50</b> | <b>1.90</b> | <b>2.0</b>  | <b>2.5</b>  | <b>2.0</b>  | <b>1.45</b> | <b>2.0</b> |

|   |    |   |     |   |     |                                       |     |
|---|----|---|-----|---|-----|---------------------------------------|-----|
| Projet d'appui au développement rural décentralisé  | P1 | Projet de Barrage de Bagé                           | P6  | Etude d'assainissement de l'AEP   | P12 | Projet Santé II                       | P18 |
| Projet de la mise en valeur et de gestion des petits barrages                               | P2 | Projet décentralisé et province de Bazega           | P7  | Projet de l'AEP Ville de Ouagadougou  | P13 | Projet d'appui au VIHSSIDA            | P19 |
| Projet d'appui au développement local des provinces de la Comoe, de La Léraba et Kenedougou | P3 | Projet d'hydraulique rurale                         | P8  | Programme d'alimentation en eau potable et d'assainissement en milieu rural | P14 | Projet d'appui à la bonne Gouvernance | P20 |
| Projet de développement de l'Elevage de Soum II   | P4 | Etude du schma national d'aménagement du territoire | P9  | Projet d'Education IV   | P15 |                                       |     |
| Projet de développement Piéla-bilanga   | P5 | Deuxième programme routier                          | P10 |   | P16 |                                       |     |
|   |    | Projet d'entretien routier                          | P11 | Projet de lutte contre la pauvreté en milieu communal                       | P17 |                                       |     |



### ANNEXE 5 : MATRICE DES PROBLEMES COMMUNS

|  | P1 | P2 | P3 | P4 | P5 | P6 | P7 | P8 | P9 | P10 | P11 | P12 | P13 | P14 | P15 | P16 | P17 | P18 | P19 | P20 |
|--|----|----|----|----|----|----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| Lenteur dans la mise en vigueur du projet              |    | X  | X  |    |    | X  |    | X  |    | X   | X   | X   |     | X   | X   |     |     |     |     |     |
| Retard dans l'exécution du projet                      | X  | X  | X  |    | X  | X  | X  | X  | X  |     |     |     |     |     |     | X   | X   |     | X   |     |
| Faible monétisation des fonds de contrepartie          |    |    |    |    |    |    |    |    |    |     |     |     |     |     |     |     |     |     |     | X   |
| Transmission irrégulière des rapports trimestriels     | X  |    |    |    |    |    |    | X  |    | X   |     |     | X   | X   |     |     |     | X   |     |     |
| Transmission Irrégulière des rapports d'audits         | X  | X  |    | X  |    | X  |    | X  | X  | X   |     |     |     | X   |     |     | X   |     |     | X   |
| Faiblesse des systèmes comptables des projets          |    |    |    |    |    |    |    |    |    |     |     |     |     |     | X   |     |     | X   |     |     |
| Problèmes de communication avec la Banque              |    |    |    | X  |    |    |    |    |    |     |     |     |     |     |     |     |     |     |     |     |
| Lenteur dans la passation des marchés publics          |    | X  |    |    |    |    |    |    | X  |     |     |     |     |     |     | X   |     | X   |     |     |
| Lenteurs dans le traitement des dossiers à la Banque   | X  | X  |    | X  | X  | X  |    |    |    | X   |     |     |     |     |     |     |     |     |     | X   |
| Faible capacité de gestion de la Direction des projets |    | X  |    | X  | X  | X  |    | x  |    |     | X   |     | X   |     | X   |     | X   |     |     | X   |

## ANNEXE 5 : MATRICE DES QUESTIONS TRANSVERSALES

|                         | P1 | P2 | P3 | P4 | P5 | P6 | P7 | P8 | P9 | P10 | P11 | P12 | P13 | P14 | P15 | P16 | P17 | P18 | P19 | P20 |
|-------------------------|----|----|----|----|----|----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| Environnement           | X  | X  | X  | X  | X  | X  | X  |    | X  | X   | X   | X   | X   |     |     |     | X   |     |     |     |
| Genre                   | X  | X  | X  | X  | X  | X  | X  |    |    |     |     |     |     | X   | X   |     |     | X   | X   |     |
| Micro-crédit            |    |    |    |    |    |    |    |    |    |     |     |     |     |     |     |     |     | X   |     |     |
| Questions de population |    |    |    |    |    |    |    | X  | X  | X   | X   | X   |     |     |     | X   |     | X   |     |     |
| Participation           | X  | X  | X  | X  | X  |    |    | X  |    | X   |     | X   |     | X   | X   |     |     | X   | X   |     |
| Intégration régionale   |    |    |    |    |    |    |    | X  |    |     |     | X   | X   | X   | X   |     | X   | X   | X   |     |
| Gouvernance             |    |    | x  |    |    | x  |    |    |    | X   |     |     | x   |     |     | X   |     | X   |     | X   |

### **Liste des opérations en cours d'exécution**

- P1 : Projet d'appui au développement rural décentralisé
- P2 : Projet de mise en valeur et de gestion durable des petits barrages
- P3 : Projet d'appui au développement local des provinces de la Comoé de La léraba et du KénéDougou
- P4 : Projet de développement de l'élevage Soum II
- P5 : Projet de développement Piela-Bilanga
- P6 : Projet de Barrage de Bagré
- P7 : Projet décentralisé et province de Bazega
- P8 : Projet d'hydraulique rurale
- P9 : Etude du schéma national d'aménagement du territoire (SNAT)
- P10 : Deuxième programme routier
- P11 : Projet d'entretien routier
- P12 : Etude d'assainissement de l'AEP
- P13 : Projet de l'AEP Ville de Ouagadougou
- P14 : Etude électrification rurale
- P15 : Programme d'alimentation en eau potable et d'assainissement en milieu rural
- P16 : Projet d'Education IV
- P17 : Programme de lutte contre la pauvreté au niveau communal
- P18 : Projet Santé II
- P19 : Plan d'appui de lutte contre le VIH/SIDA
- P 20 : Projet d'Appui à la Bonne Gouvernance (PABG)



## ANNEXE 6

| <b>IV. PERFORMANCE ETUDE D'UN PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT RURAL DECENTRALISE DE LA REGION DU CENTRE OUEST</b>  |                          |                        |
|--|--------------------------|------------------------|
| INDICATEURS  | NOTES/RAPPORT            |                        |
|  | Précédente<br>Revue 2002 | Présente<br>Revue 2004 |
| <b>A. <u>Conformité aux conditions</u></b>   |                          |                        |
| 1. Conformité aux conditions du prêt pour son entrée en vigueur  | 3                        | 3                      |
| 2. Conformité aux engagements pris dans l'accord de prêt   | S.O                      | S.O                    |
| 3. Respect des autres conditions   | 3                        | 3.                     |
| <b>B. <u>Performance d'Acquisition</u></b>   |                          |                        |
| 1. Acquisition de services   | 2                        | 2                      |
| 2. Acquisition de biens  | S.O                      | S.O.                   |
| <b>C. <u>Performance Financière</u></b>  |                          |                        |
| 1. Disponibilité des fonds en Devises  | 2                        | 3                      |
| 2. Disponibilité des fonds en Monnaie Locale   | 2                        | 3                      |
| 3. Flux des décaissements  | 2                        | 3                      |
| 4. Gestion/Recouvrement des Coûts  | S.O                      | S.O                    |
| 5. Performances des co-financiers  | 2                        | 3                      |
| <b>D. <u>Activités et travaux</u></b>  |                          |                        |
| 1. Respect du calendrier d'Exécution   | 2                        | 2                      |
| 2. Capacité des Consultants ou des Assistants Techniques   | 2                        | 2                      |
| 3. Efficacité des Entrepreneurs  | S.O                      | S.O.                   |
| 4. Efficacité de la Direction du Projet  | 2                        | 2                      |
| 5. Qualité des rendements  | 2                        | 2                      |
| <b>E. <u>Impact sur le Développement</u></b>   |                          |                        |
| 1. Probabilité d'atteindre le but de l'étude   | 3                        | 3                      |
| 2. Probabilité de continuer à réaliser des bénéfices soutenus au-delà de la phase d'investissement de l'étude  | S.O                      | S.O.                   |
| 3. Probabilité pour l'étude de contribuer au renforcement de sa capacité institutionnelle  | S.O                      | S.O.                   |
| 4. Taux de rentabilité attendu   | S.O                      | S.O.                   |
| <b>F. <u>Evaluation globale</u></b>  |                          |                        |
| 1. A l'heure actuelle  | 2,6                      | 2,6                    |
| 2. Evolution dans le temps   | S.O                      | S.O.                   |
| <b><u>Légende</u> :</b> 3 = Hautement satisfaisant<br>2 = Satisfaisant : quelques problèmes : la Banque doit suivre<br>1 = Insatisfaisant : problèmes : la Banque doit suivre de près mais aucune action n'est prise dans l'immédiat<br>0 = Hautement insatisfaisant : Problèmes graves : l'action de la Banque est requise<br>S.O. = Sans objet |                          |                        |

**ANNEXE 7**

| <b>IV. PERFORMANCE DU PROJET DE MISE EN VALEUR ET DE GESTION DURABLE DES PETITS BARRAGES (PPB-BAD)</b>   |                  |                     |
|--|------------------|---------------------|
| INDICATEURS  | NOTES/RAPPORT    |                     |
|  | Précédente Revue | Présente Revue 2004 |
| <b>A. <u>Conformité aux conditions</u></b>   |                  |                     |
| 1. Conformité aux conditions du prêt pour son entrée en vigueur  | 3                | 3                   |
| 2. Conformité aux engagements pris dans l'accord de prêt   | 2                | 2                   |
| 3. Respect des autres conditions   | 2                | 2                   |
| <b>B. <u>Performance d'Acquisition</u></b>   |                  |                     |
| 1 Acquisition de services  | 2                | 2                   |
| 2 Acquisition de biens   | 2                | 2                   |
| <b>C. <u>Performance Financière</u></b>  |                  |                     |
| 1. Disponibilité des fonds en Devises  | 2                | 3                   |
| 2. Disponibilité des fonds en Monnaie Locale   | 2                | 3                   |
| 3. Flux des décaissements  | 2                | 2                   |
| 4. Gestion/Recouvrement des Coûts  | S.O              | S.O.                |
| 5. Performances des co-financiers  | 2                | 3                   |
| <b>D. <u>Activités et travaux</u></b>  |                  |                     |
| 1. Respect du calendrier d'exécution   | 2                | 2                   |
| 2 Capacité des Consultants ou des Assistants Techniques  | S.O              | S.O.                |
| 3 Efficacité des Entrepreneurs   | S.O              | S.O.                |
| 4 Efficacité de la Direction du Projet   | 2                | 2                   |
| 5. Qualité des rendements  | 2                | 2                   |
| <b>E. <u>Impact sur le Développement</u></b>   |                  |                     |
| 1. Probabilité d'atteindre le but du projet  | 3                | 3                   |
| 2. Probabilité de continuer à réaliser des bénéfices soutenus au-delà de la phase d'investissement du projet   | 3                | 3                   |
| 3. Probabilité pour le projet de contribuer au renforcement de sa capacité institutionnelle  | 3                | 3                   |
| 4. Taux de rentabilité attendu   | S.O              | S.O.                |
| <b>F. <u>Evaluation globale</u></b>  |                  |                     |
| 1. A l'heure actuelle  | 2                | 2,4                 |
| 2. Evolution dans le temps   | 2                | S.O.                |
| <b><u>Légende</u> :</b> 3 = Hautement satisfaisant<br>2 = Satisfaisant : quelques problèmes : la Banque doit suivre<br>1 = Insatisfaisant : problèmes : la Banque doit suivre de près mais aucune action n'est prise dans l'immédiat<br>0 = Hautement insatisfaisant : Problèmes graves : l'action de la Banque est requise<br>S.O. = Sans objet |                  |                     |

## ANNEXE 8

| <b>IV. PERFORMANCE PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL DES PROVINCES DE LA COMOE, DE LA LERABA ET DU KENEDOUGOU</b>  |                     |                        |
|--|---------------------|------------------------|
| INDICATEURS  | NOTES/RAPPORT       |                        |
|  | Précédente<br>Revue | Présente<br>Revue 2004 |
| <b>A. <u>Conformité aux conditions</u></b>   |                     |                        |
| 1. Conformité aux conditions du prêt pour son entrée en vigueur  | 2                   | 2                      |
| 2. Conformité aux engagements pris dans l'accord de prêt   | 2                   | 2                      |
| 3. Respect des autres conditions   | 2                   | 2                      |
| <b>B. <u>Performance d'Acquisition</u></b>   |                     |                        |
| 1. Acquisition de services   | 2<br>S.O            | 2                      |
| 2. Acquisition de biens  |                     | S.O                    |
| <b>C. Performance Financière</b>   |                     |                        |
| 1. Disponibilité des fonds en Devises  | 2                   | 3                      |
| 2. Disponibilité des fonds en Monnaie Locale   | 2<br>S.O            | 3                      |
| 3. Flux des décaissements  | S.O                 | S.O.                   |
| 4. Gestion/Recouvrement des Coûts  | S.O                 | S.O.                   |
| 5. Performances des co-financiers  | 2                   | 2                      |
| <b>D. Activités et travaux</b>   |                     |                        |
| 1. Respect du calendrier d'Exécution   | 2                   | 2                      |
| 2. Capacité des Consultants ou des Assistants Techniques   | 2                   | 2                      |
| 3. Efficacité des Entrepreneurs  | S.O                 | S.O.                   |
| 4. Efficacité de la Direction du Projet  | 2                   | S.O.                   |
| 5. Qualité des rendements  |                     | 2                      |
| <b>E. <u>Impact sur le Développement</u></b>   |                     |                        |
| 1. Probabilité d'atteindre le but du projet  | 3                   | 3                      |
| 2. Probabilité de continuer à réaliser des bénéfices soutenus au-delà de la phase d'investissement du projet   | S.O<br>S.O          | S.O.<br>S.O.           |
| 3. Probabilité pour le projet de contribuer au renforcement de sa capacité institutionnelle  | S.O                 | S.O.                   |
| 4. Taux de rentabilité attendu   |                     | S.O.                   |
| <b>F. <u>Evaluation globale</u></b>  | 2.0                 |                        |
| 1. A l'heure actuelle  | 2.0                 | 2,3                    |
| 2. Evolution dans le temps   |                     | S.O.                   |
| <b><u>Légende :</u></b> 3 = Hautement satisfaisant<br>2 = Satisfaisant : quelques problèmes : la Banque doit suivre<br>1 = Insatisfaisant : problèmes : la Banque doit suivre de près mais aucune action n'est prise dans l'immédiat<br>0 = Hautement insatisfaisant : Problèmes graves : l'action de la Banque est requise<br>S.O. = Sans objet |                     |                        |

## ANNEXE 9

| <b>IV. PERFORMANCE PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DANS LA PROVINCE DU SOUM PHASE II (PDES II)</b>   |                             |                        |
|---|-----------------------------|------------------------|
| INDICATEURS   | NOTES/RAPPORT               |                        |
|   | Précédente<br>Revue<br>2002 | Présente<br>Revue 2004 |
| <b>A. <u>Conformité aux conditions</u></b>  |                             |                        |
| 1. Conformité aux conditions du prêt pour son entrée en vigueur   | 1                           | 1                      |
| 2. Conformité aux engagements pris dans l'accord de prêt  | 2                           | 2                      |
| 3. Respect des autres conditions  | 2                           | 2                      |
| <b>B. <u>Performance d'Acquisition</u></b>  |                             |                        |
| 1. Acquisition de services  | S.O.                        | 2                      |
| 2. Acquisition de biens   | S.O.                        | 1                      |
| <b>C. Performance Financière</b>  |                             |                        |
| 1. Disponibilité des fonds en Devises   | 2                           | 2                      |
| 2. Disponibilité des fonds en Monnaie Locale  | 2                           | 2                      |
| 3. Flux des décaissements   | S.O.                        | 2                      |
| 4. Gestion/Recouvrement des Coûts   | S.O.                        | S.O.                   |
| 5. Performances des co-financiers   | S.O.                        | 2                      |
| <b>D. <u>Activités et travaux</u></b>   |                             |                        |
| 1. Respect du calendrier d'Exécution  | 1                           | 1                      |
| 2. Capacité des Consultants ou des Assistants Techniques  | S.O.                        | 2                      |
| 3. Efficacité des Entrepreneurs   | S.O.                        | 1                      |
| 4. Efficacité de la Direction du Projet   | 2                           | 2                      |
| 6. Qualité des rendements   |                             |                        |
| <b>E. <u>Impact sur le Développement</u></b>  |                             |                        |
| 1. Probabilité d'atteindre le but de l'Etude  | S.O.                        | 3                      |
| 2. Probabilité de continuer à réaliser des bénéfices soutenus au-delà de la phase d'investissement de l'Etude   | S.O.                        | 3                      |
| 3. Probabilité pour l'Etude de contribuer au renforcement de sa capacité institutionnelle   | S.O.                        | 3                      |
| 4. Taux de rentabilité attendu  | S.O.                        | S.O.                   |
| <b>F. <u>Evaluation globale</u></b>   |                             |                        |
| 1. A l'heure actuelle   |                             | 1,9                    |
| 2. Evolution dans le temps  |                             | 2                      |
| <p><b>Légende :</b> 3 = Hautement satisfaisant<br/>           2 = Satisfaisant : quelques problèmes : la Banque doit suivre<br/>           1 = Insatisfaisant : problèmes : la Banque doit suivre de près mais aucune action n'est prise dans l'immédiat<br/>           0 = Hautement insatisfaisant : Problèmes graves : l'action de la Banque est requise<br/>           S.O.= Sans objet</p> |                             |                        |

## ANNEXE 10

| <b>IV. PERFORMANCE PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DE PIELA-BILANGA (PDR-PB)</b>  |                     |                        |
|---|---------------------|------------------------|
| INDICATEURS   | NOTES/RAPPORT       |                        |
|   | Précédente<br>Revue | Présente<br>Revue 2004 |
| <b>A. <u>Conformité aux conditions</u></b>  |                     |                        |
| 1. Conformité aux conditions du prêt pour son entrée en vigueur   | 1                   | 1                      |
| 2. Conformité aux engagements pris dans l'accord de prêt  | 1                   | 1                      |
| 3. Respect des autres conditions  | 2                   | 2                      |
| <b>B. <u>Performance d'Acquisition</u></b>  |                     |                        |
| 1. Acquisition de services  | -                   | 1.5                    |
| 2. Acquisition de biens   | 2                   | 1.5                    |
| <b>C. <u>Performance Financière</u></b>   |                     |                        |
| 1. Disponibilité des fonds en Devises   | 1                   | 2                      |
| 2. Disponibilité des fonds en Monnaie Locale  | -                   | 2                      |
| 3. Flux des décaissements   | -                   | 1                      |
| 4. Gestion/Recouvrement des Coûts   | 1                   | S.O                    |
| 5. Performances des co-financiers   | 1                   | 2                      |
| <b>D. <u>Activités et travaux</u></b>   |                     |                        |
| 1. Respect du calendrier d'Exécution  | -                   | 2                      |
| 2. Capacité des Consultants ou des Assistants Techniques  | -                   | 2                      |
| 3. Efficacité des Entrepreneurs   | 1                   | S.O.                   |
| i) Efficacité de la Direction du Projet   | -                   | 1                      |
| ii) Qualité des rendements  |                     |                        |
| <b>E. <u>Impact sur le Développement</u></b>  |                     |                        |
| 1. Probabilité d'atteindre le but du projet   | -                   | 1.5                    |
| 2. Probabilité de continuer à réaliser des bénéfices soutenus au-delà de la phase d'investissement du projet  | 2                   | 2                      |
| 3. Probabilité pour le projet de contribuer au renforcement de sa capacité institutionnelle   | 2                   | 2                      |
| 4. Taux de rentabilité attendu  |                     | 2.                     |
| <b>F. <u>Evaluation globale</u></b>   |                     |                        |
| 1. A l'heure actuelle   | 1                   | 1,7                    |
| 2. Evolution dans le temps  | -                   | S.O.                   |
| <b><u>Légende :</u></b> 3    =    Hautement satisfaisant<br>2    =    Satisfaisant : quelques problèmes : la Banque doit suivre<br>1    =    Insatisfaisant : problèmes : la Banque doit suivre de près mais aucune action n'est prise dans l'immédiat<br>0    =    Hautement insatisfaisant : Problèmes graves : l'action de la Banque est requise<br>S.O. =    Sans objet |                     |                        |

**ANNEXE 11**

| <b>IV. PERFORMANCE PROJET DE BAGRE</b>   |                  |                     |
|--|------------------|---------------------|
| INDICATEURS  | NOTES/RAPPORT    |                     |
|  | Précédente Revue | Présente Revue 2004 |
| A. <u>Conformité aux conditions</u>  |                  |                     |
| 1. Conformité aux conditions du prêt pour son entrée en vigueur  | 2                | 1                   |
| 2. Conformité aux engagements pris dans l'accord de prêt   | 2                | 2                   |
| 3. Respect des autres conditions   |                  | 1                   |
| B. <u>Performance d'Acquisition</u>  | 1                |                     |
| 1. Acquisition de services   | 1                | 1.5                 |
| 2. Acquisition de biens  |                  | 1.5                 |
| C. <u>Performance Financière</u>   |                  |                     |
| 1. Disponibilité des fonds en Devises  | 2                | 3                   |
| 2. Disponibilité des fonds en Monnaie Locale   | 2                | 2                   |
| 3. Flux des décaissements  | N/A              | 2                   |
| 4. Gestion/Recouvrement des Coûts  | S.O              | S.O.                |
| 5. Performances des co-financiers  | 2                | 3                   |
| D. <u>Activités et travaux</u>   |                  |                     |
| 1. Respect du calendrier d'Exécution   | 1                | 1                   |
| 2. Capacité des Consultants ou des Assistants Techniques   | 2                | 2                   |
| 3. Efficacité des Entrepreneurs  | 2                | 2                   |
| 4. Efficacité de la Direction du Projet  | 2                | 2                   |
| 5. Qualité des rendements  | 1                | 2                   |
| E. <u>Impact sur le Développement</u>  |                  |                     |
| 1. Probabilité d'atteindre le but du projet  | 1                | 2                   |
| 2. Probabilité de continuer à réaliser des bénéfices soutenus au-delà de la phase d'investissement du projet   | 1                | 2                   |
| 3. Probabilité pour le projet de contribuer au renforcement de sa capacité institutionnelle  | 2                | 2                   |
| 4. Taux de rentabilité attendu   |                  | 2                   |
| F. <u>Evaluation globale</u>   | 1                |                     |
| 1. A l'heure actuelle  | 1                | 1,7                 |
| 2. Evolution dans le temps   |                  | S.O.                |
| <p><u>Légende</u> : 3 = Hautement satisfaisant<br/>           2 = Satisfaisant : quelques problèmes : la Banque doit suivre<br/>           1 = Insatisfaisant : problèmes : la Banque doit suivre de près mais aucune action n'est prise dans l'immédiat<br/>           0 = Hautement insatisfaisant : Problèmes graves : l'action de la Banque est requise<br/>           S.O. = Sans objet</p> |                  |                     |

**ANNEXE 12**

| <b>IV. PERFORMANCE PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DECENTRALISE ET PARTICIPATIF DES PROVINCES DU BAZEGA ET DU KADIOGO (PDRDR-B/K)</b>  |                     |                        |
|--|---------------------|------------------------|
| INDICATEURS  | NOTES/RAPPORT       |                        |
|  | Précédente<br>Revue | Présente<br>Revue 2004 |
| <b>A. <u>Conformité aux conditions</u></b>   |                     |                        |
| 1. Conformité aux conditions du prêt pour son entrée en vigueur  | 2                   | 2                      |
| 2. Conformité aux engagements pris dans l'accord de prêt   | 2                   | 2                      |
| 3. Respect des autres conditions   | 2                   | 2                      |
| <b>B. <u>Performance d'Acquisition</u></b>   | 2                   |                        |
| 1. Acquisition de services   | 2                   | 2                      |
| 2. Acquisition de biens  |                     | 2                      |
| <b>C. <u>Performance Financière</u></b>  |                     |                        |
| 1. Disponibilité des fonds en Devises  | 2                   | 2                      |
| 2. Disponibilité des fonds en Monnaie Locale   | 2                   | 2                      |
| 3. Flux des décaissements  | -                   | 2                      |
| 4. Gestion/Recouvrement des Coûts  |                     | S.O.                   |
| 5. Performances des co-financiers  |                     | 3                      |
| <b>D. <u>Activités et travaux</u></b>  | 2                   |                        |
| 1. Respect du calendrier d'Exécution   | -                   |                        |
| 2. Capacité des Consultants ou des Assistants Techniques   | -                   | 2                      |
| 3. Efficacité des Entrepreneurs  | 2                   | 2                      |
| 4. Efficacité de la Direction du Projet  | 2                   | S.O.                   |
| 5. Qualité des rendements  |                     | 2                      |
| <b>E. <u>Impact sur le Développement</u></b>   |                     |                        |
| 1. Probabilité d'atteindre le but du projet  | 2                   | 2                      |
| 2. Probabilité de continuer à réaliser des bénéfices soutenus au-delà de la phase d'investissement du projet   | 2                   | 2                      |
| 3. Probabilité pour le projet de contribuer au renforcement de sa capacité institutionnelle  | 2                   | 2                      |
| 4. Taux de rentabilité attendu   |                     | S.O.                   |
| <b>F. <u>Evaluation globale</u></b>  | 2                   |                        |
| 1. A l'heure actuelle  | 2                   | 2,0                    |
| 2. Evolution dans le temps   |                     | 2,50                   |
| <b><u>Légende :</u></b> 3 = Hautement satisfaisant<br>2 = Satisfaisant : quelques problèmes : la Banque doit suivre<br>1 = Insatisfaisant : problèmes : la Banque doit suivre de près mais aucune action n'est prise dans l'immédiat<br>0 = Hautement insatisfaisant : Problèmes graves : l'action de la Banque est requise<br>S.O. = Sans objet |                     |                        |

### ANNEXE 13

| <b>IV. PERFORMANCE PROJET D'HYDRAULIQUE RURALE 500 FORAGES (Programme complémentaires : 300 forages, 450 réhabilitations et 30 AEPS)</b>  |                     |                        |
|---|---------------------|------------------------|
| INDICATEURS   | NOTES/RAPPORT       |                        |
|   | Précédente<br>Revue | Présente<br>Revue 2004 |
| <b>A. <u>Conformité aux conditions</u></b>  |                     |                        |
| 1. Conformité aux conditions du prêt pour son entrée en vigueur   |                     | 2                      |
| 2. Conformité aux engagements pris dans l'accord de prêt  |                     | 2                      |
| 3. Respect des autres conditions  |                     | 2                      |
| <b>B. <u>Performance d'Acquisition</u></b>  |                     |                        |
| 1. Acquisition de services  |                     | 2                      |
| 2. Acquisition de biens   |                     | 2                      |
| <b>C. <u>Performance Financière</u></b>   |                     |                        |
| 1. Disponibilité des fonds en Devises   |                     | 2                      |
| 2. Disponibilité des fonds en Monnaie Locale  |                     | 2                      |
| 3. Flux des décaissements   |                     | 2                      |
| 4. Gestion/Recouvrement des Coûts   |                     | S.O.                   |
| 5. Performances des co-financiers   |                     | 2                      |
| <b>D. <u>Activités et travaux</u></b>   |                     |                        |
| 1. Respect du calendrier d'Exécution  |                     | 1                      |
| 2. Capacité des Consultants ou des Assistants Techniques  |                     | 2                      |
| 3. Efficacité des Entrepreneurs   |                     | 1                      |
| 4. Efficacité de la Direction du Projet   |                     | 2                      |
| 5. Qualité des rendements   |                     | 2                      |
| <b>E. <u>Impact sur le Développement</u></b>  |                     |                        |
| 1. Probabilité d'atteindre le but du projet   |                     | 2                      |
| 2. Probabilité de continuer à réaliser des bénéfices soutenus au-delà de la phase d'investissement du projet  |                     | 2                      |
| 3. Probabilité pour le projet de contribuer au renforcement de sa capacité institutionnelle   |                     | 2                      |
| 4. Taux de rentabilité attendu  |                     | S.O.                   |
| <b>F. <u>Evaluation globale</u></b>   |                     |                        |
| 1. A l'heure actuelle   |                     | 1,90                   |
| 2. Evolution dans le temps  |                     | 2,20                   |
| <u>Légende</u> : 3 = Hautement satisfaisant<br>2 = Satisfaisant : quelques problèmes : la Banque doit suivre<br>1 = Insatisfaisant : problèmes : la Banque doit suivre de près mais aucune action n'est prise dans l'immédiat<br>0 = Hautement insatisfaisant : Problèmes graves : l'action de la Banque est requise<br>S.O. = Sans objet |                     |                        |



**ANNEXE 15**

| <b>PERFORMANCE DU PROJET D'ENTRETIEN ROUTIER</b> |   |                             |   |
|--|---|-----------------------------|---|
| INDICATEURS                                      |   | NOTES/RAPPORT               |   |
|  |   | Précédente<br>Revue<br>2002 | Présent   |
| A.   | Conformité aux conditions   |                             |   |
| 1.   | Conformité aux conditions du prêt pour son entrée en vigueur  | 1                           | 1   |
| 2.   | Conformité aux engagements pris dans l'accord de prêt   | 2                           | 2   |
| 3.   | Respect des autres conditions   | 2                           | 2   |
| B.   | Performance d'Acquisition   |                             |   |
| 1.   | Acquisition de services   | 2                           | 2   |
| 2.   | Acquisition de biens  | 2                           | 2   |
| C.   | Performance Financière  |                             |   |
| 1.   | Disponibilité des fonds en Devises  | 3                           | 3   |
| 2.   | Disponibilité des fonds en Monnaie Locale   | 3                           | 3   |
| 3.   | Flux des décaissements  | 3                           | 2   |
| 4.   | Gestion/Recouvrement des Coûts  | 3                           |   |
| 5.   | Performances des co-financiers  |                             | SO  |
| D.   | Activités et travaux  |                             |   |
| 1.   | Respect du calendrier d'Exécution   | 2                           | 2   |
| 2.   | Capacité des Consultants ou des Assistants Techniques.  | 2                           | 2   |
| 3.   | Efficacité des Entrepreneurs  | 2                           | 2   |
| 4.   | Efficacité de la Direction du Projet  | 3                           | 2   |
| 5.   | Qualité des rendements  |                             |   |
| E.   | Impact sur le Développement   |                             |   |
| 1.   | Probabilité d'atteindre le but du projet  | 3                           | 2   |
| 2.   | Probabilité de continuer à réaliser des bénéfices soutenus au-delà de la phase d'investissement du projet | 3                           | 2   |
| 3.   | Probabilité pour le projet de contribuer au renforcement de sa capacité institutionnelle                  | 2                           | 2   |
| 4.   | Taux de rentabilité attendu   |                             | 2   |
| F.   | Evaluation globale  |                             |   |
| 1.   | A l'heure actuelle  | 2,40                        | 2,0   |
| 2.   | Evolution dans le temps   | 2,40                        | 2,0   |
| Légende :  |   |                             |   |
|  | 3   | =                           | Hautement satisfaisant  |
|  | 2   | =                           | Satisfaisant : quelques problèmes: la Banque doit suivre  |
|  | 1   | =                           | Insatisfaisant : problèmes: la Banque doit suivre de près mais aucune action n'est prise dans l'immédiat. |
|  | 0   | =                           | Hautement insatisfaisant : Problèmes graves: L'action de la Banque est requise                            |
|  | S.O.  | =                           | Sans objet  |

## ANNEXE 16

| <b>PERFORMANCE DU DEUXIEME PROGRAMME ROUTIER</b>   |   |         |
|--|---|---------|
| INDICATEURS  | NOTES/RAPPORT   |         |
|  | Précédente<br>Revue<br>2001   | Présent |
| A. Conformité aux conditions   |   |         |
| 1. Conformité aux conditions du prêt pour son entrée en vigueur  | 2   | 2       |
| 2. Conformité aux engagements pris dans l'accord de prêt   | 2   | 1       |
| 3. Respect des autres conditions   | 2   | 2       |
| B. Performance d'Acquisition   |   |         |
| 1. Acquisition de services   | 2   | 2       |
| 2. Acquisition de biens  | 2   | 2       |
| C. Performance Financière  |   |         |
| 1. Disponibilité des fonds en Devises  | 3   | 2       |
| 2. Disponibilité des fonds en Monnaie Locale   | 3   | 2       |
| 3. Flux des décaissements  | 3   | 1       |
| 4. Gestion/Recouvrement des Coûts  | 3   | SO      |
| 5. Performances des co-financiers  |   | SO      |
| D. Activités et travaux  |   |         |
| 1. Respect du calendrier d'Exécution   | 2   | 2       |
| 2. Capacité des Consultants ou des Assistants Techniques.  | 2   | 2       |
| 3. Efficacité des Entrepreneurs  | 2   | 2       |
| 4. Efficacité de la Direction du Projet  | 3   | 2       |
| 5. Qualité des rendements  |   |         |
| E. Impact sur le Développement   |   |         |
| 1. Probabilité d'atteindre le but du projet  | 3   | 2       |
| 2. Probabilité de continuer à réaliser des bénéfices soutenus au-delà de la phase d'investissement du projet | 3   | 2       |
| 3. Probabilité pour le projet de contribuer au renforcement de sa capacité institutionnelle                  | 2   | 2       |
| 4. Taux de rentabilité attendu   |   | 2       |
| F. Evaluation globale  |   |         |
| 1. A l'heure actuelle  | 2,40  | 1,8     |
| 2. Evolution dans le temps   | 2,40  | 2,0     |
| Légende :  |   |         |
| 3 =  | Hautement satisfaisant  |         |
| 2 =  | Satisfaisant : quelques problèmes: la Banque doit suivre  |         |
| 1 =  | Insatisfaisant : problèmes: la Banque doit suivre de près mais aucune action n'est prise dans l'immédiat. |         |
| 0 =  | Hautement insatisfaisant : Problèmes graves: L'action de la Banque est requise                            |         |
| S.O. =   | Sans objet  |         |

## ANNEXE 17

| <b>PERFORMANCE DU PROJET ZIGA</b> |   |                             |   |
|-----------------------------------|---|-----------------------------|---|
| INDICATEURS                       |   | NOTES/RAPPORT               |   |
|                                   |   | Précédente<br>Revue<br>2002 | Présent   |
| A.                                | Conformité aux conditions   |                             |   |
| 1.                                | Conformité aux conditions du prêt pour son entrée en vigueur  | 2                           | 1   |
| 2.                                | Conformité aux engagements pris dans l'accord de prêt   | 1                           | 1   |
| 3.                                | Respect des autres conditions   | 1                           | 1   |
| B.                                | Performance d'Acquisition   |                             |   |
| 1.                                | Acquisition de services   | 2                           | 2   |
| 2.                                | Acquisition de biens  | 2                           | 2   |
| C.                                | Performance Financière  |                             |   |
| 1.                                | Disponibilité des fonds en Devises  | 3                           | 2   |
| 2.                                | Disponibilité des fonds en Monnaie Locale   | 3                           | 2   |
| 3.                                | Flux des décaissements  | 3                           | 2   |
| 4.                                | Gestion/Recouvrement des Coûts  | 3                           | 2   |
| 5.                                | Performances des co-financiers  | 3                           | SO  |
| D.                                | Activités et travaux  |                             |   |
| 1.                                | Respect du calendrier d'Exécution   | 2                           | 2   |
| 2.                                | Capacité des Consultants ou des Assistants Techniques.  | 2                           | 2   |
| 3.                                | Efficacité des Entrepreneurs  | 2                           | 2   |
| 4.                                | Efficacité de la Direction du Projet  | 3                           | 2   |
| 5.                                | Qualité des rendements  |                             |   |
| E.                                | Impact sur le Développement   |                             |   |
| 1.                                | Probabilité d'atteindre le but du projet  | 3                           | 2   |
| 2.                                | Probabilité de continuer à réaliser des bénéfices soutenus au-delà de la phase d'investissement du projet | 3                           | 2   |
| 3.                                | Probabilité pour le projet de contribuer au renforcement de sa capacité institutionnelle                  | 2                           | 2   |
| 4.                                | Taux de rentabilité attendu   |                             | 2   |
| F.                                | Evaluation globale  |                             |   |
| 1.                                | A l'heure actuelle  | 2,40                        | 1,8   |
| 2.                                | Evolution dans le temps   | 2,40                        | 2,0   |
| Légende :                         |   |                             |   |
|                                   | 3   | =                           | Hautement satisfaisant  |
|                                   | 2   | =                           | Satisfaisant : quelques problèmes: la Banque doit suivre  |
|                                   | 1   | =                           | Insatisfaisant : problèmes: la Banque doit suivre de près mais aucune action n'est prise dans l'immédiat. |
|                                   | 0   | =                           | Hautement insatisfaisant : Problèmes graves: L'action de la Banque est requise                            |
|                                   | S.O.  | =                           | Sans objet  |

**ANNEXE 18**

| <b>IV. AEP VILLE OUAGADOUGOU</b> |   |   |         |
|----------------------------------|---|---|---------|
| INDICATEURS                      |   | NOTES/RAPPORT   |         |
|                                  |   | Précédente<br>Revue<br>2002   | Présent |
| A.                               | Conformité aux conditions   |   | 2       |
| 1.                               | Conformité aux conditions du prêt pour son entrée en vigueur  |   | 2       |
| 2.                               | Conformité aux engagements pris dans l'accord de prêt   |   | 2       |
| 3.                               | Respect des autres conditions   |   | 2       |
| B.                               | Performance d'Acquisition   |   | 2       |
| 1.                               | Acquisition de services   |   | 2       |
| 2.                               | Acquisition de biens  |   | 1       |
| C.                               | Performance Financière  |   |         |
| iii)                             | Disponibilité des fonds en Devises  |   | 2       |
| iv)                              | Disponibilité des fonds en Monnaie Locale   |   | 2       |
| v)                               | Flux des décaissements  |   | 2       |
| vi)                              | Gestion/Recouvrement des Coûts  |   | SO      |
| vii)                             | Performances des co-financiers  |   |         |
| D.                               | Activités et travaux  |   | 1       |
| 1.                               | Respect du calendrier d'Exécution   |   | 1,5     |
| 2.                               | Capacité des Consultants ou des Assistants Techniques.  |   | SO      |
| 3.                               | Efficacité des Entrepreneurs  |   | 2       |
| 4.                               | Efficacité de la Direction du Projet  |   |         |
| 5.                               | Qualité des rendements  |   |         |
| E.                               | Impact sur le Développement   |   | 2       |
| 1.                               | Probabilité d'atteindre le but du projet  |   | 2       |
| 2.                               | Probabilité de continuer à réaliser des bénéfices soutenus au-delà de la phase d'investissement du projet |   | 2       |
| 3.                               | Probabilité pour le projet de contribuer au renforcement de sa capacité institutionnelle                  |   | 2       |
| 4.                               | Taux de rentabilité attendu   |   | 2       |
| F.                               | Evaluation globale  |   |         |
| 1.                               | A l'heure actuelle  |   | 1,8     |
| 2.                               | Evolution dans le temps   |   | 2,0     |
| Légende :                        | 3 =   | Hautement satisfaisant  |         |
|                                  | 2 =   | Satisfaisant : quelques problèmes: la Banque doit suivre  |         |
|                                  | 1 =   | Insatisfaisant : problèmes: la Banque doit suivre de près mais aucune action n'est prise dans l'immédiat. |         |
|                                  | 0 =   | Hautement insatisfaisant : Problèmes graves: L'action de la Banque est requise                            |         |
|                                  | S.O. =  | Sans objet  |         |

**ANNEXE 19**

| <b>PERFORMANCE DE LECTRIFICATION RURALE</b> |   |   |
|---|---|---|
| <b>INDICATEURS</b>                          |   | <b>NOTES/RAPPORT</b>  |
|   |   | Précédente<br>Revue<br>2002   |
|   |   | Présent   |
| A.  | Conformité aux conditions   |   |
| 1.  | Conformité aux conditions du prêt pour son entrée en vigueur  | 1   |
| 2.  | Conformité aux engagements pris dans l'accord de prêt   | 1   |
| 3.  | Respect des autres conditions   | 1   |
| B.  | Performance d'Acquisition   |   |
| 1.  | Acquisition de services   | 1   |
| 2.  | Acquisition de biens  | 1   |
| C.  | Performance Financière  |   |
| 1.  | Disponibilité des fonds en Devises  | SO  |
| 2.  | Disponibilité des fonds en Monnaie Locale   | SO  |
| 3.  | Flux des décaissements  | SO  |
| 4.  | Gestion/Recouvrement des Coûts  | SO  |
| 5.  | Performances des co-financiers  | SO  |
| D.  | Activités et travaux  |   |
| 1.  | Respect du calendrier d'Exécution   | 1   |
| 2.  | Capacité des Consultants ou des Assistants Techniques.  | 1   |
| 3.  | Efficacité des Entrepreneurs  | 1   |
| 4.  | Efficacité de la Direction du Projet  | 1   |
| E.  | Impact sur le Développement   |   |
| 1.  | Probabilité d'atteindre le but du projet  | 2   |
| 2.  | Probabilité de continuer à réaliser des bénéfices soutenus au-delà de la phase d'investissement du projet | 2   |
| 3.  | Probabilité pour le projet de contribuer au renforcement de sa capacité institutionnelle                  | 2   |
| 4.  | Taux de rentabilité attendu   | 2   |
| F.  | Evaluation globale  |   |
| 1.  | A l'heure actuelle  | 1,25  |
| 2.  | Evolution dans le temps   | 1,5   |
| Légende :                                   | 3 =   | Hautement satisfaisant  |
|   | 2 =   | Satisfaisant : quelques problèmes: la Banque doit suivre  |
|   | 1 =   | Insatisfaisant : problèmes: la Banque doit suivre de près mais aucune action n'est prise dans l'immédiat. |
|   | 0 =   | Hautement insatisfaisant : Problèmes graves: L'action de la Banque est requise                            |
|   | S.O. =  | Sans objet  |

## ANNEXE 20

| <b>PERFORMANCE DU PROGRAMME D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT (PROGRAMME AEPA)</b>      |                     |   |
|--|---------------------|---|
| INDICATEURS  | NOTES/RAPPORT       |   |
|  | Précédente<br>Revue | Présente<br>Revue   |
| A. Conformité aux conditions   |                     | 2   |
| 1. Conformité aux conditions du prêt pour son entrée en vigueur  |                     | SO  |
| 2. Conformité aux engagements pris dans l'accord de prêt   |                     | S.O   |
| 3. Respect des autres conditions   |                     |   |
| B. Performance d'Acquisition   |                     | S.O   |
| 1. Acquisition de services   |                     | S.O   |
| 2. Acquisition de biens  |                     |   |
| C. Performance Financière  |                     | S.O   |
| 1. Disponibilité des fonds en Devises  |                     | S.O   |
| 2. Disponibilité des fonds en Monnaie Locale   |                     | S.O   |
| 3. Flux des décaissements  |                     | S.O   |
| 4. Gestion/Recouvrement des Coûts  |                     | S.O   |
| 5. Performances des co-financiers  |                     |   |
| D. Activités et travaux  |                     | S.O   |
| 1. Respect du calendrier d'Exécution   |                     | S.O   |
| 2. Capacité des Consultants ou des Assistants Techniques.  |                     | S.O   |
| 3. Efficacité des Entrepreneurs  |                     | S.O   |
| 4. Efficacité de la Direction du Projet  |                     | S.O   |
| 5. Qualité des rendements  |                     |   |
| E. Impact sur le Développement   |                     | 3   |
| 1. Probabilité d'atteindre le but du projet  |                     | 3   |
| 2. Probabilité de continuer à réaliser des bénéfices soutenus au-delà de la phase d'investissement du projet |                     | 3   |
| 3. Probabilité pour le projet de contribuer au renforcement de sa capacité institutionnelle                  |                     | 3   |
| 4. Taux de rentabilité attendu   |                     | 3   |
| F. Evaluation globale  |                     | 2,5   |
| 1. A l'heure actuelle  |                     | 3,0   |
| 2. Evolution dans le temps   |                     |   |
| Légende :  | 3 =                 | Hautement satisfaisant  |
|  | 2 =                 | Satisfaisant : quelques problèmes: la Banque doit suivre  |
|  | 1 =                 | Insatisfaisant : problèmes: la Banque doit suivre de près mais aucune action n'est prise dans l'immédiat. |
|  | 0 =                 | Hautement insatisfaisant : Problèmes graves: L'action de la Banque est requise                            |
|  | S.O. =              | Sans objet  |

## ANNEXE 21

| <b>PERFORMANCE DU PROJET EDUCATION IV</b>   |   |                          |         |
|---|---|--------------------------|---------|
| INDICATEURS   |   | NOTES/RAPPORT            |         |
|   |   | Précédente<br>Revue 2002 | Présent |
| A.  | Conformité aux conditions   |                          |         |
| 1.  | Conformité aux conditions du prêt pour son entrée en vigueur  | 2                        | 2       |
| 2.  | Conformité aux engagements pris dans l'accord de prêt   | 1                        | 1       |
| 3.  | Respect des autres conditions   | 1                        | 1       |
| B.  | Performance d'Acquisition   |                          |         |
| 1.  | Acquisition de services   | 2                        | 2       |
| 2.  | Acquisition de biens  | 2                        | 2       |
| C.  | Performance Financière  |                          |         |
| 1.  | Disponibilité des fonds en Devises  | 2                        | 3       |
| 2.  | Disponibilité des fonds en Monnaie Locale   | 2                        | 3       |
| 3.  | Flux des décaissements  | 2                        | 2       |
| 4.  | Gestion/Recouvrement des Coûts  | S.O                      | S.O.    |
| 5.  | Performances des co-financiers  | S.O                      | S.O.    |
| D.  | Activités et travaux  |                          |         |
| 1.  | Respect du calendrier d'Exécution   | 2                        | 1       |
| 2.  | Capacité des Consultants ou des Assistants Techniques.  | 2                        | 2       |
| 3.  | Efficacité des Entrepreneurs  | 2                        | 1       |
| 4.  | Efficacité de la Direction du Projet  | 2                        | 2       |
| E.  | Impact sur le Développement   |                          |         |
| 1.  | Probabilité d'atteindre le but du projet  | 2                        | 2       |
| 2.  | Probabilité de continuer à réaliser des bénéfices soutenus au-delà de la phase d'investissement du projet | 2                        | 2       |
| 3.  | Probabilité pour le projet de contribuer au renforcement de sa capacité institutionnelle                  | 2                        | 2       |
| 4.  | Taux de rentabilité attendu   | S.O                      | 2       |
| F.  | Evaluation globale  |                          |         |
| 1.  | A l'heure actuelle  | 2.0                      | 1.9     |
| 2.  | Evolution dans le temps   |                          | 2       |
| <p>Légende :</p> <p style="margin-left: 40px;">3 = Hautement satisfaisant</p> <p style="margin-left: 40px;">2 = Satisfaisant : quelques problèmes, la Banque doit suivre</p> <p style="margin-left: 40px;">1 = Insatisfaisant : problèmes, la Banque doit suivre de près mais aucune action n'est prise dans l'immédiat.</p> <p style="margin-left: 40px;">0 = Hautement insatisfaisant : Problèmes graves, l'action de la Banque est requise</p> <p style="margin-left: 40px;">S.O. = Sans objet</p> |   |                          |         |

**ANNEXE 22**

| <b>PERFORMANCE DU PROJET REDUCTION DE LA PAUVRETE AU NIVEAU COMMUNAL</b> |   |   |         |
|--|---|---|---------|
| INDICATEURS  |   | NOTES/RAPPORT   |         |
|  |   | Précédente<br>Revue 2002  | Présent |
| A.   | Conformité aux conditions   |   |         |
| 1.   | Conformité aux conditions du prêt pour son entrée en vigueur  | 2   | 3       |
| 2.   | Conformité aux engagements pris dans l'accord de prêt   | 2   | 2       |
| 3.   | Respect des autres conditions   | 3   | 2       |
| B.   | Performance d'Acquisition   |   |         |
| 1.   | Acquisition de services   | 2   | 2       |
| 2.   | Acquisition de biens  | 2   | 2       |
| C.   | Performance Financière  |   |         |
| 1.   | Disponibilité des fonds en Devises  | 3   | 2       |
| 2.   | Disponibilité des fonds en Monnaie Locale   | 3   | 2       |
| 3.   | Flux des décaissements  | 2   | 2       |
| 4.   | Gestion/Recouvrement des Coûts  | 3   | SO      |
| 5.   | Performances des co-financiers  |   |         |
| D.   | Activités et travaux  |   |         |
| 1.   | Respect du calendrier d'Exécution   | 2   | 1       |
| 2.   | Capacité des Consultants ou des Assistants Techniques.  | 2   | 2       |
| 3.   | Efficacité des Entrepreneurs  | S.O.  | S.O.    |
| 4.   | Efficacité de la Direction du Projet  | 1   | 1       |
| E.   | Impact sur le Développement   |   |         |
| 1.   | Probabilité d'atteindre le but du projet  | 3   | 3       |
| 2.   | Probabilité de continuer à réaliser des bénéfices soutenus au-delà de la phase d'investissement du projet | 3   | 3       |
| 3.   | Probabilité pour le projet de contribuer au renforcement de sa capacité institutionnelle                  | 3   | 2       |
| 4.   | Taux de rentabilité attendu   | S.O.  | S.O.    |
| F.   | Evaluation globale  |   |         |
| 1.   | A l'heure actuelle  | 2.4   | 2.0     |
| 2.   | Evolution dans le temps   | 2.5   | 2.0     |
| Légende :  | 3 =   | Hautement satisfaisant  |         |
|  | 2 =   | Satisfaisant : quelques problèmes, la Banque doit suivre  |         |
|  | 1 =   | Insatisfaisant : problèmes, la Banque doit suivre de près mais aucune action n'est prise dans l'immédiat. |         |
|  | 0 =   | Hautement insatisfaisant : Problèmes graves, l'action de la Banque est requise                            |         |
|  | S.O. =  | Sans objet  |         |

**ANNEXE 23**

| <b>PERFORMANCE DU PROJET DE RENFORCEMENT DES SERVICES DE SANTE (SANTE II)</b> |   |   |         |
|---|---|---|---------|
| INDICATEURS   |   | NOTES/RAPPORT   |         |
|   |   | Précédente  | Présent |
|   |   | Revue<br>2002   |         |
| A.  | Conformité aux conditions   |   |         |
| 1.  | Conformité aux conditions du prêt pour son entrée en vigueur  | 2   | 1       |
| 2.  | Conformité aux engagements pris dans l'accord de prêt   | 2   | 2       |
| 3.  | Respect des autres conditions   | 2   | 2       |
| B.  | Performance d'Acquisition   |   |         |
| 1.  | Acquisition de services   | 2   | 3       |
| 2.  | Acquisition de biens  | 2   | 3       |
| C.  | Performance Financière  |   |         |
| 1.  | Disponibilité des fonds en Devises  | 2   | 3       |
| 2.  | Disponibilité des fonds en Monnaie Locale   | 2   | 3       |
| 3.  | Flux des décaissements  | 2   | 2       |
| 4.  | Gestion/Recouvrement des Coûts  | S.O   | S.O.    |
| 5.  | Performances des co-financiers  | S.O   | S.O.    |
| D.  | Activités et travaux  |   |         |
| 1.  | Respect du calendrier d'Exécution   | 2   | 2       |
| 2.  | Capacité des Consultants ou des Assistants Techniques.  | 2   | 2       |
| 3.  | Efficacité des Entrepreneurs  | 2   | 2       |
| 4.  | Efficacité de la Direction du Projet  | 2   | 2       |
| 5.  | Qualité des rendements  |   |         |
| E.  | Impact sur le Développement   |   |         |
| 1.  | Probabilité d'atteindre le but du projet  | 2   | 2       |
| 2.  | Probabilité de continuer à réaliser des bénéfices soutenus au-delà de la phase d'investissement du projet | 2   | 2       |
| 3.  | Probabilité pour le projet de contribuer au renforcement de sa capacité institutionnelle                  | 2   | 2       |
| 4.  | Taux de rentabilité attendu   | S.O   | S.O.    |
| F.  | Evaluation globale  |   |         |
| 1.  | A l'heure actuelle  | 2.0   | 2.5     |
| 2.  | Evolution dans le temps   | 2.0   | 3       |
| Légende :   | 3 =   | Hautement satisfaisant  |         |
|   | 2 =   | Satisfaisant : quelques problèmes: la Banque doit suivre  |         |
|   | 1 =   | Insatisfaisant : problèmes, la Banque doit suivre de près mais aucune action n'est prise dans l'immédiat. |         |
|   | 0 =   | Hautement insatisfaisant : Problèmes graves: L'action de la Banque est requise                            |         |
|   | S.O. =  | Sans objet  |         |

**ANNEXE 24**

| <b>PERFORMANCE APPUI AU PLAN DE LUTTE VIH /SIDA</b>  |                             |   |
|--|-----------------------------|---|
| INDICATEURS  | NOTES/RAPPORT               |   |
|  | Précédente<br>Revue<br>2002 | Présent   |
| A. Conformité aux conditions   |                             |   |
| 1. Conformité aux conditions du prêt pour son entrée en vigueur  |                             | 2   |
| 2. Conformité aux engagements pris dans l'accord de prêt   |                             | 2   |
| 3. Respect des autres conditions   |                             | 2   |
| B. Performance d'Acquisition   |                             |   |
| 1. Acquisition de services   |                             | 2   |
| 2. Acquisition de biens  |                             | 2   |
| C. Performance Financière  |                             |   |
| 1. Disponibilité des fonds en Devises  |                             | 2   |
| 2. Disponibilité des fonds en Monnaie Locale   |                             | 2   |
| 3. Flux des décaissements  |                             | 2   |
| 4. Gestion/Recouvrement des Coûts  |                             | 2   |
| 5. Performances des co-financiers  |                             | S.O.  |
| D. Activités et travaux  |                             |   |
| 1. Respect du calendrier d'Exécution   |                             | 1   |
| 2. Capacité des Consultants ou des Assistants Techniques.  |                             | 2   |
| 3. Efficacité des Entrepreneurs  |                             | 2   |
| 4. Efficacité de la Direction du Projet  |                             | 1   |
| 5. Qualité des rendements  |                             |   |
| E. Impact sur le Développement   |                             |   |
| 1. Probabilité d'atteindre le but du projet  |                             | 3   |
| 2. Probabilité de continuer à réaliser des bénéfices soutenus au-delà de la phase d'investissement du projet |                             | 3   |
| 3. Probabilité pour le projet de contribuer au renforcement de sa capacité institutionnelle                  |                             | 3   |
| 4. Taux de rentabilité attendu   |                             | S.O.  |
| F. Evaluation globale  |                             |   |
| 1. A l'heure actuelle  |                             | 2.0   |
| 2. Evolution dans le temps   |                             | 3   |
| Légende :  | 3 =                         | Hautement satisfaisant  |
|  | 2 =                         | Satisfaisant : quelques problèmes: la Banque doit suivre  |
|  | 1 =                         | Insatisfaisant : problèmes, la Banque doit suivre de près mais aucune action n'est prise dans l'immédiat. |
|  | 0 =                         | Hautement insatisfaisant : Problèmes graves: L'action de la Banque est requise                            |
|  | S.O. =                      | Sans objet  |

**ANNEXE 25**

| <b>PERFORMANCE DU PROJET D'APPUI A LA BONNE GOUVERNANCE (PABG)</b>   |                         |   |
|--|-------------------------|---|
| INDICATEURS  | NOTES/RAPPORT           |   |
|  | Précédente<br>Revue 200 | Présent   |
| A. Conformité aux conditions   |                         |   |
| 1. Conformité aux conditions du prêt pour son entrée en vigueur  | 2                       | 2   |
| 2. Conformité aux engagements pris dans l'accord de prêt   | 2                       | 1   |
| 3. Respect des autres conditions   | S.O                     | S.O   |
| B. Performance d'Acquisition   |                         |   |
| 1. Acquisition de services   | 2                       | 1   |
| 2. Acquisition de biens  | 2                       | 1   |
| C. Performance Financière  |                         |   |
| 1. Disponibilité des fonds en Devises  | 2                       | 1   |
| 2. Disponibilité des fonds en Monnaie Locale   | 2                       | 1   |
| 2. Flux des décaissements  | 2                       | 1   |
| 3. Gestion/Recouvrement des Coûts  | 2                       | 1   |
| 4. Performances des co-financiers  | 2                       | 2   |
| D. Activités et travaux  |                         |   |
| 1. Respect du calendrier d'Exécution   | 2                       | 1   |
| 2. Capacité des Consultants ou des Assistants Techniques.  | 2                       | 2   |
| 3. Efficacité des Entrepreneurs  | 2                       | 1   |
| 4. Efficacité de la Direction du Projet  | 2                       | 2   |
| 5. Qualité des rendements  | 2                       | 1,5   |
| E. Impact sur le Développement   |                         |   |
| 1. Probabilité d'atteindre le but du projet  | 2                       | 2   |
| 2. Probabilité de continuer à réaliser des bénéfices soutenus au-delà de la phase d'investissement du projet | 2                       | 2   |
| 3. Probabilité pour le projet de contribuer au renforcement de sa capacité institutionnelle                  | 2                       | 2   |
| 4. Taux de rentabilité attendu   | 2                       | 2   |
| F. Evaluation globale  |                         |   |
| 1. A l'heure actuelle  | 2                       | 1.45  |
| 2. Evolution dans le temps   |                         |   |
| Légende :  |                         |   |
| 3  | =                       | Hautement satisfaisant  |
| 2  | =                       | Satisfaisant : quelques problèmes: la Banque doit suivre  |
| 1  | =                       | Insatisfaisant : problèmes, la Banque doit suivre de près mais aucune action n'est prise dans l'immédiat. |
| 0  | =                       | Hautement insatisfaisant : Problèmes graves: L'action de la Banque est requise                            |
| S.O.   | =                       | Sans objet  |